



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EMPLOI

\*\*\*\*\*

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET  
DE LA FORMATION



# Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail au Burkina Faso (RASAMT-2022)

*-Rapport final-*

Réalisé avec l'appui financier du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des  
Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO)

Juillet 2023

## Table des matières

Liste des tableaux .....	iii
Liste des graphiques.....	v
Liste des annexes.....	v
Sigles et abréviations.....	vi
Résumé.....	1
Introduction.....	3
<b>I. DEFINITION DES CONCEPTS.....</b>	<b>5</b>
1.1. Concepts liés à l'emploi.....	5
1.2. Concepts liés à l'éducation et à la formation.....	6
1.3. Concepts liés à la protection sociale.....	6
1.4. Concepts liés aux mouvements de populations.....	8
<b>II. SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE, SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE.....</b>	<b>9</b>
2.1. Situation économique.....	9
2.2. Situation financière.....	11
2.3. Situation démographique.....	12
2.4. Education et formation professionnelle.....	16
2.4.1.Situation de la couverture éducative.....	16
2.4.2.Accès à la formation professionnelle qualifiante.....	23
2.4.3.Insertion professionnelle des diplômés.....	27
<b>III. MARCHÉ DU TRAVAIL AU BURKINA FASO.....</b>	<b>30</b>
3.1. Situation de l'emploi.....	30
3.1.1.Population en âge de travailler et situation d'occupation.....	30
3.1.2.Situation de la main d'œuvre.....	32
3.1.3. Situation de la population hors de la main d'œuvre.....	37
3.2. Qualité de l'emploi.....	39
3.3. Situation du Chômage.....	41
3.4. Intermédiation.....	47
3.4.1.Demandes d'emplois.....	47
3.4.2.Offres d'emplois.....	49
<b>IV. SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS.....</b>	<b>53</b>
4.1. Immatriculation des assujettis.....	53
4.2. Cotisations sociales.....	54
4.3. Prestations.....	55
4.3.1.Pensions vieillesse.....	55
4.3.2.Prestations familiales.....	55
4.3.3.Risques professionnels.....	55
<b>V. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL.....</b>	<b>57</b>
5.1. Contrôle de l'application de la législation du travail.....	57
5.2. Santé et sécurité au travail.....	57
5.3. Règlement des conflits.....	58
5.3.1.Conflits individuels.....	58
5.3.2.Conflits collectifs.....	61
<b>VI. MOUVEMENTS DE POPULATIONS.....</b>	<b>64</b>
6.1. Personnes déplacées interne.....	64
6.2. Statut migratoire.....	65
6.2.1.Migration interne.....	65
6.2.2.Migrations internationales.....	66
6.2.3.Migration des jeunes.....	67
<b>Conclusion.....</b>	<b>68</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (%) .....	9
Tableau 2 : Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %) .....	10
Tableau 3 : Evolution du taux d'inflation moyen annuel au Burkina Faso .....	11
Tableau 4 : Evolution de la balance des paiements de 2021 à 2022 (en milliards F CFA) (résumé)...	12
Tableau 5 : Evolution de quelques ratios caractéristiques .....	12
Tableau 6 : Projections démographiques de 2020 à 2022 selon le groupe d'âge .....	13
Tableau 7 : Evolution de la couverture éducative .....	17
Tableau 8 : Quelques indicateurs de d'accès et/ou de participation .....	19
Tableau 9 : Répartition des étudiants par diplôme d'étude.....	20
Tableau 10 : Evolution du nombre de candidats admis selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe .....	21
Tableau 11 : Evolution du taux de succès (%) selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe .....	22
Tableau 12 : Evolution du nombre d'apprenants de l'EFTP par section et selon le sexe.....	22
Tableau 13 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle de l'EFTP par section selon le sexe .....	23
Tableau 14 : Evolution du nombre d'apprenants des CEBNF .....	23
Tableau 15 : Taux d'admission au titre de qualification professionnelle par année et par sexe (en %).....	24
Tableau 16 : Taux d'admission par année, le titre de qualification et la région (en %).....	24
Tableau 17 : Taux d'admission au CQP selon la filière et l'année (en %) .....	25
Tableau 18 : Taux d'admission au BQP selon la filière et l'année (en %) .....	26
Tableau 19 : Taux d'admission au BPT selon la filière et l'année (en %).....	26
Tableau 20 : Taux d'insertion des sortants des centres publics de formation professionnelle sous tutelle du MSJE (%).....	29
Tableau 21 : Revenu moyen des insérés selon le sexe.....	29
Tableau 22 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation.....	30
Tableau 23 : Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre.....	30
Tableau 24 : Répartition de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon la région .....	31
Tableau 25 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe en 2018 ..	32
Tableau 26 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon le sexe .....	32
Tableau 27 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon le sexe.....	33
Tableau 28 : Répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon la région .....	33
Tableau 29 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon la situation d'occupation.....	34
Tableau 30 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par milieu de résidence et par sexe selon la région .....	35
Tableau 31 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence .....	36
Tableau 32 : Répartition (%) de la population hors de la main d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe .....	37
Tableau 33 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par région et niveau d'instruction ..	38
Tableau 34 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation et le sexe .....	38
Tableau 35 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe .....	39
Tableau 36 : Taux d'emplois vulnérables .....	39
Tableau 37 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité .....	40
Tableau 38 : Taux de salaires inférieurs au SMIG et taux de bas salaires dans les Unités de production informelles (UPI).....	40
Tableau 39 : Taux de salarisation dans les unités de production informelles (UPI) .....	41
Tableau 40 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon la région et le milieu de résidence .....	42
Tableau 41 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction.....	43
Tableau 42 : Répartition de la population au chômage par région selon le sexe en 2019 .....	44

Tableau 43 : Répartition (%) de la population au chômage par niveau d'instruction selon la région ...	44
Tableau 44 : Répartition de la population au chômage par diplôme selon la région .....	45
Tableau 45 : Répartition (%) de la population au chômage par statut antérieur d'occupation selon la région.....	45
Tableau 46 : Demandes d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation et le sexe .....	47
Tableau 47 : Demandes d'emplois enregistrées selon la région .....	48
Tableau 48 : Demandes d'emplois enregistrées selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction .....	48
Tableau 49 : Offres d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation la région et le type de contrat.....	49
Tableau 50 : Répartition du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation .....	50
Tableau 51 : Evolution du nombre de postes d'emplois par diplôme exigé .....	50
Tableau 52 : Evolution du nombre de postes d'emplois par secteur d'activités .....	51
Tableau 53 : Evolution des travailleurs immatriculés à la CNSS <b>par sexe</b> .....	53
Tableau 54 : Répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS au 31 décembre 2022 par groupe d'âge et par sexe .....	53
Tableau 55 : Evolution des déclarants par régime à la CNSS .....	54
Tableau 56 : Evolution du nombre de travailleurs immatriculés par domaine d'activités .....	54
Tableau 57 : Évolution des bénéficiaires de pension selon le type.....	55
Tableau 58 : Évolution de l'effectif des bénéficiaires d'allocations familiales selon leur nature .....	55
Tableau 59 : Évolution des rentes à la CNSS selon leur nature .....	56
Tableau 60 : Evolution de contrôle d'établissement, d'observations formulés, de mise en demeure et de PV .....	57
Tableau 61 : Evolution du nombre de contrats de travail visés par les services d'inspection du travail	57
Tableau 62 : Evolution des lésions professionnelles enregistrées à la CNSS selon le type de sinistre et le sexe .....	58
Tableau 63 : Evolution du nombre de conflits individuels selon la branche d'activité.....	59
Tableau 64 : Répartition du nombre de conflits individuels selon l'issue du règlement en 2021.....	59
Tableau 65 : Répartition des conflits individuels par région en 2021 .....	60
Tableau 66 : Evolution du nombre litige par point de litige .....	60
Tableau 67 : Evolution du nombre de conflits collectifs par branches d'activité .....	61
Tableau 68 : Evolution du nombre de conflits collectifs par région .....	62
Tableau 69 : Répartition des conflits collectifs par région et type de règlement en 2021.....	62
Tableau 70 : Répartition des conflits collectifs, en 2021 par motif et selon le type de règlement .....	63
Tableau 71 : Evolution du nombre de grève et lock-out.....	63
Tableau 72 : Accords de convention collective .....	63
Tableau 73 : Répartition des personnes déplacées selon la région d'accueil .....	64
Tableau 74 : Répartition des personnes déplacées selon le groupe d'âge .....	65
Tableau 75 : Statut migratoire des résidents par sexe.....	65
Tableau 76 : Répartition des différents types de migrants internes selon le sexe .....	66
Tableau 77 : Répartition des immigrés internationaux durée-de-vie par nationalité selon le sexe.....	66
Tableau 78 : Répartition des émigrés internationaux récents par motif de changement de résidence selon le sexe.....	67
Tableau 79 : Migration des jeunes selon les caractéristiques sociodémographiques .....	67

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation au Burkina Faso .....	10
Graphique 2 : Pyramide des âges de la population en 2019 .....	13
Graphique 3 : Evolution du Ratio de soutien économique de 1950 à 2050 .....	15
Graphique 4 : Evolution du dividende démographique (taux de croissance du RSE) entre 1950 et 2050 .....	16
Graphique 5 : Evolution (en %) des effectifs de l'EFTP au post-primaire et au secondaire .....	18
Graphique 4 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études en 2022 .....	19
Graphique 7 : Répartition (%) des diplômés de 2021 selon le type de diplôme et le domaine .....	20
Graphique 6 : Taux d'admission au BPTS de la filière maintenance industrielle.....	27
Graphique 9 : Les données sur l'insertion professionnelle des diplômés .....	28
Graphique 10 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par groupes d'âge spécifiques .....	34
Graphique 11 : Répartition de la population résidente en âge de travailler selon la situation d'occupation.....	37
Graphique 12 : Taux d'emploi vulnérable selon le niveau d'instruction et la tranche d'Age des 15 ans et plus .....	39
Graphique 13 : Evolution du nombre d'attestations de chômage .....	46
Graphique 14 : Répartition des attestations de chômage délivrées par sexe.....	46
Graphique 15 : Evolution du nombre d'agrément délivrés aux bureaux privés de placement et d'entreprise de travail temporaire .....	47
Graphique 16 : Evolution du nombre d'attestations de travail délivrées par les DRTPS .....	51
Graphique 17 : Répartition des bénéficiaires d'attestations de travail délivrées par les DRTPS .....	52
Graphique 18 : Evolution des cotisation encaissés et recouvrés (en millions de FCFA).....	54
Graphique 19 : Evolution des risques professionnels enregistrés .....	56
Graphique 20 : Evolution du nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place par les DRTPS.....	58
Graphique 21 : Répartition des personnes déplacées selon le sexe .....	64

## Liste des annexes

Annexe 1: Quelques indicateurs sur l'emploi .....	73
Annexe 2: Évolution de la part des branches dans les secteurs de l'économie .....	74
Annexe 3 : Répartition des attestations de chômage par DRTPS et par sexe .....	74
Annexe 4 : Répartition des attestations de travail par DRTPS et par sexe .....	75
Annexe 5 : Répartition des inscrits par titre, l'année et le sexe .....	75
Annexe 6 : Répartition des admis par titre, l'année et le sexe .....	75
Annexe 7 : Répartition des inscrits présents et des admis au CQP selon la région et l'année .....	76
Annexe 8 : Répartition des inscrits présents et des admis au BQP selon la région et l'année .....	76
Annexe 9 : Répartition des inscrits présents et des admis au BPT selon la région et l'année .....	77
Annexe 10 : Répartition des inscrits et des admis au BPTS selon la filière et l'année .....	77
Annexe 11 : Répartition des étudiants par domaine d'études de la CITE 2011 et selon le sexe .....	77
Annexe 12 : Evolution du nombre d'apprenants de l'Enseignement et la formation technique et professionnelle par section, cycle et selon le sexe .....	78
Annexe 13 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle d'enseignement et de formation technique et professionnelle par section, cycle selon le sexe.....	79
Annexe 14 : Liste des filières et spécialités existantes en EFTP .....	80

## Sigles et abréviations

ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
BAC	: Baccalauréat
BEP	: Brevet d'Etude Professionnelle
BIT	: Bureau International du Travail
BPT	: Brevet Professionnel de Technicien
BPTS	: Brevet Professionnel de Technicien Spécialisé
BQP	: Brevet de Qualification Professionnelle
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	: Contrat à Durée Déterminée
CDI	: Contrat à Durée Indéterminée
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CIST	: Commission Internationale des Statisticiens du Travail
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
DGPE	: Direction Générale de la Promotion de l'Emploi
DGT	: Direction Générale du Travail
DRTPS	: Direction Régionale du Travail et de la Protection Sociale
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et professionnels
ENESI	: Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MFPTPS	: Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
MSJE	: Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONEF	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PDI	: Personne Déplacée Interne
PIB	: Produit Intérieur Brut
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SP-CNC	: Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification

## Résumé

Dans le but de suivre un certain nombre d'indicateurs sur le marché du travail pour mieux orienter les programmes et les politiques relatifs à la formation et à l'emploi au Burkina Faso, le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) a été élaboré. Ce rapport est une analyse des données administratives collectées auprès des structures productrices d'informations sur le marché du travail. Les données collectées concernent la période 2019 à 2022. Il renseigne un ensemble d'indicateurs essentiels à une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Burkina Faso.

En effet, concernant la situation économique du pays, en 2022, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte national marqué par la persistance des attaques terroristes entraînant un déplacement interne massif de populations, l'avènement d'une transition politique et par le déroulement de la campagne agro-sylvo-pastorale jugée quelque peu favorable. Ces facteurs ont conduit à une décélération du rythme de la croissance économique. La croissance du PIB est ressortie à 3% avec une valeur ajoutée du secteur primaire et tertiaire respective de 8,7% et de 6,6%. Le secteur secondaire a affiché une baisse de 6,1% de sa valeur ajoutée en lien avec la contreperformance des activités extractives. Le taux d'inflation est passé au-dessus de la norme communautaire (3%) en passant de 3,9% en 2021 à 14,1% en 2022

La population du Burkina Faso en 2019 était de 20 505 155 habitants, dont 51,7% de femmes. Aussi, les projections démographiques montrent que la population du Burkina Faso reste majoritairement jeune. Cette jeunesse constitue un défi majeur pour les autorités du pays en ce sens qu'elles doivent créer des opportunités d'emplois suffisantes et de qualité pour occuper ces bras valides. Le RSE qui représente le nombre de travailleurs effectifs par consommateur effectif est estimé à 42,17% en 2018.

S'agissant de la couverture éducative, du point de vue de l'accès, les effectifs scolarisés de 2021/2022 au niveau primaire ont régressé de 3,5% par rapport à l'année scolaire précédente. Aussi, au niveau du post-primaire et du secondaire, l'année scolaire 2021/2022 enregistre une baisse des effectifs scolarisés par rapport à l'année scolaire précédente.

Au niveau de l'enseignement supérieur, annuellement, 16 600 nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur entrent sur le marché du travail au cours des 4 dernières années. En termes d'évolution, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a connu une croissance annuelle moyenne d'environ 8,1% entre 2018 et 2021, passant de 13 832 à 17 480 diplômés.

En ce qui concerne l'accès à la formation professionnelle, en 2021/2022, l'effectif des apprenants des CEBNF (Formation des adolescents aux métiers) toutes filières confondues était de 6 419 dont 61,0% de filles. Cet effectif s'est accru de 8,2% par rapport à l'année précédente. En 2021, l'effectif des inscrits pour les examens de certification professionnelle est de 6 639, soit 5 161 pour le CQP, 939 pour le BQP, 507 pour le BPT et 32 pour le BPTS.

S'agissant de l'insertion professionnelle, en 2020, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de 2015 à 2019 de l'enseignement supérieur est de 55,5%. Le taux d'insertion global des sortants de 2019 des centres publics de formation professionnelle sous tutelle du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi est de 59,2%, soit 61,3% chez les apprenants de sexe masculin et 50,0% chez les femmes. Les facteurs tels que le sexe, le domaine de formation et le niveau du diplôme obtenu restent déterminants dans l'insertion professionnelle.

Concernant le marché de travail, en 2019, la population en âge de travailler était de 9 955 076 individus représentant 54,7% de la population globale dont 53,6% de femmes. Au sein de cette composante, 42,9% de personnes sont occupées contre 53,8% hors de la main-d'œuvre et 3,3% de chômeurs. En 2018, la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre était de 35,6% (ERI-ESI, 2018). Les femmes sont les plus touchées (41,9%) comparativement aux hommes (35,6%). Le taux de chômage au niveau national est de 7,1%. Les régions du Sahel, du Nord et du Centre enregistrent les taux de chômage les plus élevés. Le taux d'emplois vulnérables est de 72,5% au niveau national (ERI-ESI, 2018). Selon le genre, la vulnérabilité de l'emploi touche plus les femmes (84%) que les hommes (63%).

En 2022, il ressort que 25 agréments ont été délivrés à des bureaux privés de placement et d'entreprises de travail temporaire. Ce nombre a connu une augmentation depuis 2016. Dans la même année, plus de 14 000 demandes d'emplois ont été enregistrées par l'ANPE dont 44% proviennent des femmes. Concernant les offres d'emplois, les bureaux et agences de placement ont enregistré 1 085 offres d'emploi dont 18,7% pour l'ANPE et 81,3% pour les bureaux privés de placement. Aussi, l'ONEF a enregistré en 2022, au total 11 188 offres d'emplois.

De 2019 à 2022, le nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS a connu une hausse continue passant de 454 162 en 2019 à 545 145 en 2022, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 6,2%. Aussi, les cotisations sociales ont connu une hausse de 12% en 2021 passant de 107,726 milliards de Francs CFA en 2020 à 120,648 milliards en 2021.

Concernant l'application de la législation du travail, de 2019 à 2021, les services d'inspection du travail ont visé et enregistré 8 514 contrats de travail. Le nombre de Contrats de travail visés est passé de 2 735 en 2020 à 3 343 en 2021, soit une augmentation de 22,2%. Les services d'inspection ont contribué à la mise en place de 121 comités de sécurité et santé au travail entre 2019 et 2021. En 2021, au total 67 comités de sécurité et santé au travail ont été enregistrés, soit 55,4% sur l'ensemble.

S'agissant des mouvements des populations, le phénomène de la migration touche toutes les couches de la population burkinabè en particulier la frange jeune de cette population. Dans l'ensemble, 1 579 657 jeunes de 15 à 35 ans ont migré en 2019, dont 56,1% de filles. Mais la migration internationale concerne plus les jeunes garçons (52,9%) que les filles. Concernant les déplacements internes dans le contexte sécuritaire, au 30 avril 2022, la majorité de la population des PDI (1 132 851) a moins de 18 ans, soit 58,4% de l'ensemble des PDI, ce qui pose des défis en termes d'éducation, de formation, de santé, etc. Le phénomène de la migration touche toutes les couches de la population burkinabè.



## Introduction

### ➤ Justification

L'information statistique qui s'est consolidée progressivement au Burkina Faso depuis quelques années, est devenue, de nos jours, l'instrument privilégié d'éclairage de la politique économique de l'État.

L'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) dont la mission principale est de collecter, traiter, analyser et diffuser des informations fiables sur le marché du travail, capitalise une expérience dans le domaine de la production d'informations statistiques sur l'emploi et la formation. Il mène des études et des recherches afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations utiles et régulièrement actualisées sur le marché du travail. Il contribue également à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie et le système de formation.

En vue de satisfaire à la demande de plus en plus croissante des utilisateurs d'information statistique et face aux problématiques liées à l'emploi, le Burkina Faso à l'instar d'autres pays, met en place, à travers l'ONEF, un dispositif permanent pour produire régulièrement des données fiables sur le marché du travail.

C'est dans ce contexte qu'est proposée l'élaboration du présent Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail (RASAMT-2022). Le RASAMT est une analyse des données administratives collectées auprès des structures productrices d'informations sur le marché du travail dans le cadre de l'exercice de leurs activités. Les données collectées dans le cadre de cette étude couvrent la période de 2019 à 2022, soit quatre ans. Il permet donc de renseigner certains indicateurs non obtenus à partir des données d'enquêtes. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des utilisateurs de données (décideurs politiques, partenaires publics et privés, chercheurs, particuliers, etc.) des informations actualisées, pertinentes sur des indicateurs en lien avec le marché du travail.

Ce rapport renseigne donc un ensemble d'indicateurs essentiels à une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Burkina Faso. Il peut permettre de déceler les perturbations et de prendre des décisions d'orientation.

Ainsi, la prise en compte des données sur le marché du travail par les décideurs nécessite des dispositifs statistiques de qualité.

C'est pourquoi, l'ONEF s'est engagé à faire le suivi de certains indicateurs sur le marché du travail pour mieux orienter les programmes et les politiques relatifs à la formation et à l'emploi au Burkina Faso.

Le présent rapport s'articule autour de six (6) principaux points à savoir (i) la définition des principaux concepts utilisés, (ii) la situation économique, financière, sociale et démographique, (iii) le marché du travail au Burkina Faso, (iv) la sécurité sociale des travailleurs, (v) les relations professionnelles et le dialogue social et (vi) les mouvements de populations.

## ➤ Objectifs

L'objectif général du rapport d'analyse situationnelle est d'établir la situation du marché du travail à partir des données administratives c'est-à-dire des données d'enquêtes couvrant la période 2019-2022.

De manière spécifique cette étude vise à :

- collecter les données administratives auprès des structures productrices d'informations sur le marché du travail;
- analyser les principaux indicateurs macro-économiques;
- analyser les principaux indicateurs relatifs aux données d'enquêtes sur l'emploi ;
- analyser les principaux indicateurs relatifs à l'éducation (enseignement secondaire, technique et professionnel, enseignement supérieur, formation professionnelle) ;
- analyser les indicateurs sur le dialogue social, la protection sociale et les mouvements de populations ;
- faire une analyse comparative des indicateurs de 2019 à 2022 ;

## ➤ Méthodologie

Afin de disposer des données fiables pour l'élaboration du présent rapport, l'ONEF a procédé à la collecte des informations dans les structures productrices de données sur le marché du travail. Ces données proviennent des rapports d'études et/ou d'activités de ces structures et couvrent la période 2019-2022.

Cette première édition du RASAMT a nécessité ainsi l'expertise des structures suivantes :

- La Direction générale du travail ;
- L'Institut nationale de la statistique et de la démographie ;
- La Direction générale de l'économie et de la planification ;
- La Caisse nationale de la sécurité sociale ;
- L'Agence nationale pour l'emploi ;
- La Direction générale des études et des statistiques sectorielles du MENAPLN ;
- La Direction générale des études et des statistiques sectorielles du MSJE ;
- Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation.

Conformément aux objectifs du rapport, les données collectées auprès des structures ont ensuite été traitées pour produire les tableaux et graphiques ici présentés. La collecte des données a été complétée par la revue documentaire en vue de disposer d'informations nécessaires pour l'élaboration du présent rapport.

Suivant un plan d'analyse élaboré et validé par l'équipe technique, l'équipe de rédaction composée de l'ONEF et des structures productrices des données sur le marché du travail a procédé à la rédaction du présent document (liste des membres de l'équipe de rédaction jointe en annexe).

# I. DEFINITION DES CONCEPTS

## 1.1. Concepts liés à l'emploi

**Emploi** : est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

**Emploi informel<sup>1</sup>** : Sont considérés ayant des emplois informels selon, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

**Population dans l'emploi** : La population dans l'emploi (population active occupée) est l'ensemble des personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.) et celles qui n'ont pas un emploi permanent mais qui ont travaillé au cours de la période de référence de 7 jours.

**Population en âge de travailler** : dans le cadre de cette étude, la population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus, conformément aux recommandations du BIT.

**Main-d'œuvre** : Le concept de main-d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. C'est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et sont disponibles pour travailler (population au chômage).

**Population hors de la main d'œuvre** : Elle est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, ou d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et de ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

**Population au chômage** : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes, âgées de 15 ans ou plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, qui n'ont pas d'emploi mais qui en ont recherché au cours des 30 derniers jours précédant l'interview et qui sont disponibles pour travailler au cours des 15 jours suivants.

**Taux de chômage** : C'est la proportion en pourcentage de la population de main-d'œuvre qui n'est pas pourvue d'un emploi. Le taux de chômage reflète le degré d'incapacité d'une économie de fournir un emploi à sa main-d'œuvre. La population au chômage comprend toutes les personnes dépourvues d'un emploi mais disponibles à travailler (immédiatement ou dans les 15 jours) et qui ont recherché du travail (dans les 30 derniers jours). Il est le nombre total des chômeurs du pays rapporté à la population active correspondante.

---

<sup>1</sup> Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{Main - d'oeuvre}} \times 100$$

**Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle** : Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut, dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (« demandeurs d'emploi non disponibles ») ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (« les demandeurs potentiels disponibles »).

**La mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre** : C'est le rapport entre les personnes en sous-emploi lié au temps de travail, les personnes au chômage et la main-d'œuvre potentielle sur main-d'œuvre élargie.

## 1.2. Concepts liés à l'éducation et à la formation

**Alphabétisation** : Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ». L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

**Taux d'alphabétisation** : Pourcentage de la population de 15 ans ou plus qui sait lire et écrire.

**Taux brut de scolarisation (TBS)** : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement quels que soient leurs âges et la population totale d'âge officiel de scolarisation à ce niveau. On a ainsi des taux bruts de scolarisation au primaire, au post-primaire, au secondaire et au supérieur.

**Taux d'achèvement** : Proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné.

**Taux de transition** : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente. On calcule le taux de transition du primaire au post-primaire, le taux de transition du post-primaire au secondaire et le taux de transition du secondaire au supérieur.

## 1.3. Concepts liés à la protection sociale

**Immatriculation** : C'est une opération d'identification et d'enregistrement des employeurs et travailleurs dans le fichier de la CNSS. Elle se traduit par l'attribution d'un numéro. Pour pouvoir bénéficier des différentes prestations de sécurité sociale, le travailleur doit être immatriculé.

**Personne assujettie<sup>2</sup>** : sont assujettis au régime de sécurité sociale tous les travailleurs soumis aux dispositions du code du travail sans aucune distinction notamment de race, de nationalité, de sexe et d'origine sociale, lorsqu'ils sont occupés en ordre principal, sur le territoire national pour le compte d'un ou plusieurs employeurs, nonobstant la nature, la forme, la validité du contrat ; la nature et le montant de la rémunération. Y sont également assujettis, les salariés de l'Etat et des autres personnes morales de droit public qui ne bénéficient pas, en vertu des dispositions légales ou réglementaires, d'un régime particulier et obligatoire de sécurité sociale.

**Accident de travail** : est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs. Est également considéré comme accident du travail, l'accident survenu à un travailleur pendant le trajet aller et retour et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi :

- entre sa résidence principale, une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial et le lieu de travail ;
- entre le lieu de travail et le restaurant, la cantine ou, d'une manière générale, le lieu où il prend habituellement ses repas ou perçoit sa rémunération ;
- pendant les voyages et mission dûment autorisés par l'employeur

**Contrat de travail** : Convention, conclue par écrit ou non, par laquelle une personne physique (le salarié) s'engage à mettre son activité professionnelle sous la subordination d'une personne physique ou morale (l'employeur) qui s'engage à lui assurer en contrepartie une rémunération.

**Attestation de travail** : Document délivré par l'employeur au travailleur au cours de l'exécution du contrat de travail pour attester que ce dernier est effectivement employé dans son entreprise.

**Grève** : Cessation concertée et collective de travail dans le but d'appuyer une revendication professionnelle et d'assurer la défense des intérêts matériels ou moraux des travailleurs

**Lock-out** : Décision par laquelle un employeur interdit aux salariés l'accès de l'entreprise à l'occasion d'un conflit collectif de travail.

**Accords collectifs d'établissement** : Les accords collectifs d'établissement sont des accords conclus entre, d'une part, un employeur ou un groupement d'employeurs, et, d'autre part, des organisations **syndicales** des travailleurs présentes dans l'établissement ou les établissements intéressés

**Mise en demeure** : Injonction, assortie ou non d'un délai d'exécution, adressée par l'inspecteur du travail à l'employeur, en vue de remédier à une infraction à la législation du travail constatée dans son établissement.

---

<sup>2</sup> la loi N°004-2021/AN du 06 avril 2021 portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés

**La rente** : en cas d'incapacité permanente dûment constatée par le médecin désigné ou agréé par l'établissement de prévoyance sociale chargé de gérer le régime institué par la loi N°004-2021/AN, la victime a droit à :

- une rente d'incapacité permanente, lorsque le degré de son incapacité est au moins égal à quinze pour cent ;
- une allocation d'incapacité versée en une seule fois, lorsque le degré de son incapacité est inférieur à quinze pour cent.

#### 1.4. Concepts liés aux mouvements de populations

**Migrant<sup>3</sup>** : Un migrant est une personne qui remplit l'une des conditions suivantes :

- vit dans une commune où elle n'est pas née (migrant durée-de-vie) ;
- réside dans une autre commune que celle où elle résidait il y a un an (migrant récent) ;
- réside dans une commune autre que celle où elle résidait en 2006 (migrant intercensitaire) ;
- a résidé à l'étranger (immigrant international).

Par opposition, un non migrant est une personne qui :

- vit dans une commune où elle est née ;
- vit dans la même commune où elle vivait en 2006 ;
- vit dans la même commune où il vivait un an avant le recensement ;
- n'a jamais résidé à l'étranger.

**Emigration<sup>4</sup>** : Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger au cours des douze derniers mois.

**Personne déplacée interne<sup>5</sup>** : Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

---

<sup>3</sup> Définition tirée du RGPH 2019

<sup>4</sup> RGPH 2019

<sup>5</sup> SP-CONASUR

## II. SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE, SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE

Cette partie traite du contexte global dans lequel se trouve le marché du travail au Burkina Faso. L'accent est mis principalement sur l'analyse des indicateurs sociodémographique et macroéconomique, afin d'identifier les perturbations qui pèsent sur le marché du travail mais aussi les opportunités qui s'y présentent.

### 2.1. Situation économique

La macroéconomie analyse la performance des économies et l'évolution de la production, de l'inflation et de la balance des paiements. Le contexte macroéconomique national constitue un atout ou une contrainte pour le marché du travail car c'est lui qui définit la quantité de ressources mobilisables au niveau interne pour une vitalité du marché du travail.

Au cours de la période 2019-2022, l'économie burkinabè a enregistré une croissance moyenne de 4,3% en termes réel avec un fort ralentissement de son rythme de croissance en 2020 (1,9%) après une croissance de 5,7 % réalisée en 2019. Ce ralentissement est dû essentiellement aux effets de la pandémie du COVID-19 qui a fortement impacté tous les secteurs de l'économie mais davantage le secteur tertiaire (-3,1% en 2020 après une hausse de 8,4% en 2019), notamment les services d'hébergement et de restauration, de transport de passagers et d'organisation de manifestations (annulation du SIAO, SNC, Tour du Faso, de la SAMAO et d'autres grandes rencontres) (voir annexe 2)

Tableau 1 : Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (%)

Rubrique	2019	2020	2021	2022
<b>PIB</b>	5,7	1,9	6,5	3,0
<b>Primaire</b>	1,7	6,5	-9,0	8,7
<b>Secondaire</b>	2,3	6,4	8,3	-6,1
<b>Tertiaire</b>	8,4	-3,1	13,5	6,6
<b>Consommation finale des ménages</b>	5,6	1,2	2,7	8,4
<b>Formation brute de capitale fixe</b>	<b>17,2</b>	<b>0,1</b>	<b>9,1</b>	<b>7,0</b>

Source : DGEP/IAP, cadrage macroéconomique, mars 2023

L'analyse de la structure de l'économie burkinabè sur la période sous revue, place le secteur tertiaire en premier rang en termes de contribution à la formation du PIB (42,4% en moyenne sur la période) suivi par le secteur secondaire (26,3%) et le secteur primaire (21,8%).

Sur la période 2019-2022, les niveaux d'investissement (Formation brute du capital fixe) a enregistré une progression moyenne de 8,3% par an, portée essentiellement par l'administration publique avec un accroissement moyen de 11,6% par an.

Le niveau élevé d'investissement (17,2%) en 2019 ne s'est pas traduit par une augmentation de la consommation (1,2%) en 2020 à cause des effets négatifs de la pandémie de Covid 19. Cependant, les investissements réalisés en 2021 ont fortement impacté le niveau des dépenses de consommation des ménages passant de 2,7% en 2021 à 8,4% en 2022.

Particulièrement pour l'année 2022, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte national marqué par la persistance des attaques terroristes entraînant un déplacement interne massif de populations, l'avènement d'une transition politique et par le déroulement de la campagne agro-sylvo-pastorale jugée quelque peu favorable. Ces facteurs ont conduit à une

décélération du rythme de la croissance économique. La croissance du PIB est ressortie à 3% avec une valeur ajoutée du secteur primaire et tertiaire respective de 8,7% et de 6,6%.

Quant au secteur secondaire, il a affiché une baisse de 6,1% de sa valeur ajoutée en lien avec la contreperformance des activités extractives suite à l'inondation et à la fermeture de la mine de zinc de Perkoa (Nantou Mining) d'une part et, d'autre part à l'arrêt des activités de production d'or de certaines mines en exploitation, le report de l'entrée en production des nouvelles mines d'or suite à des attaques terroristes.

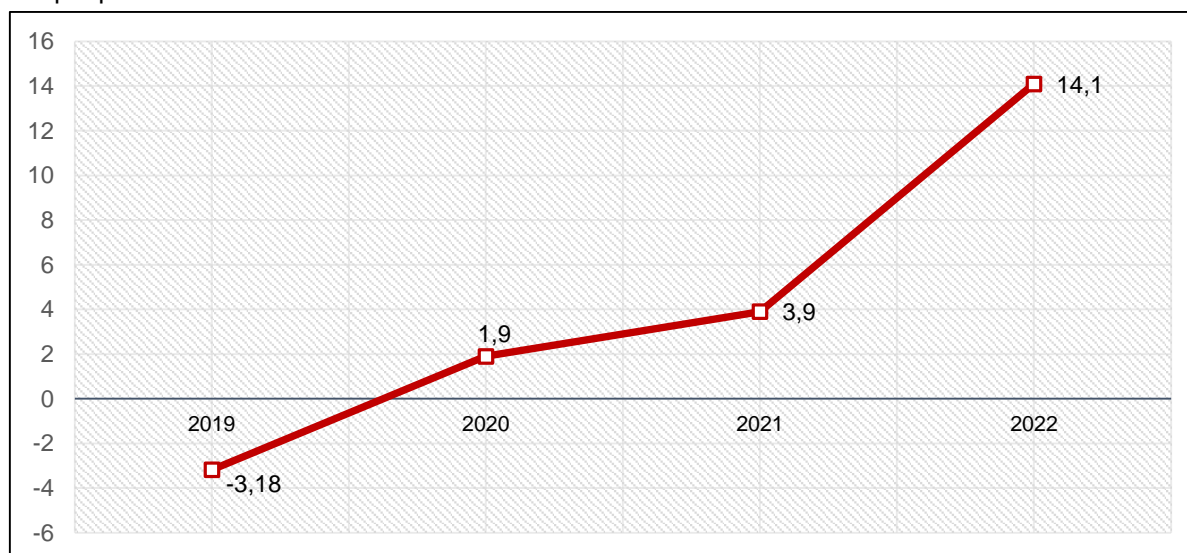
Tableau 2 : Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)

Rubrique	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
<b>Primaire</b>	20,2	21,7	20,5	25,0	21,8
<b>Secondaire</b>	25,6	28,4	27,6	23,5	26,3
<b>Tertiaire</b>	44,5	40,6	42,5	42,0	42,4
<b>Taxe indirecte (moins subvention)</b>	9,7	9,3	9,5	9,5	9,5
<b>Total (PIB au prix du marché)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DGEP/IAP, cadrage macroéconomique, mars 2023

S'agissant de l'inflation, elle a été globalement maîtrisée entre 2019 et 2021 en ressortant à 0,9% en moyenne. En effet, en 2019, il est enregistré une déflation (- 3,18%), expliquée principalement par l'effet conjugué de la bonne tenue de la campagne agricole 2018/2019 et la mise en œuvre de mesures gouvernementales de maîtrise des prix des produits de grande consommation. Sur la deuxième phase (2021-2022), le taux d'inflation est passé au-dessus de la norme communautaire (3%). En effet, il s'est situé à 3,9% en 2021 et à 14,1% en 2022, soit une progression de 10,2 points de pourcentage. Cette situation observée en 2022 s'inscrit dans une dynamique mondiale de flambée des prix à la consommation.

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation au Burkina Faso



Source : BCEAO/www.worldbank.org

Plusieurs raisons pourraient expliquer le niveau particulièrement élevé de l'inflation en 2022. Il s'agit principalement de la hausse du coût de production en lien avec le renchérissement ou les difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières importées (coût du fret, des hydrocarbures, des produits alimentaires, etc.) du fait de la crise Russo-ukrainienne, la faible performance de la campagne agricole 2021/2022 avec une baisse de la production céréalière de l'ordre de 10% et la spéculation sur les prix des produits de grandes



consommations, notamment alimentaires et les céréales au regard de la forte demande. En outre, la dégradation de la situation sécuritaire vient amplifier les pressions inflationnistes à travers la perte des moyens de subsistance, de production et de difficultés d'approvisionnement des marchés locaux.

Tableau 3 : Evolution du taux d'inflation moyen annuel au Burkina Faso

Libellé	2019	2020	2021	2022
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction alimentation</b>	-6,57	3,9	6,9	24,2
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants</b>	2,6	0,1	4,7	10,2
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction habillement</b>	0,72	0	0,1	0,3
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Ameublement</b>	1,19	-1,3	1,6	4,2
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction logement</b>	0,17	0	0	0,4
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Sante</b>	0,12	0	0,1	0,1
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Transport</b>	1,9	-0,5	-0,4	4,9
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Communication</b>	-11,09	0,2	0	0
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Loisirs</b>	-1,93	-0,1	0	0,3
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Enseignement</b>	1,78	2,1	1,5	3,2
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Hotels et restaurants</b>	1,97	0,3	0,7	1,7
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle de la fonction Autres biens et services</b>	0,33	0,3	-0,2	1,3
<b>Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)</b>	<b>-3,18</b>	<b>1,9</b>	<b>3,9</b>	<b>14,1</b>

Source : BCEAO/www.worldbank.org

## 2.2. Situation financière

Au niveau des finances publiques, les opérations financières de l'Etat ont été exécutées durant la période 2019-2022 dans un contexte marqué par l'avènement de la pandémie à Covid-19 et une persistance des attaques terroristes.

Sur cette période, le solde de la balance des paiements s'est affiché excédentaire durant les trois premières années (67,7 milliards en 2019, après 470,8 milliards en 2020, 653,1, milliards en 2021), à la faveur du dynamisme de l'activité exportatrice du secteur minier. Mais en 2022, on a enregistré un déficit de la balance de paiement à environ 664, 7 milliards de FCFA.

Le compte des transactions courantes est le poste de la balance des paiements qui retrace l'ensemble des échanges de biens, de services et de revenus, avec ou sans contrepartie réelle, entre agents économiques résidents et non-résidents. En 2022, le déficit du compte courant est évalué à 464,7 milliards, en régression de 335,9 milliards par rapport à 2021.

Le solde des services s'est détérioré de 233,8 milliards en passant de -593,00 milliards en 2021 à -826,80 milliards en 2022. Le solde des revenus primaire s'est détérioré de 23,8 milliards mais par contre celui du revenu secondaire lui a connu une amélioration de 8,7 milliards.

Le compte de capital a, quant à lui, affiché un solde excédentaire en constante augmentation durant la période 2019 à 2022. Au terme de l'année 2022, l'excédent du compte de capital, correspond à 263,30 milliards, marquant ainsi une augmentation de 10,4 milliards (4,1%) par rapport à son niveau de 2021. Cette amélioration découle essentiellement de l'accroissement des transferts de capitaux correspondent aux projets financés par les partenaires techniques et financiers du Burkina Faso.

Le compte financier, selon l'optique analytique de la BCEAO, retrace les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets des passifs vis-à-vis des non-résidents, issus des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. Un solde négatif traduit une entrée nette de capitaux et un solde positif reflète une sortie nette de capitaux. Au terme de l'année 2022, les flux d'opérations financières ont enregistré un montant net de 463,30 milliards, après -64,30 milliards en 2021, un recul imputable à l'ensemble des rubriques du compte financier.

Tableau 4 : Evolution de la balance des paiements de 2021 à 2022 (en milliards F CFA) (résumé)

Rubrique	2019	2020	2021	2022
<b>1. Compte des transactions courantes</b>	<b>-306,920</b>	<b>246,5</b>	<b>335,9</b>	<b>-464,7</b>
1.1. Biens	214,32	649,00	914,700	363,00
1.2. Services	-539,78	-498,3	-593,00	-826,8
1.3. Revenu primaire	-299,46	-319,9	-344,1	-367,9
1.4. Revenu secondaire	318	415,6	358,3	367
<b>2. Compte de capital</b>	<b>125,93</b>	<b>211,6</b>	<b>252,9</b>	<b>263,3</b>
<b>3. Compte financier</b>	<b>-252,91</b>	<b>-16,9</b>	<b>-64,3</b>	<b>463,3</b>
<b>4. Financement exceptionnel (PM)</b>	<b>0</b>	<b>9,1</b>	<b>6,6</b>	<b>0</b>
<b>Solde global</b>	<b>67,72</b>	<b>470,8</b>	<b>653,1</b>	<b>-664,7</b>

Source : BCEAO/ [www.bceao.int](http://www.bceao.int)

Sur la période 2017-2022, le ratio masse salariale sur recette fiscale a enregistré une hausse continue passant de 49,30 % en 2017 à 69,03% en 2020 avant de connaître une baisse à partir de 2021 pour se situer à 45,9% en 2022.

Le taux de pression fiscale a connu son niveau le plus bas en 2020 (13,29%) et le plus élevé 16,30% en 2022. Sur l'ensemble de la période, le taux de pression fiscale s'est chiffré à 15,05% en moyenne par an.

Le ratio besoin de financement sur PIB nominal a atteint son niveau le plus élevé (8,6%) en 2017 et son niveau le plus bas 3,39% en 2019.

Tableau 5 : Evolution de quelques ratios caractéristiques

Ratio	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Masse salariale/recettes fiscales	49,3	52,2	59,19	69,03	55,26	45,9
Taux de pression fiscale	15,3	15,13	15,15	13,29	15,11	16,3
Besoin de financement/PIB	6,3	4,22	3,39	5,15	6,3	8,6

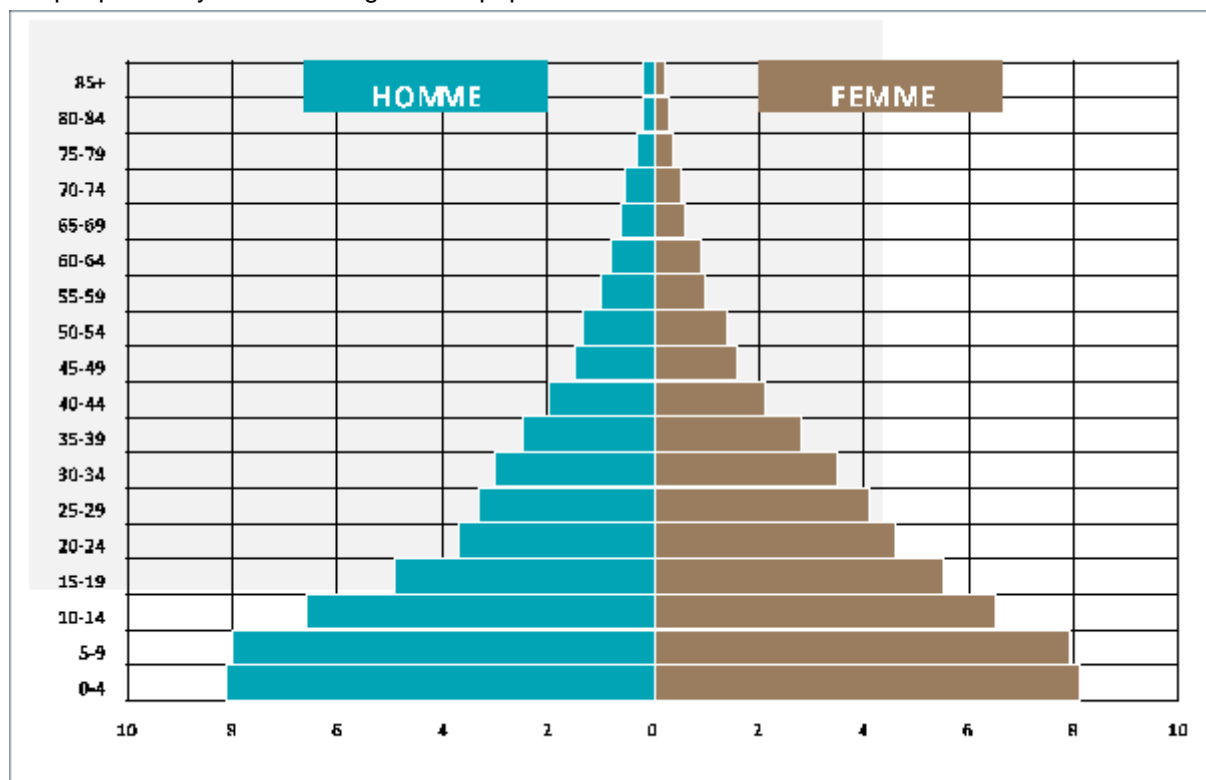
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-AC, octobre 2022 et DGEP/IAP, cadrage macroéconomique, mars 2023

## 2.3. Situation démographique

### 2.3.1. Effectifs de la population

La population du Burkina Faso en 2019 est de 20 505 155 habitants, dont 51,7% de femmes. La pyramide des âges de cette population issue du recensement montre une répartition selon le sexe, qui est légèrement dominée par les femmes. Elle a une base très large qui témoigne de la forte jeunesse de la population notamment la frange de 0 à 14 ans. Cette forte jeunesse de la population présage du défi élevé à relever en termes de scolarisation et de formation technique et professionnelle. Le sommet effilé de la pyramide montre que les personnes âgées sont moins nombreuses dans la population en comparaison avec les plus jeunes.

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population en 2019



Source : INSD, RGPH 2019

Les projections démographiques montrent que la population du Burkina Faso reste majoritairement jeune de 2020 à 2022. En effet, sur ces trois années, le tableau ci-après montre que les grands effectifs de population correspondent aux groupes d'âges jeunes. En 2022, les jeunes de 15 à 34 ans représentent 32% de la population totale. En relation avec l'emploi, cela représente un double enjeu pour le pays. Dans un premier temps, cette forte jeunesse en âge de travailler est un atout considérable pour l'économie nationale qui bénéficie d'une force importante de travail. A contrario dans un second temps, cette jeunesse constitue un défi majeur pour les autorités du pays en ce sens qu'elles doivent créer des opportunités d'emplois suffisantes et de qualité pour occuper ces bras valides.

Tableau 6 : Projections démographiques de 2020 à 2022 selon le groupe d'âge

Ages	2020			2021			2022		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
0-4	1 947 383	1 898 414	3 845 797	1 978 036	1 919 984	3 898 020	2 001 783	1 937 057	3 938 840
05-09	1 627 423	1 615 852	3 243 275	1 682 142	1 671 575	3 353 717	1 737 501	1 723 756	3 461 257
10-14	1 338 627	1 318 030	2 656 657	1 398 230	1 374 521	2 772 751	1 456 335	1 433 864	2 890 199
15-19	1 015 587	1 123 866	2 139 453	1 069 555	1 139 934	2 209 489	1 127 583	1 164 880	2 292 463
20-24	771 836	964 423	1 736 259	810 289	1 012 464	1 822 753	851 147	1 053 506	1 904 653
25-29	652 789	818 524	1 471 313	651 744	823 464	1 475 208	657 375	835 103	1 492 478
30-34	594 835	700 082	1 294 917	611 205	738 842	1 350 047	622 111	770 251	1 392 362
35-39	496 862	554 324	1 051 186	504 868	567 024	1 071 892	514 921	584 581	1 099 502
40-44	401 494	434 487	835 981	423 995	465 976	889 971	443 500	493 949	937 449
45-49	300 008	322 329	622 337	308 819	329 456	638 275	321 162	342 534	663 696
50-54	246 809	271 372	518 181	257 333	286 361	543 694	266 041	297 337	563 378
55-59	194 375	214 361	408 736	195 523	213 468	408 991	199 848	217 938	417 786

<b>60-64</b>	157 927	176 019	333 946	166 263	189 732	355 995	172 157	198 672	370 829
<b>65-69</b>	113 044	119 449	232 493	113 489	118 977	232 466	116 592	123 421	240 013
<b>70-74</b>	86 785	96 268	183 053	90 579	102 431	193 010	92 338	104 842	197 180
<b>75-79</b>	50 511	56 352	106 863	50 630	55 120	105 750	52 346	56 970	109 316
<b>80+</b>	58 871	78 718	137 589	57 112	76 503	133 615	55 490	73 983	129 473
<b>Total</b>	<b>10 055 166</b>	<b>10 762 870</b>	<b>20 818 036</b>	<b>10 369 812</b>	<b>11 085 832</b>	<b>21 455 644</b>	<b>10 688 230</b>	<b>11 412 644</b>	<b>22 100 874</b>

Source : INSD, Projections démographiques 2020-2035

### 2.3.2. Ratio de soutien économique et dividende démographique

#### 2.3.2.1. Ratio de soutien économique

L'indicateur Ratio de soutien économique (RSE) permet de capter le poids que ressentent les travailleurs de la part des consommateurs à prendre en charge (United Nations, 2013).

En termes d'interprétation, le RSE représente donc le nombre de travailleurs effectifs par consommateur effectif. Ainsi, rapporté à 100, un ratio de soutien de 45% signifie qu'il y a 45 travailleurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs. Lorsque ce ratio croît dans le temps, cela signifie que le travailleur effectif supporte de moins en moins de consommateurs, ceci permet de libérer des ressources économiques et correspond à une capture du dividende démographique. Le dividende démographique est donc appréhendé par un taux de croissance positif du ratio de soutien économique.

L'examen du graphique ci-dessous : Evolution du Ratio de soutien économique de 1950 à 2050 permet de dégager principalement deux phases (décroissante et croissante) dans l'évolution dudit ratio. En 1950, le RSE de 47 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs a connu une baisse régulière pour se situer à 40 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs en 1996. A partir de 1996, il a connu une augmentation régulière pour atteindre 41,51% en 2014 et 42,17% en 2018, soit un gain de 0,66 point de pourcentage. Si la tendance haussière observée jusqu'en 2018 se maintienne le RSE atteindrait 50,21% en 2050, soit 50 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs.

L'évolution du RSE entre 1950 et 1995 indique que la structure par âge de la population, caractérisée par une proportion importante de jeunes inactifs, a eu des effets négatifs sur l'économie dans son ensemble. Cette période correspond à la phase d'augmentation relative des consommateurs effectifs par rapport aux producteurs effectifs. Cette augmentation pourrait être expliquée notamment par une fécondité de plus en plus élevée, un solde migratoire négatif et important et les effets négatifs des politiques de restructuration sur les emplois. En effet, l'Indice synthétique de fécondité (ISF) est passé de 6,1 enfants par femme en 1960 à 7,3 en 1991 avant de baisser à 6,8 en 1996. De même, entre 1969 et 1999, le Burkina Faso a enregistré une sortie massive de population de 1 448 864 avec un solde migratoire négatif de 565 440 (OIM, 2016) dénotant une perte considérable de bras valides.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Programme d'ajustement structurel (PAS) dans les années 90, a eu pour conséquences des privatisations, des fermetures d'entreprises, des compressions de personnel et une réduction des recrutements dans la Fonction publique.

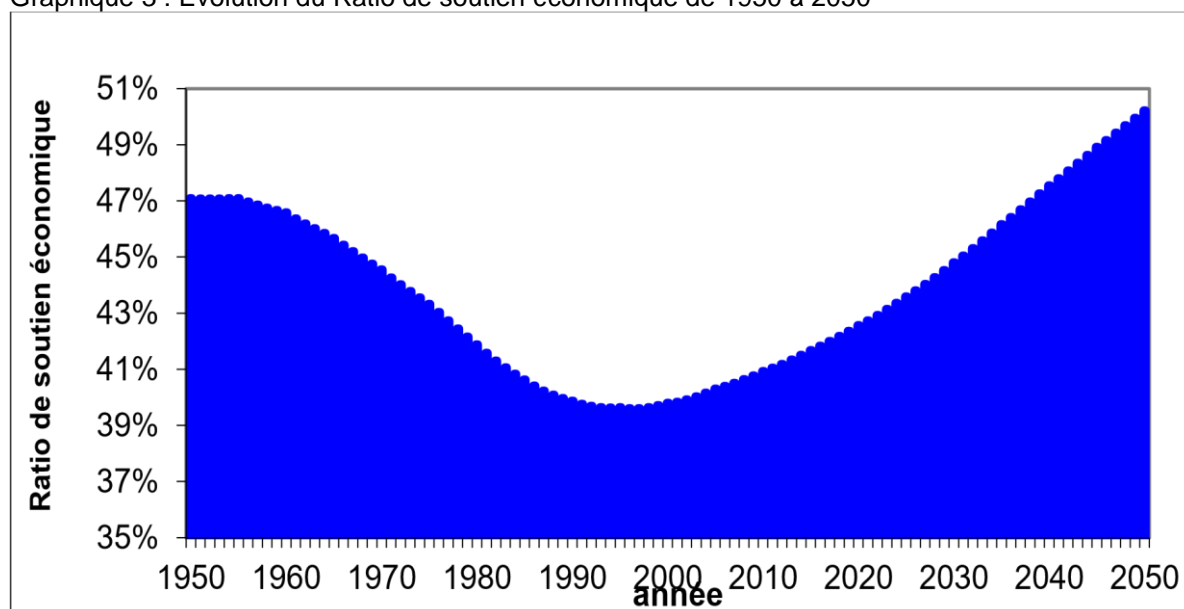
La période 1996-2018 correspond à une phase d'amélioration continue du ratio de soutien, traduisant une augmentation relative du nombre de producteurs effectifs par rapport à celui des consommateurs effectifs. Ces résultats montrent que le Burkina Faso est entré dans une période de « bonus » démographique depuis 1996 qui pourrait se maintenir jusqu'en 2050.

La croissance du RSE depuis 1996 pourrait être expliquée par la baisse de l'ISF passant de 6,8 en 1996 à 5,4 en 2018. Cette situation s'est traduite par une baisse relative du nombre de consommateurs effectifs. Aussi, les efforts constatés au niveau des politiques publiques de création d'emplois et de formation professionnelle notamment le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE), le programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF) pourraient en partie justifier la hausse du RSE.

L'exploitation minière a contribué fortement ces dernières années à la création d'emplois au Burkina Faso. En effet, le nombre d'emplois en 2018 dans le sous-secteur exploitation minière a atteint 9 200 emplois directs et 26 100 emplois indirects. Quant au sous-secteur exploitation artisanale, le nombre total d'emplois est estimé à 1,5 millions en 2018.

Pour accroître ses chances de capture du dividende démographique, le Burkina Faso doit poursuivre ses efforts en matière de création d'emplois et de formation professionnelle. Par ailleurs, l'amélioration de l'accès et de la qualité des systèmes éducatifs et de santé constitue également une condition sine qua non.

Graphique 3 : Evolution du Ratio de soutien économique de 1950 à 2050



Source : ONDD, 2021

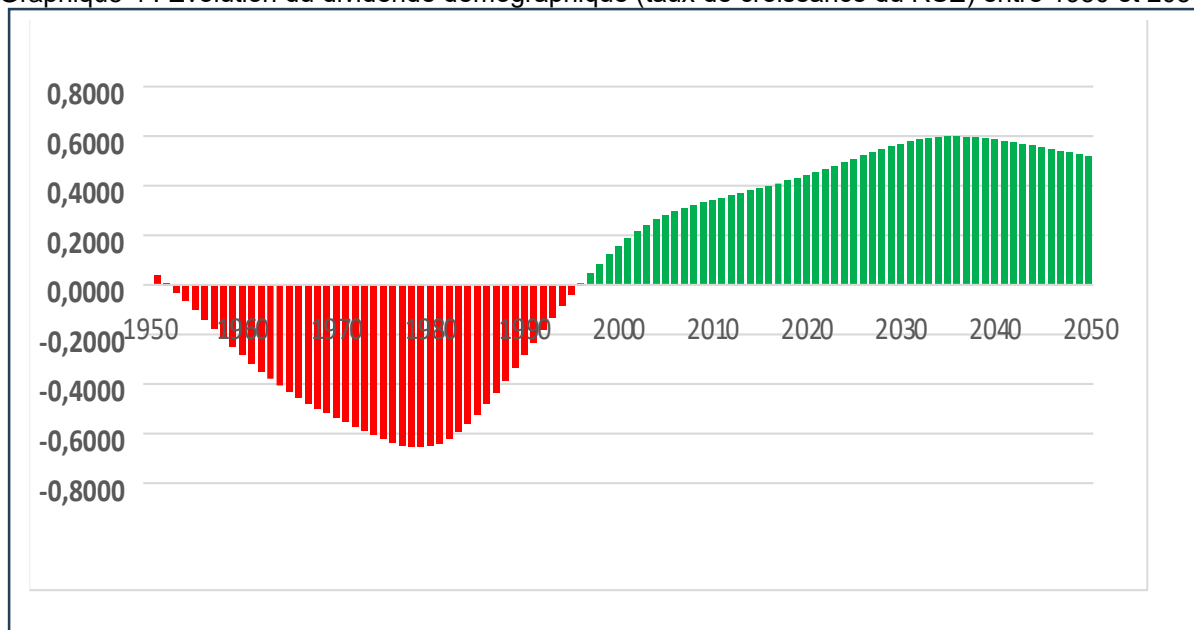
### 2.3.2.2. Dividende démographique

On distingue deux phases dans la capture du dividende démographique. Le premier dividende démographique est lié à l'évolution positive du RSE. Le second est un retour sur investissement du capital humain et des autres investissements structurants sur l'épargne privée et publique au bénéfice des personnes âgées. Le Graphique ci-dessous montre l'évolution de ce taux à partir de 1950 et met en évidence le premier dividende démographique pour le Burkina Faso. Il est observé sur le graphique deux phases, une phase négative et une phase positive. De 1953 à 1995, le taux de croissance du ratio de soutien économique est négatif. Au cours de cette période, il a d'abord connu une baisse continue jusqu'en 1979 avant de croître pour devenir positif à partir de 1996. Par conséquent, au cours de la période 1950 - 1995 la structure d'âge de la population ne favorisait pas la croissance économique.

A partir de 1996, le taux de croissance du RSE devient positif et croît jusqu'en 2036 où il atteint son pic avec une valeur de 0,6%. A partir de 2037, le taux de croissance de ce ratio décroît pour se situer à 0,52% en 2050.

L'année 1996 correspond à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique pour le Burkina Faso qui s'étalera sur un demi-siècle. Cette fenêtre représente une opportunité à saisir pour booster la croissance économique à travers des investissements structurants dans l'économie, la planification familiale et le capital humain. En effet, la mise en œuvre de politiques économiques et sociales adéquates sur cette période, permettrait d'améliorer la productivité et d'enregistrer d'importants gains économiques. Ce qui améliorerait les conditions de vie des populations. A contrario, des effets négatifs sur les conditions de vie des populations pourraient être observés.

Graphique 4 : Evolution du dividende démographique (taux de croissance du RSE) entre 1950 et 2050



Source : ONDD, 2021

## 2.4. Education et formation professionnelle

La dernière réforme de l'éducation est consacrée par la loi 013/AN du 30 juillet 2007 qui vise à mettre en place un système éducatif plus adapté, plus cohérent et plus fonctionnel, accessible à toutes les couches de la société burkinabé. Cette vision est en cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 4 qui ambitionne « assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, d'ici à 2030 ». A ce titre, l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (EFTP), de par son caractère multidimensionnel et transversal, constitue un levier dans la mise en œuvre de la réforme.

### 2.4.1. Situation de la couverture éducative

Du point de vue de l'accès, les effectifs scolarisés de 2021/2022 au niveau primaire ont régressé de 3,5% par rapport à l'année scolaire précédente et en moyenne annuelle de 0,6% au cours des quatre dernières années affectant ainsi le taux d'accès qui passe de 98,0% en 2018/2019 à 95,2% en 2021/2022. Le taux d'achèvement a aussi connu un recul. En 2021/2022, ce sont 62 élèves de 11 ans sur 100 qui accèdent en classe de CM2. Au cours de la période 2018/2019 à 2021/2022, le taux brut de scolarisation connaît une tendance à la baisse passant ainsi de 88,8% en 2018/2019 à 85,8% en 2021/2022.

Au niveau du post-primaire, l'année scolaire 2021/2022 enregistre une baisse de 8,9% des effectifs scolarisés par rapport à l'année scolaire précédente. Le taux d'achèvement au post



primaire est faible, soit un élève sur trois, tandis que le TBS est de 45,2% en 2021/2022. Quant aux effectifs de l'EFTP, leur proportion est en hausse depuis l'année scolaire 2018/2019 et représente 1,2% de l'effectif total du post-primaire.

Au secondaire, les effectifs de l'année scolaire 2021/2022 ont baissé de 8,4% par rapport à l'année scolaire précédente. La proportion de l'EFTP représente 12,4% en 2021/2022 et vient conforter la tendance à la hausse depuis 2018/2019. D'une manière globale, la tendance des effectifs est à la hausse aussi bien pour l'enseignement secondaire (1,9%) que pour l'EFTP (48,4%). Le taux d'achèvement au secondaire en plus d'être faible soit 19,1% est en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2020/2021.

Au supérieur, les effectifs scolarisés ont connu une hausse de 7,2% par rapport à l'année scolaire 2020/2021 et représente un taux d'accès de 948 étudiants pour 100 000 habitants. Les effectifs des étudiants ont globalement augmenté de 53,8% et ceux des diplômés de 26,4% sur la période de 2018/2019 à 2021/2022.

A la lumière de l'analyse des indicateurs ci-dessus, il ressort que les niveaux d'accès à l'éducation et de rétention des élèves jusqu'au bout d'un cycle scolaire demeurent pour le système éducatif des défis majeurs à relever. En effet, l'amélioration de l'offre éducative et de son efficacité interne est un facteur limitatif de l'entrée précoce des jeunes sur le marché du travail, surtout quand ceux-ci n'ont pas encore acquis de compétences professionnelles appropriées et adaptées aux besoins du marché.

Tableau 7 : Evolution de la couverture éducative

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
<b>Primaire</b>				
Effectif	3 233 784	3 240 347	3 289 736	3 174 946
Accès	98	94,9	97,3	95,2
TBS	88,8	86,6	86,1	85,8
Achèvement	61,7	60,3	62,4	62
% EFTP	na	na	na	na
<b>Post-Primaire</b>				
Effectif	1 046 425	1 049 792	1 041 663	948 892
Dont effectif EFTP	7 205	7 969	8 981	11 073
Accès	45,7	40,3	42,9	42,5
TBS	50,5	49,3	47,3	45,2
Achèvement	38,9	39	36,7	33,1
% EFTP	0,7	0,8	0,9	1,2
<b>Secondaire</b>				
Effectif	295 718	311 422	328 789	301 330
Dont effectif EFTP	25 270	28 454	33 944	37 491
Accès	25	16,7	19,5	16,2
TBS	21,6	21,9	22,3	21,6
Achèvement	15,4	17,5	20	19,1
% EFTP	8,5	9,1	10,3	12,4
<b>Supérieur</b>				
Effectif	132 569	151 305	190 218	203 936
Accès (nombre)	655	739	884	948
Diplômés	13 832	15 615	19 477	17 480
% Filières	48,8	56,7	64	72,2

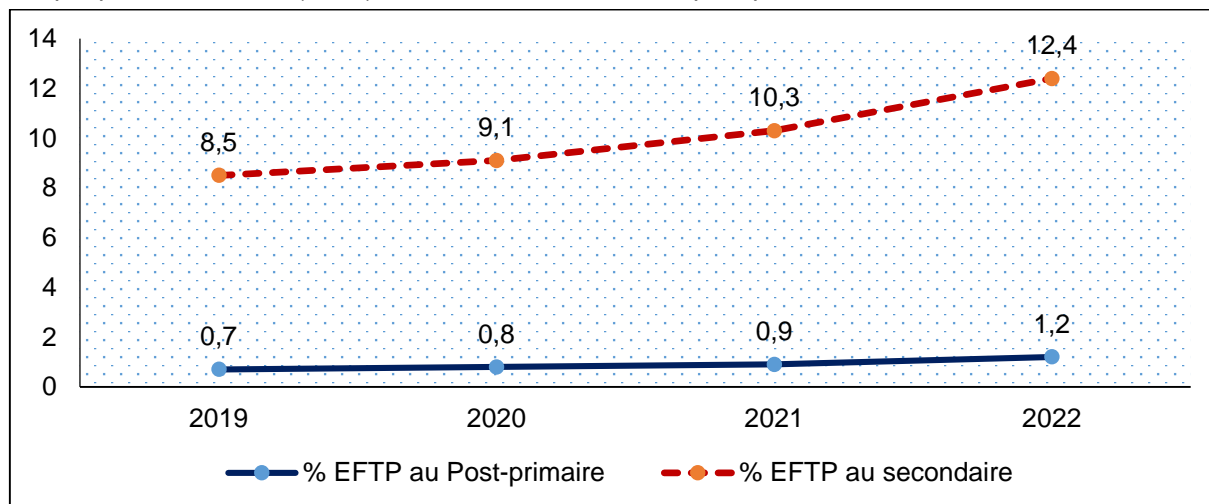
Source : construit à partir des annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN et DGESS/MESRI

Seulement, 4% des effectifs du post-primaire et du secondaire sont inscrits à l'EFTP en 2022 soit 48 564 élèves sur l'ensemble des 1 250 222 élèves scolarisés. Au post-primaire, la proportion des effectifs de l'EFTP est de 1,2% et de 12,4% au secondaire. Le niveau de scolarisation en EFTP au Burkina est toujours embryonnaire malgré l'accroissement moyen

annuel régulier de ses effectifs soit de 15,4% et de 14,1% respectivement au post-primaire et au secondaire.

Parallèlement aux effectifs de l'EFTP qui croissent, la proportion des filières professionnalisantes dans l'enseignement supérieur croît d'année en année passant de 48,8% en 2018/2019 à 72,2% en 2021/2022.

Graphique 5 : Evolution (en %) des effectifs de l'EFTP au post-primaire et au secondaire



Source : construit à partir des annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Avec des niveaux d'accès et d'achèvement qui restent encore très perfectibles, on observe des taux de transition bas entre les cycles. Le taux de transition vers l'enseignement post-primaire est de 51,5% en 2021/2022. Il a régressé de 10,1 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. La transition entre le dernier niveau du post-primaire et le premier niveau du secondaire est en régression continue passant ainsi de 43,2% en 2018/2019 à 27,8% en 2021/2022 soit une perte de 15,4 points de pourcentage. En 2021/2022, le taux de transition au supérieur est de 77,2% et évolue en dent de scie passant ainsi de 81,7%, à 80,0% puis à 88,8% et à 77,2% respectivement en 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 et en 2021/2022.

Le faible taux de transition dans les différents cycles pourrait s'expliquer entre autres par la baisse des taux de réussite aux examens, le redoublement et les abandons intra-cycles scolaires. La fermeture des écoles dans certaines localités du fait du terrorisme et la déperdition scolaire causée par l'attrait dans les sites d'orpillage seraient probablement aussi des facteurs explicatifs de cette situation. Les différents de taux de succès aux différents examens évoluent généralement en dents de scie et sont les pourvoyeurs des nouveaux entrants dans les cycles supérieurs. Une amélioration de la transition vers les différents cycles s'avère nécessaire en agissant sur les facteurs favorisant l'accès, le maintien à l'intérieur des cycles et l'achèvement en fin des cycles d'enseignement.



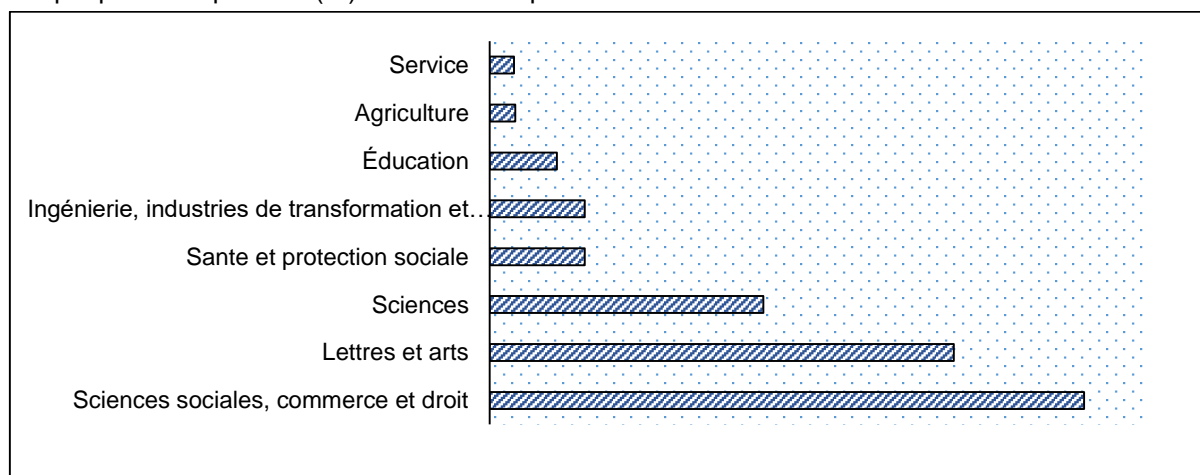
Tableau 8 : Quelques indicateurs de d'accès et/ou de participation

Rubrique	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
<b>Taux de transition primaire vers l'enseignement post-primaire</b>	<b>61,6</b>	<b>53,5</b>	<b>56,0</b>	<b>51,5</b>
<b>Masculin</b>	63,7	56,2	56,0	52,7
<b>Féminin</b>	59,5	51,2	56,1	50,5
<b>Urbain</b>	64,7	62,1	66,4	57,9
<b>Rural</b>	60,3	50,1	51,6	48,7
<b>Taux de transition post-primaire vers l'enseignement secondaire</b>	<b>43,2</b>	<b>30,3</b>	<b>34,2</b>	<b>27,8</b>
<b>Masculin</b>	48,1	35,1	37,7	31,6
<b>Féminin</b>	38,4	26,0	31,1	24,7
<b>Urbain</b>	61,6	43,9	47,6	39,7
<b>Rural</b>	33,2	21,8	24,7	18,8
<b>Taux de transition du secondaire au supérieur<sup>6</sup></b>	<b>81,7</b>	<b>80,0</b>	<b>88,0</b>	<b>77,2</b>
<b>Masculin</b>	71,1	86,9	95,3	84,2
<b>Féminin</b>	88,9	70,4	78,2	68,7

Source : construit à partir des annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN et DGESS/MESRI

En 2021/2022, 203 936 étudiants étaient en formation dans les universités publiques et privées ainsi que dans des grandes écoles. Les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Arts » ont enregistré plus d'étudiants avec des proportions respectives de 36,3% et 28,3%. Le domaine « Sciences » arrive en troisième position avec 16,7% de l'effectif des étudiants. Le domaine « Agriculture » a une faible proportion (1,6 %). Cette tendance est bien maintenue durant la période 2018/2019 à 2021/2022.

Graphique 6 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études en 2022



Source : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

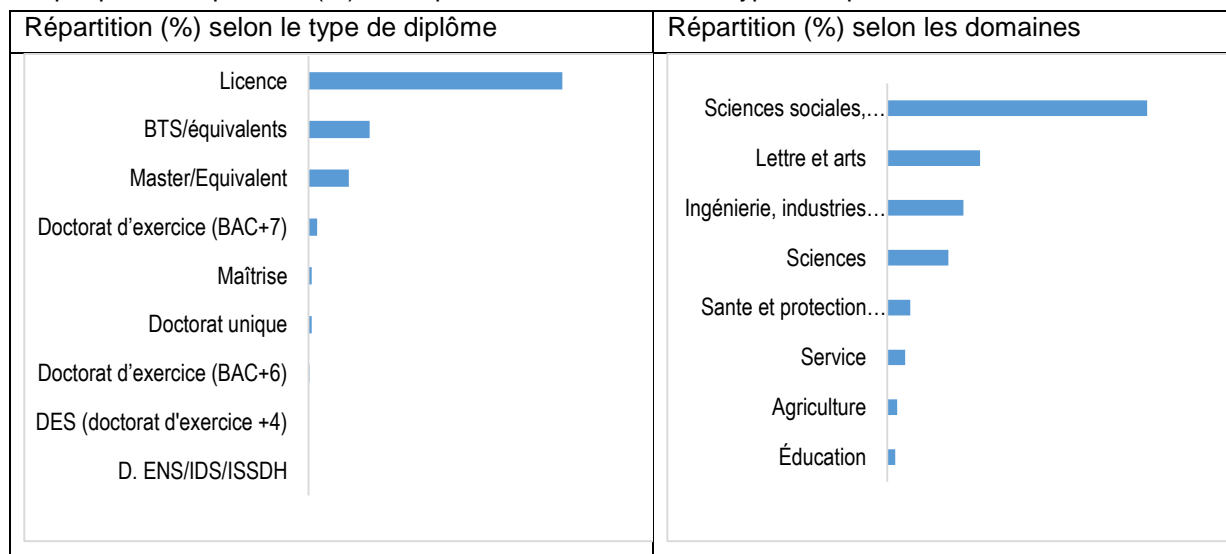
Selon le diplôme, les titulaires de la Licence/équivalent sont les plus représentés avec une proportion de 68,2% suivis des diplômés en BTS/équivalent avec une proportion de 16,4%.

Le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit » enregistre la plus forte proportion de diplômés, soit 47,3 % suivi du domaine « Lettres et arts » avec 16,9%. Les domaines «

<sup>6</sup> Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte les nouveaux et les anciens bacheliers ainsi que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N

Education » et « Agriculture » enregistrent les plus faibles proportions des diplômés soit respectivement 1,5% et 1,8%.

Graphique 7 : Répartition (%) des diplômés de 2021 selon le type de diplôme et le domaine



Source : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

L'ensemble des instituts de l'enseignement supérieur et des grandes écoles tous statuts confondus ont dénombré 17 480 diplômés en 2021. Par rapport à 2020, le nombre des diplômés a baissé de 10,3 %.

Annuellement, en moyenne 16 600 nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur entrent sur le marché du travail au cours des 4 dernières années. En termes d'évolution, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a connu une croissance annuelle moyenne d'environ 8,1% entre 2018 et 2021, passant de 13 832 à 17 480 diplômés.

Tableau 9 : Répartition des étudiants par diplôme d'étude

Diplômes	2018	2019	2020	2021
<b>BTS/DUT/DTS</b>	3 362	1 980	2 720	2 870
<b>Licence ou équivalent</b>	7 724	7 270	10 978	11 920
<b>Maîtrise</b>	529	422	663	160
<b>Diplôme de l'IDS/l'ISSDH</b>	663	3 757	2 678	4
<b>Master ou équivalent</b>	970	1 644	1 820	1 897
<b>Doctorat d'exercice (BAC+6)</b>	75	77	37	48
<b>Doctorat d'exercice (BAC+7)</b>	415	286	404	411
<b>Doctorat unique</b>	44	179	151	151
<b>DES</b>	50	0	26	19
<b>Total diplômés</b>	<b>13 832</b>	<b>15 615</b>	<b>19 477</b>	<b>17 480</b>

Source : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

L'effectif des candidats admis aux examens de l'EFTP en 2022 s'élevait à 20 149 personnes, avec 42,0% au BEP, 29,6% au CAP et 28,3% au BAC. Ce nombre a connu une hausse de 21,2% par rapport à l'année 2021. De 2019 à 2022, l'effectif total des admis à ces différents examens est de 58 267 et la proportion des admis au CAP, BEP et Bac est respectivement de 29,9%, 38,6% et 31,5%.

L'effectif des candidats de sexe féminin admis en 2022 était de 8 126 et représentait 40,3% des candidats admis. L'effectif cumulé des candidates admises est de 23 124 et représente 39,7% de l'effectif des admis au cours de la période 2019-2022. Les candidates sont plus représentées au niveau du BAC et du BEP avec des proportions respectives de 37,2% et 32,7%.

Relativement aux spécialités des examens, il ressort une nette prépondérance des admis au niveau du BEP industriel (73,3%), du CAP industriel (65,0%) et du BAC technologique (74,8%) au cours de la période 2019-2022.

Tableau 10 : Evolution du nombre de candidats admis selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe

NATURE DE L'EXAMEN	SEXE	2019	2020	2021	2022
<b>BEP Commerciaux</b>	G	330	404	309	391
	F	787	1248	1130	1394
	T	1117	1652	1439	1785
<b>BEP Industriels</b>	G	1789	3196	3816	5334
	F	284	637	721	1349
	T	2073	3196	4537	6683
<b>CAP Commerciaux</b>	G	204	323	383	286
	F	691	1177	1518	1507
	T	895	1500	1901	1793
<b>CAP Industriels</b>	G	1171	1945	2689	3450
	F	348	439	562	726
	T	1519	2384	3251	4176
<b>BAC Professionnel</b>	G	619	609	758	525
	F	208	249	256	1407
	T	827	858	1014	1932
<b>BAC Technologique</b>	G	1670	1213	2329	2037
	F	1479	1111	2153	1743
	T	3149	2324	4482	3780

Source : annuaires statistiques de la DGEC/MENAPLN

Les taux de réussite aux examens de l'EFTP en 2022 étaient supérieurs à 50% excepté le BAC technologique qui a un taux de réussite de 40,4%. Les taux de succès les plus élevés sont au niveau du BAC professionnel (86,8%), du CAP industriel (86,2%) et du BEP industriel (68,6%). Comparativement à 2021, les taux de succès étaient plus élevés au niveau du BAC professionnel, du CAP industriel et des spécialités du BEP contrairement aux autres.

En 2022, le taux de succès aux examens dans chacune des spécialités était plus élevé chez les garçons que chez les filles à l'exception de la spécialité BEP industriel. Au cours de la période 2019-2022, les taux de succès les plus bas sont observés dans la spécialité BAC technologique en 2019 (38,5%), et en 2020 (29,4%) et les taux de succès les plus élevés sont enregistrés en 2021 (CAP industriel 82,2%) et en 2022 (BAC professionnel 86,8%).

Tableau 11 : Evolution du taux de succès (%) selon la nature de l'examen de l'EFTP et le sexe

NATURE EXAMEN	SEXE	2019	2020	2021	2022
BEP Commerciaux	G	49,1	62,4	48,6	56,7
	F	45,1	55,9	47,1	50,3
	<b>T</b>	<b>46,2</b>	<b>57,4</b>	<b>47,4</b>	<b>51,5</b>
BEP Industriels	G	52,2	56,6	58,2	68,4
	F	51,4	59,1	55,2	69,3
	<b>T</b>	<b>52,1</b>	<b>57,0</b>	<b>57,7</b>	<b>68,6</b>
CAP Commerciaux	G	47,6	70,5	74,5	67,3
	F	44,3	65,8	69,5	62,0
	<b>T</b>	<b>45,0</b>	<b>66,8</b>	<b>70,5</b>	<b>62,8</b>
CAP Industriels	G	48,6	83,1	83,6	87,1
	F	69,3	74,2	76,3	82,6
	<b>T</b>	<b>52,2</b>	<b>81,3</b>	<b>82,2</b>	<b>86,2</b>
BAC Professionnel	G	81,3	74,7	74,9	89,0
	F	82,5	79,3	81,8	85,9
	<b>T</b>	<b>81,6</b>	<b>76,0</b>	<b>76,5</b>	<b>86,8</b>
BAC Technologique	G	41,0	30,7	45,2	44,7
	F	35,9	28,1	41,6	36,3
	<b>T</b>	<b>38,5</b>	<b>29,4</b>	<b>43,4</b>	<b>40,4</b>

Source : annuaires statistiques de la DGEC/MENAPLN

L'effectif des apprenants en 2022 était de 48 664, soit une hausse de 13,1% par rapport à l'année précédente. Toutefois, des disparités existent selon la section. En effet, la hausse la plus importante est notée dans la section « agro-sylvo-pastoral » avec 55,7% et la section « tertiaire » enregistre une baisse de 8,0%.

Au cours de ces quatre années scolaires, 160 387 apprenants ont été inscrits dans les trois sections de l'EFTP avec une forte représentation de la section « industriel » (64,3%) et la section « agro-sylvo-pastoral » enregistre le moins d'effectif (2,8%).

Les apprenantes représentent 36,3% de l'effectif total des quatre (04) dernières années scolaires. A l'exception de la section « tertiaire » dans laquelle les filles représentent 71,8%, les autres sections connaissent une prédominance des garçons durant la même période.

Tableau 12 : Evolution du nombre d'apprenants de l'EFTP par section et selon le sexe

SECTION	2018/2019			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	3 126	15 916	19 042	3 228	18 316	21 544	5 036	23 080	28 116	6 716	27 674	34 390
Tertiaire	8 613	3 921	12 534	9 392	4 041	13 433	10 122	3 822	13 944	9 738	3 089	12 827
Agro-Sylvo-pastoral	433	466	899	753	693	1 446	349	516	865	662	685	1 347
<b>Total général</b>	<b>12 172</b>	<b>20 303</b>	<b>32 475</b>	<b>13 373</b>	<b>23 050</b>	<b>36 423</b>	<b>15 507</b>	<b>27 418</b>	<b>42 925</b>	<b>17 116</b>	<b>31 448</b>	<b>48 564</b>

Source : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

La situation des apprenants en dernière année de cycle de formation révèle un accroissement global de l'effectif en 2021/2022 par rapport à l'année scolaire précédente, soit 14,2%. Cette variation présente des disparités d'une section à l'autre. En effet, les effectifs ont plus que

doublé dans la section « agro-sylvo-pastoral » tandis qu'ils ont baissé de 9,1% dans la section « tertiaire ».

Les effectifs des apprenants des deux sexes ont aussi connu une hausse au cours des 2 dernières années, soit 17,3% pour les garçons, et 9,4% pour les filles. Par rapport à l'année scolaire 2020/2021, la hausse la plus importante chez les apprenants de sexe féminin a été observée dans la section « agro-sylvo-pastoral » avec 174,2%. A l'opposé, la baisse la plus forte (21,8%) est enregistrée chez les apprenants de sexe masculin dans la section « tertiaire ».

D'une manière générale, les effectifs des apprenants en fin de cycle au cours de ces années scolaires ont augmenté avec un taux d'accroissement de 54,2% entre 2018/2019 et 2021/2022 et un taux d'accroissement moyen annuel de 15,5% au cours de ces quatre années.

Tableau 13 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle de l'EFTP par section selon le sexe

SECTION	2018/2019			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	1 190	6 295	7 485	1 196	7 715	8 911	1 869	9 309	11 178	2 600	11 586	14 186
Tertiaire	4 174	1 931	6 105	4 675	1 951	6 626	5 219	1 996	7 215	5 001	1 560	6 561
Agro-Sylvo-pastoral	103	116	219	323	321	644	93	154	247	255	292	547
<b>Total général</b>	<b>5 467</b>	<b>8 342</b>	<b>13 809</b>	<b>6 194</b>	<b>9 987</b>	<b>16 181</b>	<b>7 181</b>	<b>11 459</b>	<b>18 640</b>	<b>7 856</b>	<b>13 438</b>	<b>21 294</b>

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

#### 2.4.2. Accès à la formation professionnelle qualifiante

En 2021/2022, l'effectif des apprenants des CEBNF (Formation des adolescents aux métiers) toutes filières confondues était de 6 419 dont 61,0% de filles. Cet effectif s'est accru de 8,2% par rapport à l'année précédente. La filière couture enregistre le plus grand nombre d'apprenants, soit 67,7% de l'effectif total, avec une supériorité des filles (77,0%) par rapport aux garçons. Cette proportion des effectifs de la filière couture est passée de 58,0% en 2018/2019 à 68,0% pour chacune des trois années suivantes. Cette filière est suivie de la mécanique et de la coiffure avec des proportions respectives de 10,6% et 3,7%.

De 2018 à 2022, les filières qui ont enregistré les plus grands effectifs sont la Couture (65,9%) et la mécanique (10,1%).

Tableau 14 : Evolution du nombre d'apprenants des CEBNF

Filières	2018/2019			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Coiffure	195	121	316	101	42	143	119	74	193	238	2	240
Couture	1 229	836	2 065	957	506	1 463	2 791	1 241	4 032	3 343	1 000	4 343
Maçonnerie	12	17	29	0	0	0	0	13	13	0	32	32
Mécanique	132	249	381	0	74	74	18	663	681	28	654	682
Menuiserie	59	78	137	11	126	137	9	199	208	43	162	205
Soudure	4	53	57	16	36	52	19	186	205	15	206	221
Teinture	0	0	0	25	5	30	9	2	11	31	0	31
Tissage	103	107	210	20	0	20	62	0	62	53	11	64
Tricotage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	7	26
Savonnerie	14	11	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	201	135	336	106	126	232	164	364	528	145	430	575
<b>Total</b>	<b>1 949</b>	<b>1 607</b>	<b>3 556</b>	<b>1 236</b>	<b>915</b>	<b>2 151</b>	<b>3 191</b>	<b>2 742</b>	<b>5 933</b>	<b>3 915</b>	<b>2 504</b>	<b>6 419</b>

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Le tableau ci-dessous donne la situation des taux d'admission aux titres de qualification professionnelle notamment le CQP, le BQP, le BPT, le BPTS au cours de la période 2019-2021.

Sur la période, le BPT enregistre les taux d'admission les plus élevés, soit 93,1% ; 88,8% et 91% respectivement en 2019 ; 2020 et 2021. Pendant la même période, pour le BPTS, le taux d'admission est de 100% pour les femmes. Le CQP enregistre les taux de 78,1% en 2020 et 84,5% en 2021. Quant au BQP, le taux d'admission est de 81,2% et 80,5% respectivement en 2020, 2021.

Tableau 15 : Taux d'admission au titre de qualification professionnelle par année et par sexe (en %)

Titre de qualification	2019			2020			2021		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>CQP</b>	78,4	74,7	<b>76,7</b>	82,6	73,3	<b>78,1</b>	88,0	81,0	<b>84,5</b>
<b>BQP</b>	75,9	53,7	<b>67,8</b>	85,4	70,3	<b>81,2</b>	95,6	96,7	<b>80,5</b>
<b>BPT</b>	92,7	100,0	<b>93,1</b>	88,4	91,9	<b>88,8</b>	89,8	100,0	<b>91,0</b>
<b>BPTS</b>	97,7	100,0	<b>97,8</b>	74,6	100,0	<b>75,7</b>	52,8	100,0	<b>56,1</b>
<b>Ensemble</b>	79,5	72,3	<b>76,5</b>	83,6	73,3	<b>79,3</b>	86,4	81,3	<b>84,1</b>

Source : DGESS/MJPEE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Au niveau des régions, pendant la période 2019-2021, les taux d'admission les plus élevés au CQP ont été enregistrés dans les régions du Plateau Central avec 87,7% en 2019, 97,8% en 2020 et 98,3% en 2021 et de la Boucle du Mouhoun avec 86,6% en 2019 et 91,8% en 2020 et 2021.

Pour le BQP, les régions du Plateau Central et du Centre ont enregistré les taux d'admission les plus élevés au cours de la période.

En ce qui concerne le BPT, les taux d'admission sont de 100% dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest.

Tableau 16 : Taux d'admission par année, le titre de qualification et la région (en %)

Région	CQP			BQP			BPT		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
<b>Boucle du Mouhoun</b>	86,6	91,8	91,8	82,8	71,0	72,4	100,0	100,0	100,0
<b>Cascades</b>	73,9	62,1	83,3	41,7	60,0	40,0	85,7	-	-
<b>Centre</b>	78,8	79,9	81,4	69,8	85,5	79,6	84,3	75,5	84,0
<b>Centre-Est</b>	70,2	82,0	79,3	75,0	60,0	60,0	66,7	66,7	-
<b>Centre-Nord</b>	77,2	79,4	91,2	69,6	60,0	86,7	-	100,0	100,0
<b>Centre-Ouest</b>	62,9	61,4	75,8	35,7	55,9	75,6	100,0	100,0	100,0
<b>Centre-Sud</b>	84,6	78,3	96,2	16,7	75,0	80,0	-	100,0	100,0
<b>Est</b>	71,3	78,5	89,3	63,6	84,5	70,9	66,7	66,7	90,9
<b>Hauts-Bassins</b>	76,4	71,3	77,4	53,7	70,0	75,6	95,5	84,9	89,0
<b>Nord</b>	79,4	80,1	89,9	65,2	60,0	69,7	100,0	80,0	100,0
<b>Plateau Central</b>	87,7	97,8	98,3	88,9	89,3	91,8	96,3	94,7	95,0
<b>Sahel</b>	74,4	83,0	95,5	66,7	66,7	50,0	-	-	-
<b>Sud-Ouest</b>	71,8	59,1	77,8	50,0	50,0	77,8	-	100,0	-
<b>Ensemble</b>	<b>76,7</b>	<b>78,1</b>	<b>84,5</b>	<b>67,8</b>	<b>81,2</b>	<b>80,5</b>	<b>93,1</b>	<b>88,8</b>	<b>91,0</b>

Source : DGESS/MJPEE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

En 2022, les filières « Restauration » et « Structures métalliques » ont enregistré chacune un taux d'admission supérieur à 90%.

Au cours de la période, le taux global d'admission au CQP est en hausse continue passant de 76,7% en 2019 à 86,2% en 2022. Cette dynamique est principalement soutenue par les taux de succès au niveau des filières « Restauration » et « Structures métalliques ». Les filières « Cycles et motocycles », « Maintenance des véhicules automobiles », « Menuiserie bois et matériaux associés » et « Bâtiment » ont enregistré chacune un taux d'admission supérieur à 80% au cours de la période.

Tableau 17 : Taux d'admission au CQP selon la filière et l'année (en %)

Filières	CQP			
	2019	2 020	2 021	2022
<b>Bâtiment</b>	80,4	83,7	92,6	85,2
<b>Coiffure</b>	72,0	73,9	73,4	82,0
<b>Cycles et motocycles</b>	84,2	82,8	89,7	86,7
<b>Électricité</b>	76,8	79,5	80,7	86,8
<b>Habillement</b>	74,0	72,9	81,6	84,3
<b>Maintenance des véhicules automobiles</b>	80,9	91,7	91,0	87,7
<b>Menuiserie bois et matériaux associés</b>	80,4	88,4	97,3	88,1
<b>Restauration</b>	78,8	93,8	99,3	99,0
<b>Structures métalliques</b>	77,8	79,6	90,1	94,8
<b>Ensemble</b>	<b>76,7</b>	<b>78,1</b>	<b>84,5</b>	<b>86,2</b>

Source : DGESS/MJPEE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

Les taux d'admission au BQP étaient de 67,8% en 2019, 81,2% en 2020, 80,5% en 2021 et 97,2% en 2022.

En 2019, les filières génie alimentaire et non alimentaire, bâtiment, menuiserie bois et matériaux associés, enregistrent un taux d'admission au BQP de plus de 90%. La filière habillement enregistre un taux d'admission de 36,2%.

En 2021, les filières génie alimentaire et non alimentaire, menuiserie bois et matériaux associés, structures métalliques ont un taux d'admission de 100%. La filière coiffure a le taux d'admission le plus faible de l'année, soit 50%.

En 2022, les filières « Bâtiment », « Electricité », « Mécanique générale » et « Maintenance informatique et télécommunication » ont chacune un taux d'admission de 100%. Le plus faible taux a été enregistré dans la filière Coiffure soit 45,7% suivie de la filière Habillement avec 77,8%.



Tableau 18 : Taux d'admission au BQP selon la filière et l'année (en %)

Filières	BQP			
	2019	2020	2021	2022
<b>Génie alimentaire et non alimentaire</b>	100,0	100,0	100,0	92,1
<b>Coiffure</b>	-	50	50,0	45,7
<b>Menuiserie bois et matériaux associés</b>	100,0	95,5	100,0	72,1
<b>Bâtiment</b>	94,8	97,1	89,9	100,0
<b>Structures métalliques</b>	79,2	93,1	100,0	96,4
<b>Habillement</b>	36,2	43,8	67,3	77,8
<b>Électricité</b>	63,5	81,6	60,1	100,0
<b>Électromécanique</b>	-	84,0	90,9	80,8
<b>Électronique</b>	91,7	95,5	86,4	97,1
<b>Maintenance des équipements techniques énergétiques</b>	-	89,1	93,8	95,8
<b>Maintenance des véhicules automobiles</b>	90,6	92,2	87,8	84,3
<b>Mécanique générale</b>	-	91,7	91,7	100,0
<b>Maintenance informatique et télécommunication</b>	100,0	94,8	95,8	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>67,8</b>	<b>81,2</b>	<b>80,5</b>	<b>97,2</b>

Source : DGESS/MJPEE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B

En 2019 et 2020, les filières génie alimentaire et non alimentaire, maintenance des équipements techniques énergétiques, mécanique générale, topographie enregistrent un taux d'admission au BPT de 100%. Les autres filières à l'exception de la filière Electronique (35,1% en 2020) ont un taux d'admission de plus de 70%.

En 2021, les filières génie alimentaire et non alimentaire, mécanique générale ont un taux d'admission de 100%. Les autres filières enregistrent chacune un taux de plus de 80%.

Tableau 19 : Taux d'admission au BPT selon la filière et l'année (en %)

Filières	BPT			
	2019	2020	2021	2022
<b>Génie alimentaire et non alimentaire</b>	100,0	100,0	100,0	100
<b>Structure métalliques</b>	100,0	-	-	-
<b>Bâtiment</b>	97,3	100,0	98,7	100
<b>Électricité</b>	75,6	84,3	87,9	67,9
<b>Électromécanique</b>	94,4	87,2	82,5	91,3
<b>Électronique</b>	92,0	35,1	93,0	88,9
<b>Energie renouvelables et biocarburant</b>	87,5	84,6	86,4	100
<b>Gestion de réseaux informatiques</b>	-	0,0	-	-
<b>Maintenance des équipements techniques énergétiques</b>	100,0	100,0	84,1	96,6
<b>Informatique de gestion</b>	100,0	0,0	-	-
<b>Maintenance des véhicules automobiles</b>	95,1	76,9	96,1	95,6
<b>Mécanique générale</b>	100,0	100,0	100,0	100
<b>Topographie</b>	100,0	100,0	85,0	88,0
<b>Maintenance informatique</b>	100,0	-	92,0	85,9
<b>Ensemble</b>	<b>93,1</b>	<b>88,8</b>	<b>91,0</b>	<b>90,8</b>

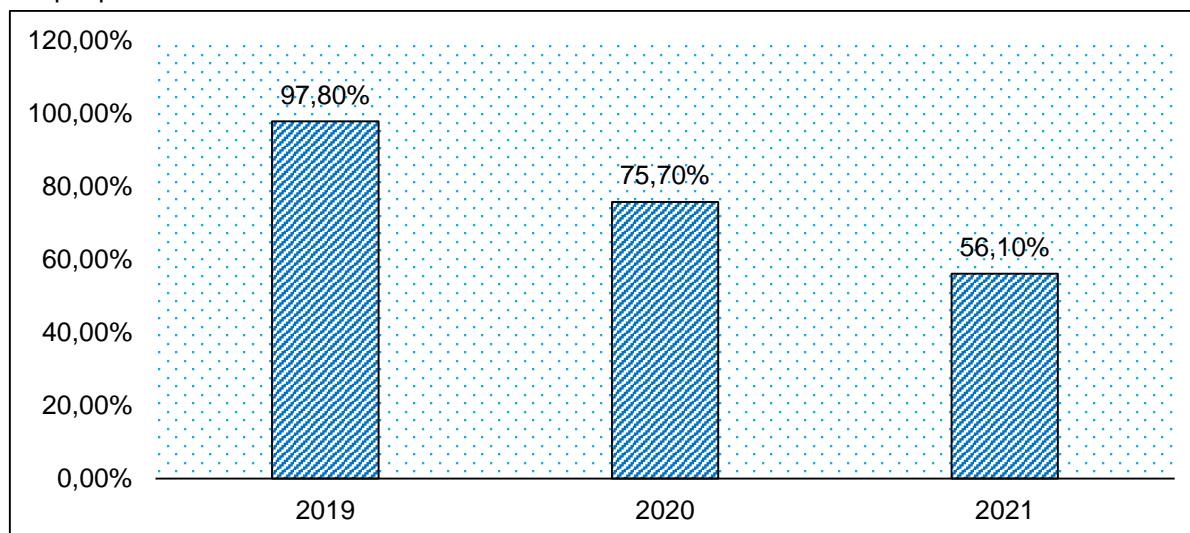
Source : DGESS/MJPEE à partir des données de l'ANFP, CFPR-Z, CEFPO et CFPI-B



Pour le moment, seule la filière maintenance industrielle est concernée par le Brevet Professionnel de Technicien Spécialisé (BPTS).

De 2019 à 2021, les taux d'admission au BPTS ont connu une baisse passant de 97,80% en 2019 à 75,7% en 2020 et 56,1% en 2021.

Graphique 8 : Taux d'admission au BPTS de la filière maintenance industrielle



Source : A partir des données du SP-CNC

### 2.4.3. Insertion professionnelle des diplômés

#### 2.4.3.1. Insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur

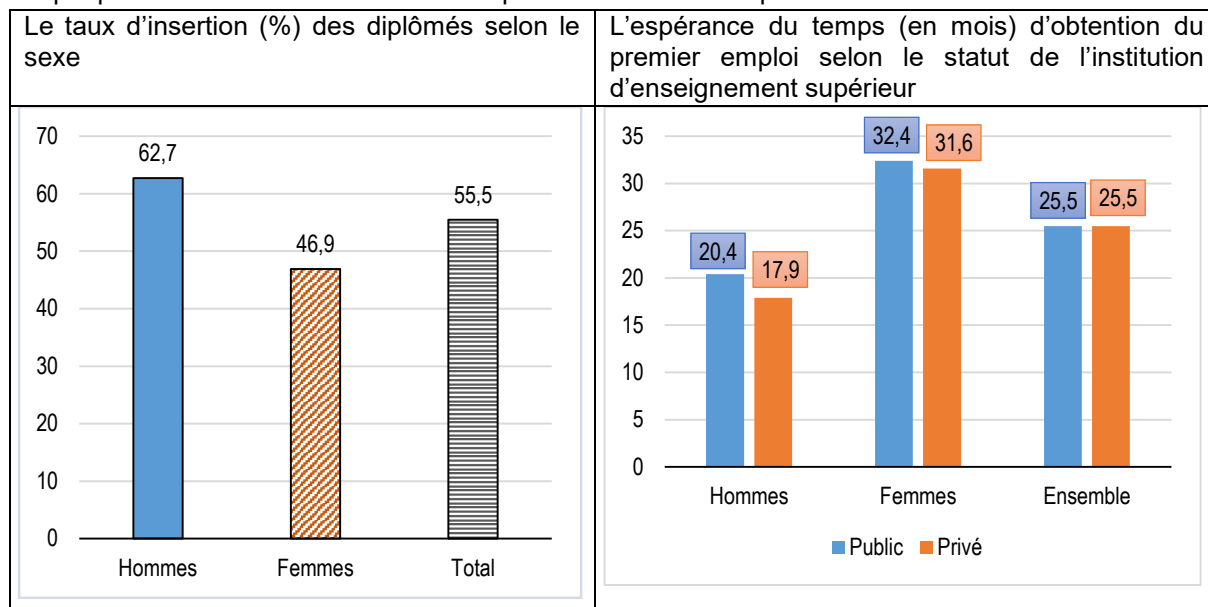
Le Ministère en charge de l'enseignement supérieur à travers sa DGESS a mené une étude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur en 2020<sup>7</sup>. Cette étude a couvert un échantillon représentatif des diplômés sortants de la période 2015 à 2019. A l'issue de l'étude, 1 721 diplômés dont 45,1% de femmes sortants des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche publiques et privées du territoire national ont été interrogés. Aussi, la plupart (54,0 %) des enquêtés ont obtenu leurs diplômes dans le domaine de formation " Sciences humaines et Droit. Les titulaires de la licence comme dernier diplôme sont les plus représentés avec 67,1 % alors que seulement 2,6 % sont titulaires du doctorat.

L'espérance du temps d'obtention d'un premier emploi pour un diplômé sortant de l'enseignement supérieur est 2,1 ans (25,5 mois). Cette espérance du temps d'obtention correspond ainsi à la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur.

Les résultats de l'enquête montrent également que 54,4 % des diplômés sont des actifs occupés au moment de l'enquête. Les chômeurs représentent 43,5 % des diplômés. L'étude indique aussi que le taux d'insertion des diplômés est de 55,5%. Les facteurs tels que le sexe, le domaine de formation et le niveau du diplôme obtenu restent déterminants dans l'insertion professionnelle.

<sup>7</sup> Etude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur en 2020

Graphique 9 : Les données sur l'insertion professionnelle des diplômés



Source : DGESS/MESRSI, étude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur, 2020

#### 2.4.3.2. Insertion professionnelle des sortants des centres de formation professionnelle publics

En 2022, l'ONEF a réalisé une étude sur l'insertion des sortants de l'année 2019 des centres publics de formation professionnelle sous tutelle du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi. Il s'agit des Centres de formation professionnelle de l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle, du Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPR-Z), du Centre de Formation Professionnelle Industrielle de Bobo-Dioulasso (CFPI-B) et du Centre d'Evaluation et de la Formation Professionnelle de Ouagadougou (CEFPO).

Les résultats de l'étude ont révélé un taux d'insertion global de 59,2%, soit 61,3% chez les apprenants de sexe masculin et 50,0% chez les femmes. Environ 3 sortants sur 5 qui résident en milieu urbain et 7 sortants sur 10 résidant en milieu rural ont été insérés au moment de l'enquête. Concernant le titre de qualification professionnelle, 70,6% des titulaires du CQP sont insérés. Ce taux est de 46,8% pour les titulaires du BQP, 54,4% pour ceux du BPT et 47,1% pour les titulaires du BPTS. Aussi, les apprenants ayant bénéficié d'un appui à l'insertion ont eu plus de chance d'accéder à un emploi (88,4%) que leurs autres camarades.

Tableau 20 : Taux d'insertion des sortants des centres publics de formation professionnelle sous tutelle du MSJE (%)

	Inséré			Non inséré		
	Auto-emploi	Employé	Total	Apprenant / stagiaire/ Etudiant	Sans emploi	Total
<b>Sexe</b>						
<b>Homme</b>	28,6	32,8	<b>61,3</b>	24,9	13,8	<b>38,7</b>
<b>Femme</b>	34,9	15,2	<b>50,0</b>	12,7	37,3	<b>50,0</b>
<b>Milieu de résidence</b>						
<b>Urbain</b>	29,4	29,2	<b>58,6</b>	23,1	18,3	<b>41,4</b>
<b>Rural</b>	40,0	34,3	<b>74,4</b>	6,9	18,8	<b>25,6</b>
<b>Titre de qualification</b>						
<b>CQP</b>	36,6	34,0	<b>70,6</b>	20,1	9,2	<b>29,4</b>
<b>BQP</b>	24,5	22,3	<b>46,8</b>	30,9	22,2	<b>53,2</b>
<b>BPT</b>	27,7	26,7	<b>54,4</b>	23,6	21,9	<b>45,6</b>
<b>BPTS</b>	15,7	31,5	<b>47,1</b>	23,0	29,9	<b>52,9</b>
<b>Bénéficiaire d'un appui à l'insertion</b>						
<b>Oui</b>	70,2	18,3	<b>88,4</b>	6,9	4,7	<b>11,6</b>
<b>Non</b>	28,1	29,9	<b>58,0</b>	23,2	18,8	<b>42,0</b>
<b>Total</b>	29,8	29,4	<b>59,2</b>	22,5	18,3	<b>40,8</b>

Source : ONEF, 2022, Etude sur l'insertion professionnelle des sortants des CFP du MSJE

De façon globale, 26% des sortants insérés ont un revenu inférieur à 50 000 FCFA et 49,9% ont un revenu compris entre 50 000 et 100 000 FCFA.

L'analyse du revenu en fonction du sexe montre qu'au niveau des hommes, 54,6% des sortants insérés ont un revenu compris entre 50 000 et 100 000 FCFA. Les insérés qui ont des revenus supérieurs à 200 000 FCFA représentent 4,2%. Par contre, chez les femmes, 62,7% des insérées ont un revenu inférieur à 50 000 FCFA.

Comparativement aux hommes, les femmes sont moins rémunérées d'autant plus qu'aucune femme n'a un revenu supérieur ou égal à 200 000 FCFA et en plus la proportion des femmes qui ont un revenu inférieur à 50 000 FCFA (62,7%) dépasse celle des hommes (18,9%).

Tableau 21 : Revenu moyen des insérés selon le sexe

Revenu	Homme (%)	Femme (%)	Total (%)
Inférieur à 50 000	18,9	62,7	26
[50 000 - 100 000]	54,6	25,5	49,9
[100 001 - 150 000]	17,3	0	14,5
[150 001 - 200 000]	4,9	11,8	6
Supérieur à 200 000	4,2	0	3,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ONEF, 2022, Etude sur l'insertion professionnelle des sortants des CFP du MSJE

### III. MARCHE DU TRAVAIL AU BURKINA FASO

Cette partie consacrée à l'analyse du marché du travail au Burkina Faso aborde dans un premier temps la situation et la qualité de l'emploi, puis la situation du chômage et enfin l'intermédiation sur le marché du travail.

#### 3.1. Situation de l'emploi

##### 3.1.1. Population en âge de travailler et situation d'occupation

La population en âge de travailler est la frange de la population âgée de 15 ans et plus. Selon le RGPH de 2019, son effectif était de 9 955 076 individus représentant 54,7% de la population globale dont 53,6% de femmes. Cette catégorie importante de la population nationale montre l'ampleur des défis à relever en termes de politiques d'emploi.

En effet, au sein de cette composante, 42,9% de personnes sont occupées contre 53,8% hors de la main-d'œuvre et 3,3% de chômeurs.

La répartition de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation révèle que plus de la moitié des hommes sont occupés (51,8%) alors que les femmes occupées ne représentent que 35,2%. La majorité des femmes en âge de travailler est hors de la main-d'œuvre (61,4%).

La proportion des chômeurs est sensiblement pareille chez les hommes (3,1%) qu'au niveau des femmes (3,4%).

Tableau 22 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par sexe selon la situation d'occupation

Sexe	Population de 15 ans et plus			Ensemble	Effectif
	Occupé	Chômeur	Hors main d'œuvre		
<b>Homme</b>	51,8	3,1	45,1	100,0	4 622 933
<b>Femme</b>	35,2	3,4	61,4	100,0	5 332 143
<b>Burkina Faso</b>	<b>42,9</b>	<b>3,3</b>	<b>53,8</b>	<b>100,0</b>	<b>9 955 076</b>

Source : INSD, RGPH 2019

La sous-utilisation de la main d'œuvre est une préoccupation majeure en matière d'emploi. En 2018, le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre est de 35,6% (ERI-ESI, 2018). Les femmes sont les plus touchées (41,9%) comparativement aux hommes (35,6%). La sous-utilisation touche 40,7% de jeunes de 15 à 34 ans. Pour la population âgée 35 ans et plus, ce taux est de 29,8%. La sous-utilisation de la main d'œuvre est plus marquée en milieu rural (38,2%) qu'en milieu urbain (30%).

Tableau 23 : Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre

	Ouagadougou	Autre urbain	Ens. urbain	Rural	Burkina Faso
<b>Sexe</b>					
<b>Homme</b>	22,9	22,9	22,9	32,9	29,6
<b>Femme</b>	40,1	35,4	38	43,7	41,9
<b>Tranche d'âge</b>					
<b>15-34 ans</b>	37,4	35,8	36,7	42,6	40,7
<b>35+</b>	23,5	21,1	22,4	33,3	29,8
<b>Ensemble</b>	<b>31</b>	<b>28,9</b>	<b>30</b>	<b>38,2</b>	<b>35,6</b>

Source : ERI-ESI, 2017-2018

La répartition de la population en âge de travailler en 2019 selon la région montre que les régions du Centre et des Hauts Bassins sont celles qui comptent le plus de personnes en âge de travailler avec respectivement 17,2% et 11,7% de la population totale de cette frange contrairement aux régions des Cascades et du Centre Sud qui enregistrent les effectifs les plus faibles.

La situation d'occupation de la population en âge de travailler révèle que les régions du Sud-Ouest, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun ont plus de la moitié de leur population occupée avec respectivement 53,2% ; 52,3% et 51,9%. Par contre les régions du Sahel et du Nord s'illustrent avec moins du tiers de leur population occupée. Cumulativement, ces deux régions ont les populations hors main d'œuvre les plus représentatives à savoir 72,5% pour le Sahel et 68,7% pour le Nord.

Les régions qui ont les taux de chômeurs de la population en âge de travailler les plus élevés sont le Centre (5,1%) et le Sahel (4,7%).

Tableau 24 : Répartition de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon la région

Région	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Ensemble	Effectif
<b>Boucle du Mouhoun</b>	51,9	1,9	46,2	100,0	942 077
<b>Cascades</b>	52,3	2	45,7	100,0	406 720
<b>Centre</b>	49,3	5,1	45,6	100,0	1 712 834
<b>Centre-Est</b>	40,2	3,6	56,2	100,0	753 278
<b>Centre-Nord</b>	34,3	3,4	62,3	100,0	734 608
<b>Centre-Ouest</b>	44,3	2	53,7	100,0	825 673
<b>Centre-Sud</b>	42,8	2,8	54,4	100,0	409 639
<b>Est</b>	41,3	2,5	56,2	100,0	778 631
<b>Hauts-Bassins</b>	48,7	2,9	48,4	100,0	1 169 131
<b>Nord</b>	27,6	3,7	68,7	100,0	823 745
<b>Plateau central</b>	34,6	3,5	61,9	100,0	489 829
<b>Sahel</b>	22,8	4,7	72,5	100,0	454 872
<b>Sud-Ouest</b>	53,2	1,7	45,1	100,0	454 039
<b>Burkina Faso</b>	<b>42,9</b>	<b>3,3</b>	<b>53,8</b>	<b>100,0</b>	<b>9 955 076</b>

Source : INSD, RGPH 2019

Le tableau ci-dessous donne la répartition des emplois en 2018 par secteur institutionnel selon le sexe et le milieu de résidence.

Selon le secteur institutionnel, les hommes en situation d'emploi sont majoritaires dans le secteur public (9,4%) par rapport aux femmes (5,0%) tandis que c'est l'inverse en ce qui concerne le secteur privé où les femmes et les hommes y occupent respectivement 93,7% et 90,2%.

On pourrait dire qu'au niveau du secteur privé les femmes sont plus entreprenantes parce que 68,4% des femmes en emploi y ont développé des initiatives privées contre 57,4% des hommes en emploi. Par contre, dans le secteur public, la proportion des emplois occupés par les hommes en situation d'emploi est plus élevée dans l'administration publique que dans les entreprises publiques et parapubliques. Au niveau des ménages employeurs, les données révèlent que la proportion des femmes qui y sont employées (1,4%) est supérieure à celle des hommes (0,4%).

Quel que soit le milieu de résidence, le secteur privé prédomine dans les emplois. En effet, 83,3% des emplois occupés à Ouagadougou, 83,8% dans les autres villes urbaines, 83,5% dans l'ensemble urbain et 95,9% dans le milieu rural sont dans le secteur privé.

Tableau 25 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe en 2018

Différents acteurs de l'offre d'emploi	Sexe		Milieu de résidence			
	Homme	Femme	Ouagadougou	Autres urbains	Ens, urbains	Rural
<b>Initiative privée</b>	57,4	68,4	41,7	54,3	47,5	69,9
<b>Autres acteurs</b>	32,8	25,3	41,6	29,5	36	26,1
<b>Secteur privé</b>	90,2	93,7	83,3	83,8	83,5	95,9
<b>Administration publique</b>	7,9	4,3	11,1	12,6	11,8	3,4
<b>Entreprise publique et parapublique</b>	1,6	0,7	3	2,5	2,8	0,4
<b>Secteur public</b>	9,4	5	14,1	15,1	14,6	3,8
<b>Ménage employeur</b>	0,4	1,3	2,7	1,1	1,9	0,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

### 3.1.2. Situation de la main d'œuvre

La population en âge de travailler au Burkina Faso se chiffre à 9 955 076 habitants. La main d'œuvre (population disponible sur le marché de l'emploi) représente 46,2% de cette population.

La répartition de la main d'œuvre selon la région et le sexe montre que les hommes représentent 55,2% au niveau national. Les régions les plus pourvues en main d'œuvre masculine sont la région du Centre (60,3%) suivie des Hauts-Bassins (59,5%) et la Boucle du Mouhoun (55,7%). Les régions où la main d'œuvre féminine est la plus élevée sont le Centre-Est (50,2%) et le Centre-Ouest (52%).

Tableau 26 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon le sexe

Région	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Effectif
<b>Boucle du Mouhoun</b>	55,7	44,3	100	506 398
<b>Cascades</b>	55,4	44,6	100	220 654
<b>Centre</b>	60,3	39,7	100	931 991
<b>Centre-Est</b>	49,8	50,2	100	330 234
<b>Centre-Nord</b>	52,1	47,9	100	276 852
<b>Centre-Ouest</b>	48	52	100	382 211
<b>Centre-Sud</b>	51,2	48,8	100	186 605
<b>Est</b>	52,5	47,5	100	341 157
<b>Hauts-Bassins</b>	59,5	40,5	100	602 757
<b>Nord</b>	54,6	45,4	100	257 694
<b>Plateau central</b>	51,7	48,3	100	186 467
<b>Sahel</b>	65	35	100	125 101
<b>Sud-Ouest</b>	52	48	100	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>55,2</b>	<b>44,8</b>	<b>100</b>	<b>4 597 446</b>

Source : INSD, RGPH 2019

La distribution de la main d'œuvre présente des inégalités selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, environ 2 sur 3 actifs résident en milieu rural. Aussi, 68,5% de la main d'œuvre est rural contre 31,6% qui est urbain.

En milieu urbain, la ville de Ouagadougou détient plus de la moitié de la main d'œuvre résidente en milieu urbain (31,5%).

Quel que soit le sexe, le milieu rural enregistre plus d'actifs. En effet, 65,2% de la main d'œuvre masculine et 72,7% de la main d'œuvre féminine sont rurales.

Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso cumulent 2/3 de la main d'œuvre urbaine.

Tableau 27 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
<b>Ensemble urbain</b>	34,8	27,3	31,5
<b>Ouagadougou</b>	17,8	14,9	16,5
<b>Bobo-Dioulasso</b>	6,2	3,9	5,2
<b>Autres villes</b>	10,8	8,5	9,8
<b>Rural</b>	65,2	72,7	68,5
<b>Total</b>	100	100	100
<b>Effectif</b>	<b>2 538 741</b>	<b>2 058 705</b>	<b>4 597 446</b>

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la main-d'œuvre par région selon le milieu de résidence montre qu'à l'exception de la région du Centre qui enregistre 81,4% de sa main d'œuvre en milieu urbain, le reste des régions enregistrent plus de main d'œuvre résidente en milieu rural. Particulièrement, les régions qui enregistrent un fort taux de main d'œuvre rurale sont la Boucle du Mouhoun (91,6%), la région de l'Est (90,9%) et le Plateau central (90,0%).

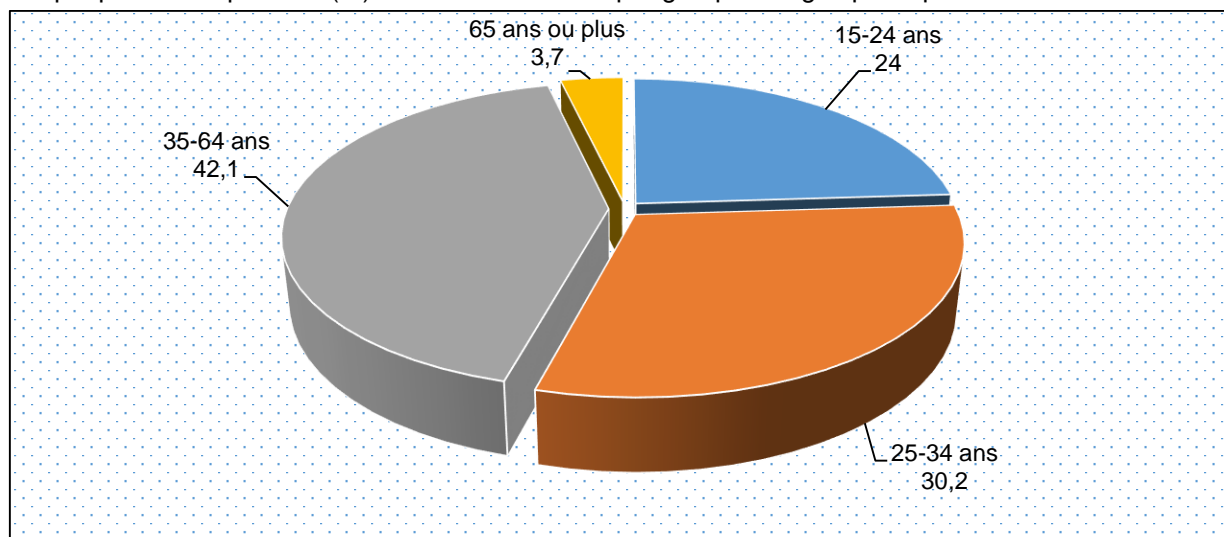
Tableau 28 : Répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon la région

Région	Urbain	Rural	Ensemble	
	%	%	%	Effectif
<b>Boucle du Mouhoun</b>	8,4	91,6	100,0	506 398
<b>Cascades</b>	17,1	82,9	100,0	220 654
<b>Centre</b>	81,4	18,6	100,0	931 991
<b>Centre-Est</b>	19,7	80,3	100,0	330 234
<b>Centre-Nord</b>	15,3	84,7	100,0	276 852
<b>Centre-Ouest</b>	17,2	82,8	100,0	382 211
<b>Centre-Sud</b>	11,4	88,6	100,0	186 605
<b>Est</b>	9,1	90,9	100,0	341 157
<b>Hauts-Bassins</b>	44,2	55,8	100,0	602 757
<b>Nord</b>	17,8	82,2	100,0	257 694
<b>Plateau central</b>	10,0	90,0	100,0	186 467
<b>Sahel</b>	17,0	83,0	100,0	125 101
<b>Sud-Ouest</b>	12,0	88,0	100,0	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>31,5</b>	<b>68,5</b>	<b>100,0</b>	<b>4 597 446</b>

Source : INSD, RGPH 2019

La distribution de la main-d'œuvre par groupe d'âge spécifiques indique que le groupe d'âge de 35-64 ans est le plus représenté sur le marché du travail (42,1%) suivi de la tranche d'âge de 25-34 ans (30,2%). La main-d'œuvre de 15-24 ans est peu représentée (24,0%). La proportion des 65 ans ou plus est la plus faible (3,7%).

Graphique 10 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par groupes d'âge spécifiques



Source : INSD, RGPH 2019

La main d'œuvre occupée sur le marché du travail au Burkina Faso est de 92,9%. Les régions du Sahel, du Nord et du Centre enregistrent les taux de chômage les plus élevés avec respectivement 17,1% ; 11,9% et 9,5%. Par ailleurs, les régions du Sud-Ouest (3,1%), de la Boucle du Mouhoun (3,5%) et des Cascades (3,6%) connaissent les plus faibles taux de chômage.

Tableau 29 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région selon la situation d'occupation

Région	Occupés	Chômeurs	Ensemble	
	%	%	%	Effectif
<b>Boucle du Mouhoun</b>	96,5	3,5	100	506 398
<b>Cascades</b>	96,4	3,6	100	220 654
<b>Centre</b>	90,5	9,5	100	931 991
<b>Centre-Est</b>	91,8	8,2	100	330 234
<b>Centre-Nord</b>	91,1	8,9	100	276 852
<b>Centre-Ouest</b>	95,6	4,4	100	382 211
<b>Centre-Sud</b>	94	6	100	186 605
<b>Est</b>	94,3	5,7	100	341 157
<b>Hauts-Bassins</b>	94,3	5,7	100	602 757
<b>Nord</b>	88,1	11,9	100	257 694
<b>Plateau central</b>	90,7	9,3	100	186 467
<b>Sahel</b>	82,9	17,1	100	125 101
<b>Sud-Ouest</b>	96,9	3,1	100	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>92,9</b>	<b>7,1</b>	<b>100</b>	<b>4 597 446</b>

Source : INSD, RGPH 2019



L'analyse du tableau ci-dessous renseigne que la main-d'œuvre occupée est majoritairement rurale (69,6%) et de sexe masculin (56,0%). Dans toutes les régions, la main d'œuvre occupée est plus représentée par les hommes, à l'exception des zones rurales du Centre-Ouest et du Centre-Est où les femmes sont plus nombreuses. En effet, 45,1% de la main-d'œuvre occupée dans le Centre-Ouest en milieu rural sont des femmes contre 38,8% pour les hommes. Pour la région du Centre-Est, les femmes dans l'emploi en milieu rural sont de 41,8% pendant que les hommes qui y sont occupés représentent 38,7% de l'ensemble de sa main-d'œuvre dans l'emploi. Aussi, en dehors du Centre et des Hauts-Bassins, les travailleurs du milieu rural excèdent la proportion de 80% dans les différentes régions. La Boucle du Mouhoun est la région qui emploie la plus forte proportion de sa main d'œuvre occupée en milieu rural (92,1%). Elle est suivie par la région de l'Est (91,3%). La plus faible proportion s'enregistre au Centre (18,8%).

Tableau 30 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par milieu de résidence et par sexe selon la région

Région	Urbain			Rural			Ensemble			
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	Effectifs
<b>Boucle du Mouhoun</b>	5,2	2,7	7,9	50,9	41,3	92,1	56	44	100	488 583
<b>Cascades</b>	11	5,1	16,1	44,9	39	83,9	55,9	44,1	100	212 709
<b>Centre</b>	50,2	31	81,2	12,3	6,5	18,8	62,5	37,5	100	843 839
<b>Centre-Est</b>	11,8	7,7	19,5	38,7	41,8	80,5	50,5	49,5	100	303 268
<b>Centre-Nord</b>	9	5,3	14,3	43,8	41,9	85,7	52,7	47,3	100	252 218
<b>Centre-Ouest</b>	9,4	6,8	16,2	38,8	45,1	83,8	48,1	51,9	100	365 474
<b>Centre-Sud</b>	6,9	4,4	11,3	44,6	44,1	88,7	51,5	48,5	100	175 322
<b>Est</b>	5,6	3,1	8,7	47,1	44,2	91,3	52,7	47,3	100	321 702
<b>Hauts-Bassins</b>	29	13,2	42,2	31,7	26,1	57,8	60,6	39,4	100	568 687
<b>Nord</b>	11,8	6	17,8	43,5	38,7	82,2	55,3	44,7	100	227 111
<b>Plateau central</b>	5,4	4	9,5	46,8	43,7	90,5	52,3	47,7	100	169 163
<b>Sahel</b>	11,2	4,2	15,4	55,5	29,1	84,6	66,7	33,3	100	103 669
<b>Sud-Ouest</b>	7,4	4,4	11,8	44,7	43,5	88,2	52,1	47,9	100	241 507
<b>Burkina Faso</b>	<b>19,3</b>	<b>11,1</b>	<b>30,4</b>	<b>36,8</b>	<b>32,8</b>	<b>69,6</b>	<b>56</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>4 273 252</b>

Source : INSD, RGPH 2019

De façon générale, la distribution de la main-d'œuvre occupée donne la branche d'activités « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » comme étant la plus investie (63%). Elle emploie 58,9% des hommes occupés et 68,2% des femmes occupées. Elle est suivie par la branche « commerce de détail » avec 6,4% de la main d'œuvre occupée.

Selon le milieu de résidence, on note qu'en milieu rural, la majorité des emplois (85,2%) sont dans la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien ». Les « activités de fabrication » et le « commerce de détail » y représentent respectivement 2,7% et 2,3% des emplois. En milieu urbain, les branches d'activités « commerce de détail » et « Activités de fabrication » sont celles qui emploient plus la main d'œuvre, soit respectivement 15,5% et 14,6%. Cette même tendance est également constatée dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso où elles emploient un tiers des occupés de chacune de ces deux (02) villes.

Par contre, dans les autres villes, la principale branche d'activités est la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » (30,0%) suivie par la branche « Activités de

fabrication » qui emploie 12,7% de la main d'œuvre occupée. Les branches « Enseignement » et le « commerce de détail » sont aussi importantes dans les autres villes avec respectivement (9,8%) et (9,7%) des emplois.

Tableau 31 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Branche d'activités	Sexe		Type de localité					Ens.
	Homme	Femme	Urbain	Ouaga	Bobo	Autres villes	Rural	
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	58,9	68,2	12,3	3,6	6,8	30	85,2	63
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,2	0,2	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,1	0	0,1	0	0	0,1	0,1	0,1
Activités extractives/mines	2,4	0,4	2	1,5	1,8	2,9	1,3	1,5
Activités de fabrication	6,3	6,3	14,6	14,8	17,7	12,7	2,7	6,3
Activités de production et distribution	0,3	0	0,5	0,6	0,6	0,4	0	0,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0,1
Activités de construction	3,5	0,1	4,8	5,9	4,1	3,4	0,8	2
Commerce et réparation des pièces automobiles	3,2	0,2	4,8	5,7	5,5	3	0,6	1,9
Commerce de gros	4,1	2,8	8,2	8	11,5	6,9	1,4	3,5
Commerce de détail	5,8	7,1	15,5	18,4	17,5	9,7	2,3	6,4
Activités de transport	2,9	0,2	4,8	5,2	6,6	3	0,4	1,7
Activités d'entreposage	0,1	0	0,1	0,2	0,2	0,1	0	0
Activités d'hébergement et de restauration	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0
Activités de l'information et de communication	0,5	0,2	1	1,3	0,7	0,5	0,1	0,3
Activités financières et d'assurance	0,4	0,4	1,1	1,4	0,9	0,7	0,1	0,4
Activités immobilières	0,1	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9	0,5	1,9	2,4	1,4	1,3	0,2	0,7
Activités de services de soutien et de bureau	1,7	1	3,6	4,3	3,3	2,6	0,4	1,4
Activités de l'administration publique	1,5	0,5	3,1	4,1	1,9	2	0,2	1,1
Enseignement	3,4	2,7	6,6	5	5,6	9,8	1,6	3,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,9	1,1	2,6	2,5	2,3	2,7	0,3	1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,2	0,1	0,5	0,6	0,6	0,3	0	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	1,4	2,1	4,2	4,8	4	3,3	0,6	1,7
Activités spéciales des ménages	0,3	3,7	3,5	4,6	2,7	1,9	1,1	1,8
Activités des organisations internationales	0,1	0	0,1	0,2	0	0	0	0
ND	0,6	2,1	3,2	4,1	3,3	1,8	0,4	1,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectif total	2 395 347	1 877 905	1 301 284	685 572	212 443	403 269	2 971 968	4 273 252

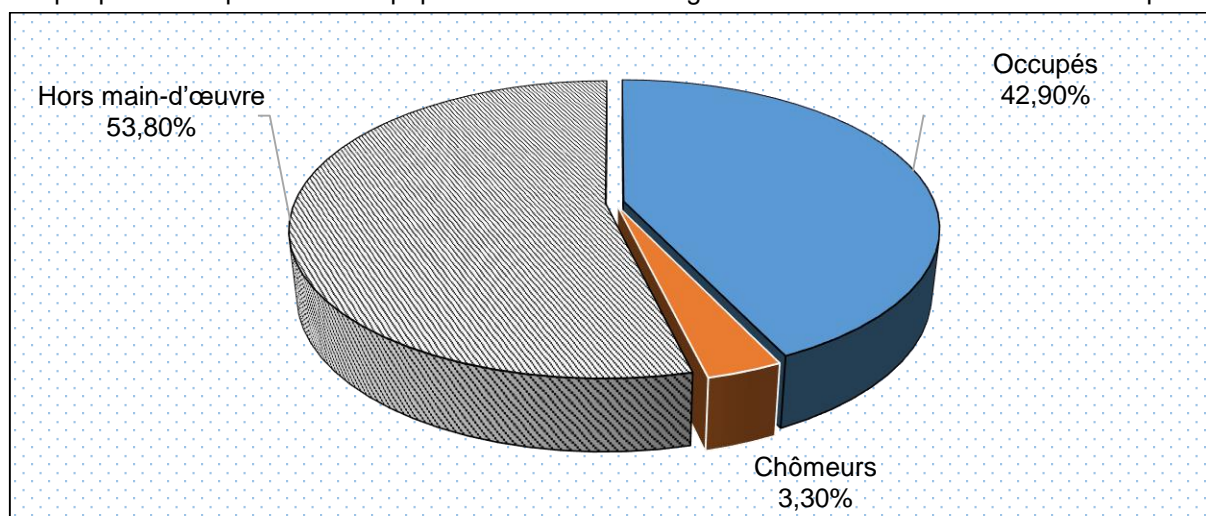
Source : INSD, RGPH 2019

### 3.1.3. Situation de la population hors de la main d'œuvre

La population hors de la main-d'œuvre, anciennement appelée population inactive, est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

Au Burkina Faso, la population hors de la main-d'œuvre représente plus de la moitié de la population en âge de travailler, soit 53,8% de la population de 15 ans ou plus. Les personnes occupées et les chômeurs représentent respectivement 42,9% et 3,3% de la population en âge de travailler.

Graphique 11 : Répartition de la population résidente en âge de travailler selon la situation d'occupation



Source : INSD, RGPH 2019

La population hors de la main d'œuvre est composée majoritairement de femmes, soit 61,1%.

La répartition de la population hors de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe montre qu'elle est majoritairement sans niveau d'instruction (66,4%). Ensuite, suivent les personnes de niveau post primaire avec une proportion de 15,7%.

La distribution par sexe suit la même tendance observée au niveau national mais avec une forte représentativité des femmes dans la catégorie des personnes hors de la main-d'œuvre n'ayant aucun niveau d'instruction (71,3%).

Tableau 32 : Répartition (%) de la population hors de la main d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Ensemble
Aucun	58,8	71,3	66,4
Primaire	9,7	7,7	8,5
Post-primaire	17,9	14,2	15,7
Secondaire	9,8	5,2	7
Supérieur	3,8	1,6	2,4
<b>Effectif</b>	<b>2 084 192</b>	<b>3 273 438</b>	<b>5 357 630</b>

Source : INSD, RGPH 2019

Le tableau suivant montre que la structure de la population hors de la main-d'œuvre selon le niveau d'instruction est comparable à celle du niveau global dans toutes les régions à l'exception de la région du Centre où elle est constituée majoritairement de personnes instruites (60,9%) dont la majorité a le niveau post-primaire. La région du Centre est suivie par celles des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest avec respectivement 42,3% et 37,8% de personnes instruites.

Tableau 33 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par région et niveau d'instruction

Région	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Effectif
<b>Boucle du Mouhoun</b>	68,4	8,9	15,8	6,2	0,7	435 679
<b>Cascades</b>	67,5	7,5	17	7,2	0,8	186 066
<b>Centre</b>	39,1	11,9	24,4	14,9	9,7	780 843
<b>Centre-Est</b>	72,6	8,2	13,4	5,2	0,6	423 044
<b>Centre-Nord</b>	78,5	6,4	10,5	4,1	0,5	457 756
<b>Centre-Ouest</b>	62,2	8,6	18,5	7,2	3,5	443 462
<b>Centre-Sud</b>	66,5	9	18,1	5,8	0,6	223 034
<b>Est</b>	78,8	5	11,1	4,5	0,6	437 474
<b>Hauts-Bassins</b>	57,7	10,1	19,5	9,3	3,4	566 374
<b>Nord</b>	72,9	9,2	12,5	4,8	0,6	566 051
<b>Plateau central</b>	72	7,9	14,5	5	0,6	303 362
<b>Sahel</b>	89,1	4,9	4,3	1,4	0,3	329 771
<b>Sud-Ouest</b>	69,8	8,5	15,3	5,8	0,6	204 714
<b>Burkina Faso</b>	<b>66,4</b>	<b>8,5</b>	<b>15,7</b>	<b>7</b>	<b>2,4</b>	<b>5 357 630</b>

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la population hors de la main-d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation a permis de savoir qu'elle est essentiellement constituée de personnes n'ayant jamais occupé un emploi. Ces dernières représentent 98,9% de l'ensemble de la population hors de la main-d'œuvre, contre seulement 1,1% pour les personnes qui se retrouvent hors de la main-d'œuvre après avoir occupé un emploi précédemment.

Les hommes ayant occupé un emploi antérieurement et qui sont en dehors de la main-d'œuvre sont plus représentés avec une proportion de 1,5% contre 0,8% chez les femmes.

Tableau 34 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation et le sexe

Statut antérieur d'occupation	Homme	Femme	Ensemble
<b>Avait un emploi</b>	1,5	0,8	1,1
<b>N'avait pas un emploi</b>	98,5	99,2	98,9
<b>Effectif</b>	<b>2 084 192</b>	<b>3 273 438</b>	<b>5 357 630</b>

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la population résidente hors de la main-d'œuvre par groupe d'âge montre que de façon globale qu'elle diminue avec l'âge.

La distribution par groupe d'âge à l'intérieur de chaque sexe montre que dans les groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 65 ans ou plus, les proportions des hommes hors de la main-d'œuvre sont plus élevées que celles des femmes.

Tableau 35 : Répartition (%) de la population hors main d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âges	Homme	Femme	Ensemble	Effectif
15-19	30,8	23	26	1 394 489
20-24	18,1	16,4	17,1	914 453
25-29	10,7	12,5	11,8	632 462
30-34	7,6	9,8	9	479 643
35-39	5,9	7,7	7	374 481
40-44	4,8	6	5,5	296 402
45-49	3,7	4,7	4,3	231 765
50-54	3,6	4,5	4,1	221 202
55-59	3	3,6	3,4	182 254
60-64	3,2	3,5	3,4	180 415
65 ou plus	8,6	8,3	8,4	450 064
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>5 357 630</b>

Source : INSD, RGPH 2019

### 3.2. Qualité de l'emploi

L'une des caractéristiques de l'emploi au Burkina Faso est sa vulnérabilité. En effet, le taux d'emplois vulnérables est de 72,5% au niveau national (ERI-ESI, 2018). Selon le genre, la vulnérabilité de l'emploi touche plus les femmes (84%) que les hommes (63%). Aussi, elle est plus marquée en milieu rural (83,5%) qu'en milieu urbain (50,6%).

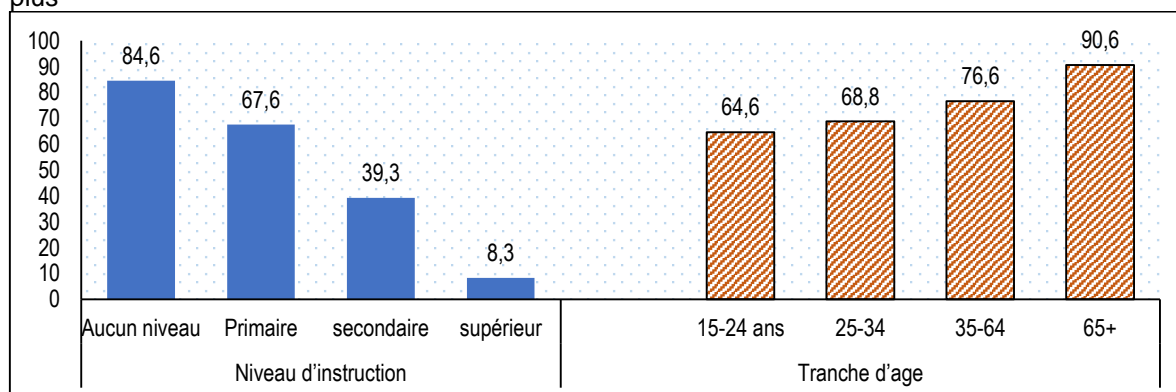
Tableau 36 : Taux d'emplois vulnérables

	Ouaga	Autre urbain	Ensemble urbain	Rural	Burkina Faso
<b>Homme</b>	34,4	46,1	39,7	75,4	63
<b>Femme</b>	57,5	73,1	64,9	92,8	84
<b>Ensemble</b>	44,2	58,2	50,6	83,5	72,5

Source : ERI-ESI, 2017-2018

Le taux d'emploi vulnérable varie en fonction du niveau d'instruction et de la tranche d'âge des employés. Plus le niveau d'instruction est élevé moins le taux d'emploi vulnérable est élevé. Ainsi, ce taux décroît de 84,6% chez les employés sans niveau d'instruction à 8,3% chez ceux qui ont un niveau supérieur. A l'opposé, le taux d'emploi vulnérable augmente avec l'âge des employés, allant de 64,6% chez les employés de la tranche d'âge 15 à 24 ans à 90,6% chez les plus âgés (65 ans et plus).

Graphique 12 : Taux d'emploi vulnérable selon le niveau d'instruction et la tranche d'Age des 15 ans et plus



Source : ERI-ESI, 2017-2018

Selon les résultats de l'ERI ESI (2018), le secteur informel est le principal pourvoyeur de l'emploi au Burkina Faso. La répartition des emplois par secteur institutionnel selon le type d'emploi montre que tous les employés du secteur public occupent des emplois formels dans les secteurs institutionnels agricoles et non agricoles. Cependant, tous les emplois du secteur des ménages sont informels.

Dans le secteur privé par contre, la main d'œuvre occupée est essentiellement dans des emplois informels (99,2%). Les emplois privés formels sont plus représentés dans le secteur institutionnel non agricole (1,1%). Dans le secteur institutionnel agricole, cette proportion n'est que marginale.

Tableau 37 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité

Caractéristiques de l'emploi	Activités principales			
	Emplois formels	Emplois informels	Total	
Secteur institutionnel non agricole	Secteur public	100	0	100
	Secteur privé	1,1	98,9	100
	Ménages	0	100	100
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	0	100	100
	Secteur privé	0	100	100
	Ménages	100	0	100
Total	Secteur public	0	100	100
	Secteur privé	100	0	100
	Ménages	1,1	98,9	100

Source : Extrait de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

Les revenus tirés de l'emploi par les travailleurs des Unités de production informelles sont faibles. En effet, selon les données de l'ERI-ESI, le taux de salaires inférieurs au SMIG est de 23,9% pour les travailleurs des Unités économiques informelles (UPI) et le taux de bas salaires (revenu inférieur à 2/3 du revenu médian) est de 25,3%. Les aides familiales et les apprentis sont les plus touchés avec respectivement 72,8 de salaire inférieur au SMIG et 75,8% de bas salaires.

La proportion des travailleurs touchés par les revenus inférieurs au SMIG et le bas salaire diminue avec l'augmentation du niveau d'éducation et/ou de qualification. Ainsi, il est respectivement de 4,7% et 5,1% pour les cadres moyens et les agents de maîtrise et 2,4 pour les cadres supérieurs et les ingénieurs et assimilés.

Tableau 38 : Taux de salaires inférieurs au SMIG et taux de bas salaires dans les Unités de production informelles (UPI)

Statuts/ emplois	Taux de salaire inférieur au SMIG	Taux de bas salaires
Aide familiale/apprenti	72,8	75,7
Travailleur pour propre compte	25,5	26,5
Employeur	18,2	18,5
Apprenti ou stagiaire payé	20,6	21,5
Manœuvre	25	29,8
Employé/ouvrier semi qualifié	14,4	19,3
Employé/ ouvrier qualifié	13,6	15,1
Cadre moyen, agent de maîtrise	4,7	5,1
Cadre supérieur, ingénieur ou assimilé	2,4	2,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>23,9</b>	<b>25,3</b>

Source : Construit à partir des données de l'ERI-ESI

Le taux de salarisation dans les UPI est seulement de 12,3% au niveau national. Il est plus élevé à Ouagadougou (20,2%) et à Bobo Dioulasso (18,7%) qu'en milieu rural (9,1%).

Les travailleurs des unités de production informelle du secteur industriel ont le taux de salarisation le plus élevé (16,7%) et ceux du secteur du commerce le plus faible avec 7,3% baisse jusqu'à 4,8% pour les travailleurs du milieu rural des UPI évoluant dans le commerce.

Tableau 39 : Taux de salarisation dans les unités de production informelles (UPI)

Milieu de résidence	Secteur d'activités	Taux de salarisation
<b>Ouagadougou</b>	Industrie	27,7
	Commerce	15,5
	Services	17,3
	Ensemble	20,2
<b>Bobo Dioulasso</b>	Industrie	19
	Commerce	6
	Services	40,1
	Ensemble	18,7
<b>Autres urbains</b>	Industrie	20
	Commerce	9,5
	Services	18,2
	Ensemble	15,1
<b>Rural</b>	Industrie	13,8
	Commerce	4,8
	Services	7
	Ensemble	9,1
<b>Burkina Faso</b>	Industrie	16,7
	Commerce	7,3
	Services	14,5
	Ensemble	12,3

Source : construit à partir des données de l'ERI-ESI

### 3.3. Situation du Chômage

Le taux de chômage au niveau national est de 7,1% et le taux de chômage combiné de 34,1%.

Les régions du Sahel et du Nord sont les plus touchées par le chômage avec respectivement 17,1% et 11,9%. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage est plus accru en milieu urbain, soit 10% contre 5,7% pour le milieu rural.

En ce qui concerne le taux de chômage combiné, il est plus élevé dans les régions du Sahel et du Nord avec des taux respectifs de 60,9% et 53,6%. Selon le milieu de résidence, il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 34,7% et 32,7%.



Tableau 40 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon la région et le milieu de résidence

	Taux de chômage combiné			Taux de chômage		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Burkina Faso</b>	<b>27,7</b>	<b>40,7</b>	<b>34,1</b>	<b>5,6</b>	<b>8,8</b>	<b>7,1</b>
<b>Région</b>						
<b>Boucle du Mouhoun</b>	18,6	27,2	22,6	2,9	4,3	3,5
<b>Cascades</b>	14,9	25,5	20,0	2,6	4,8	3,6
<b>Centre</b>	19,1	41,2	29,1	6,1	14,5	9,5
<b>Centre-Est</b>	34,1	45,7	40,4	6,9	9,4	8,2
<b>Centre-Nord</b>	42,9	53,1	48,2	7,8	10,1	8,9
<b>Centre-Ouest</b>	24,2	30,5	27,6	4,1	4,7	4,4
<b>Centre-Sud</b>	27,8	36,5	32,3	5,5	6,6	6,0
<b>Est</b>	34,4	41,1	37,7	5,3	6,2	5,7
<b>Hauts-Bassins</b>	16,7	34,6	24,8	3,8	8,4	5,7
<b>Nord</b>	48,2	58,8	53,6	10,8	13,2	11,9
<b>Plateau central</b>	36,7	47,4	42,3	8,3	10,3	9,3
<b>Sahel</b>	54,9	69,1	60,9	14,9	21,3	17,1
<b>Sud-Ouest</b>	20,2	27,6	24,0	2,9	3,4	3,1
<b>Milieu de résidence</b>						
<b>Ensemble Urbain</b>	22,2	45,4	32,7	6,7	15,3	10,0
<b>Ouagadougou</b>	18,7	39,8	28,3	6,3	14,4	9,6
<b>Bobo-Dioulasso</b>	17,9	49,8	31,3	6,1	19,0	10,5
<b>Autres villes</b>	29,5	51,3	39,5	7,5	15,2	10,5
<b>Rural</b>	<b>30,3</b>	<b>39,0</b>	<b>34,7</b>	<b>5,1</b>	<b>6,3</b>	<b>5,7</b>

Source : INSD, RGPH 2019

Selon le groupe d'âge, le taux de chômage est plus élevé dans la tranche 20-24 ans et plus faible dans celle de 65 ans ou plus.

En ce qui concerne le taux de chômage combiné, il est plus élevé dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans (50,6%) et moins élevé chez les 60 ans ou plus.

Une analyse selon le sexe, indique que pour tous les groupes d'âge, le taux de chômage tout comme celui de chômage combiné est plus élevé chez les femmes.

Selon le niveau d'instruction, le taux de chômage est plus élevé chez les personnes ayant un niveau d'instruction du supérieur (13,4%) tandis que le taux de chômage combiné est plus élevé chez les personnes de niveau post primaire (36,9%). Quel que soit le niveau d'instruction, le taux de chômage et le taux de chômage combiné est plus élevé chez les femmes.



Tableau 41 : Taux de chômage et taux combiné du chômage selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction

	Taux de chômage combiné			Taux de chômage		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Groupe d'âge (ans)</b>						
<b>Jeunes de 15-34</b>	34,9	46,0	40,6	8,0	11,1	9,5
<b>Jeunes de 15-24</b>	42,6	50,2	46,7	10,9	12,8	11,8
<b>15-19</b>	48,5	52,6	50,6	10,8	11,7	11,2
<b>20-24</b>	41,1	49,6	45,7	10,8	13,0	11,9
<b>25-29</b>	29,8	43,5	36,9	7,5	11,2	9,2
<b>30-34</b>	21,7	38,0	29,7	4,6	8,6	6,4
<b>35-39</b>	19,4	35,4	27,1	3,6	7,2	5,2
<b>40-44</b>	18,6	33,1	25,3	3,3	6,2	4,5
<b>45-49</b>	18,5	31,8	24,5	3,2	5,4	4,1
<b>50-54</b>	18,8	29,5	23,5	3,1	4,6	3,7
<b>55-59</b>	19,0	28,0	22,8	2,9	4,1	3,4
<b>60-64</b>	19,4	27,3	22,5	2,7	3,6	3,0
<b>65 ou plus</b>	18,5	27,7	22,0	2,2	2,7	2,4
<b>Niveau d'instruction</b>						
<b>Aucun</b>	28,3	40,0	34,4	4,9	7,4	6,1
<b>Primaire</b>	23,5	40,5	30,4	5,6	11,2	7,6
<b>Post-primaire</b>	29,1	46,2	36,9	6,9	13,3	9,5
<b>Secondaire</b>	27,4	40,5	32,2	6,9	12,5	8,8
<b>Supérieur</b>	29,7	43,6	34,0	11,3	18,8	13,4

Source : INSD, RGPH 2019

La répartition de la population au chômage par région montre que la région du Centre est celle qui a le plus grand nombre de chômeurs, soit 27,2% de l'ensemble de la population au chômage. Il est suivi par la région des Hauts-Bassins (10,5%), du Nord (9,4%) et du Centre-Est (8,3%). Le Sud-Ouest est la région qui compte moins de personnes au chômage avec une proportion de 2,4%. La répartition des chômeurs par région selon le sexe est quasiment similaire chez les hommes comme chez les femmes. En effet, chez les hommes, la région du Centre concentre le plus grand nombre de personnes au chômage (24,0%). Elle est suivie de la région du Nord et de celle des Hauts-Bassins qui enregistrent respectivement 10,6% et 9,5% des chômeurs de sexe masculin. Au niveau des femmes, la région du Centre enregistre plus de chômeurs (29,7%). Elle est suivie de la région des Hauts-Bassins qui enregistre 11,3% des femmes au chômage puis de la région du Centre-Est avec 8,6% des femmes en situation de chômage.

Tableau 42 : Répartition de la population au chômage par région selon le sexe en 2019

Région	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Boucle du Mouhoun</b>	8 272	5,8	9 543	5,3	17 815	5,5
<b>Cascades</b>	3 229	2,2	4 716	2,6	7 945	2,5
<b>Centre</b>	34 435	24,0	53 717	29,7	88 152	27,2
<b>Centre-Est</b>	11 393	7,9	15 573	8,6	26 966	8,3
<b>Centre-Nord</b>	11 307	7,9	13 327	7,4	24 634	7,6
<b>Centre-Ouest</b>	7 435	5,2	9 302	5,2	16 737	5,2
<b>Centre-Sud</b>	5 259	3,7	6 024	3,3	11 283	3,5
<b>Est</b>	9 480	6,6	9 975	5,5	19 455	6
<b>Hauts-Bassins</b>	13 585	9,5	20 485	11,3	34 070	10,5
<b>Nord</b>	15 200	10,6	15 383	8,5	30 583	9,4
<b>Plateau central</b>	7 995	5,6	9 309	5,1	17 304	5,3
<b>Sahel</b>	12 111	8,4	9 321	5,2	21 432	6,6
<b>Sud-Ouest</b>	3 693	2,6	4 125	2,3	7 818	2,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>143 394</b>	<b>100,0</b>	<b>180 800</b>	<b>100,0</b>	<b>324 194</b>	<b>100</b>

Source : INSD, RGPH 2019

L'examen de la répartition des chômeurs par niveau d'instruction selon la région montre que, quelle que soit la région, le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction.

Suivant la région, il ressort que 82,7% des chômeurs de la région du Sahel n'ont aucun niveau d'instruction. Il en est de même pour 78,7% des chômeurs de la région de l'Est, 76,3% des chômeurs dans la région du Centre-Nord et 74,5% des chômeurs dans la région du Plateau Central.

Par contre les régions du Centre, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins enregistrent des proportions particulièrement importantes de chômeurs de niveau supérieur. Dans la région du Centre, 16,8% des chômeurs sont de niveau supérieur et dans la région des Hauts-Bassins, ils représentent 9,9% des chômeurs. Cela s'expliquerait notamment par la forte concentration des établissements d'enseignement supérieur dans ces régions abritant les deux plus grandes villes du pays.

Tableau 43 : Répartition (%) de la population au chômage par niveau d'instruction selon la région

Région	Aucun	Primaire	Post-Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	Effectif
<b>Boucle du</b>	66	14,8	11,7	5,3	2,2	100	17 815
<b>Cascades</b>	61,1	11,9	15,5	8,9	2,6	100	7 945
<b>Centre</b>	38,6	16,4	18,3	9,8	16,8	100	88 152
<b>Centre-Est</b>	70,9	12,1	11,2	4,6	1,2	100	26 966
<b>Centre-Nord</b>	76,3	10,1	8,5	4	1,1	100	24 634
<b>Centre-Ouest</b>	58,3	10,4	10,8	7,1	13,4	100	16 737
<b>Centre-Sud</b>	66,9	14,6	12,3	4,7	1,5	100	11 283
<b>Est</b>	78,7	7	8,5	4,4	1,4	100	19 455
<b>Hauts-Bassins</b>	47,7	15,2	17,1	10,1	9,9	100	34 070
<b>Nord</b>	69,7	13,9	10,7	4,4	1,3	100	30 582
<b>Plateau central</b>	74,5	12,1	9,5	2,9	1	100	17 304
<b>Sahel</b>	82,7	7,9	6,6	2,3	0,5	100	21 432
<b>Sud-Ouest</b>	68,6	11,3	12,6	5,8	1,7	100	7 818
<b>Burkina Faso</b>	<b>60,1</b>	<b>13,1</b>	<b>13,1</b>	<b>6,6</b>	<b>7,1</b>	<b>100</b>	<b>324 193</b>

Source : INSD, RGPH 2019

Dans la recherche d'un emploi sur le marché du travail, le diplôme est un atout. A l'issu du RGPH 2019, il ressort que 70,1% des chômeurs n'ont aucun diplôme, 14,3% disposent du CEP, 1,4% ont le DEUG/DUT/BTS et 2,4% ont la licence ou plus.

Suivant la région, il est également observé que plus de la moitié des chômeurs n'ont aucun diplôme quelle que la région. Dans la région du Sahel, 88,7% n'ont aucun diplôme. Cette proportion est de 84,3% à l'Est, 84,1% au Plateau Central, 81,2% au Nord, 80,5% au Centre-Est. La région du centre avec 50,2% de chômeurs sans diplôme, enregistre 19,8% des chômeurs ayant un diplôme du supérieur (au moins le BAC ou le BEP).

Tableau 44 : Répartition de la population au chômage par diplôme selon la région

Région	Aucun	CEP	BEPC/ CAP	BEP/ BAC	DEUG/ DUT/BTS	LICENCE et plus	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	%	Effectif
<b>Boucle du Mouhoun</b>	78	13,6	5,4	2	0,3	0,7	100	17 815
<b>Cascades</b>	70,5	16,3	9,4	2,7	0,4	0,7	100	7 945
<b>Centre</b>	50,2	19,4	10,6	9,8	3,6	6,4	100	88 152
<b>Centre-Est</b>	80,5	12,7	4,9	1,5	0,2	0,2	100	26 966
<b>Centre-Nord</b>	83,8	9,8	4,5	1,4	0,2	0,3	100	24 634
<b>Centre-Ouest</b>	66,9	11,5	7,2	9,6	2,4	2,4	100	16 737
<b>Centre-Sud</b>	79	13,7	5,2	1,6	0,2	0,3	100	11 283
<b>Est</b>	84,3	9,1	4,6	1,4	0,3	0,3	100	19 455
<b>Hauts-Bassins</b>	58,8	18,1	11,1	6,5	2,1	3,4	100	34 070
<b>Nord</b>	81,2	12,3	4,7	1,3	0,2	0,3	100	30 583
<b>Plateau central</b>	84,1	11,1	3,3	1,2	0,1	0,2	100	17 304
<b>Sahel</b>	88,7	7,8	2,5	0,8	0,1	0,1	100	21 432
<b>Sud-Ouest</b>	77,7	13,4	6,1	2	0,2	0,6	100	7 818
<b>Burkina Faso</b>	<b>70,1</b>	<b>14,3</b>	<b>7,1</b>	<b>4,7</b>	<b>1,4</b>	<b>2,4</b>	<b>100</b>	<b>324 194</b>

Source : INSD, RGPH 2019

L'analyse du statut antérieur d'occupation indique que la quasi-totalité des chômeurs sont en quête de leur premier emploi. En effet, 97,3% de la population au chômage est à la recherche de leur premier emploi contre seulement 2,7% des chômeurs ayant déjà travaillé. Dans toutes les régions, plus de 95% des chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi.

Tableau 45 : Répartition (%) de la population au chômage par statut antérieur d'occupation selon la région

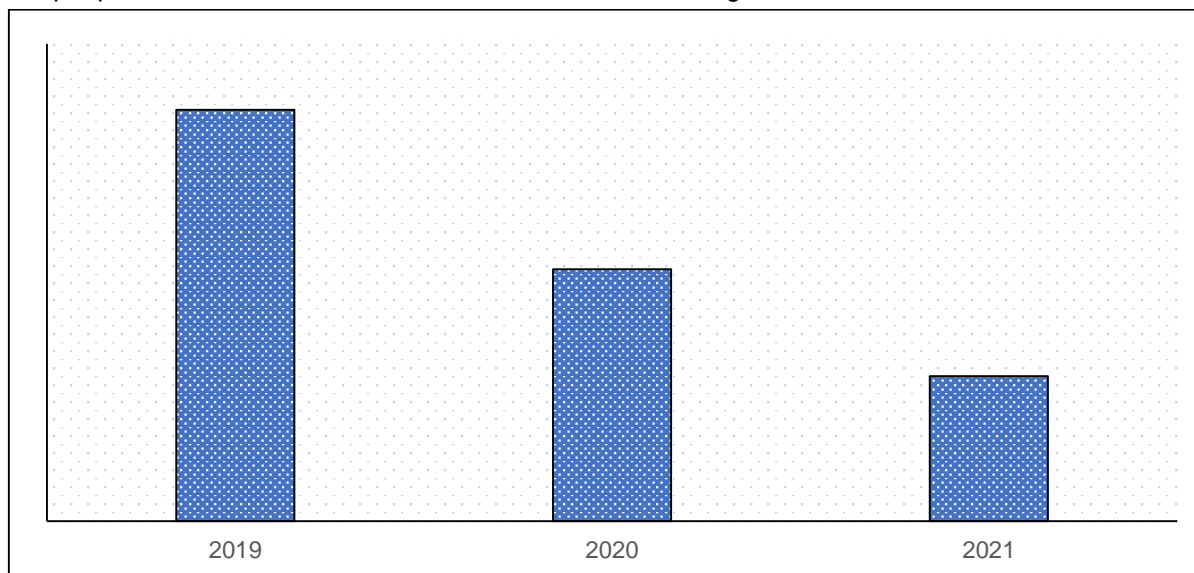
	Chômeur ayant déjà travaillé	Chômeur en quête du 1er emploi	Ensemble	Effectif
<b>Boucle du Mouhoun</b>	1,9	98,1	100,0	17 815
<b>Cascades</b>	1,5	98,5	100,0	7 945
<b>Centre</b>	3,5	96,5	100,0	88 152
<b>Centre-Est</b>	2,9	97,1	100,0	26 966
<b>Centre-Nord</b>	4,1	95,9	100,0	24 634
<b>Centre-Ouest</b>	2,1	97,9	100,0	16 737
<b>Centre-Sud</b>	2,4	97,6	100,0	11 283
<b>Est</b>	1,8	98,2	100,0	19 455
<b>Hauts-Bassins</b>	2,3	97,7	100,0	34 070
<b>Nord</b>	1,7	98,3	100,0	30 583
<b>Plateau central</b>	3,5	96,5	100,0	17 304
<b>Sahel</b>	2,3	97,7	100,0	21 432
<b>Sud-Ouest</b>	2,4	97,6	100,0	7 818
<b>Burkina Faso</b>	2,7	97,3	100,0	324 194

Source : INSD, RGPH 2019

Entre 2019 et 2021, la demande d'attestation de chômage a connu une baisse de 9,3%. Cette baisse est de l'ordre de 5,6% entre 2019 et 2020 et 4% entre 2020 et 2021.

Suivant le sexe des demandeurs, il ressort que les hommes sont les plus nombreux. En effet, de 2019 à 2021, quelle que soit l'année, les hommes représentent plus de 80% des demandeurs d'attestation de chômage.

Graphique 13 : Evolution du nombre d'attestations de chômage

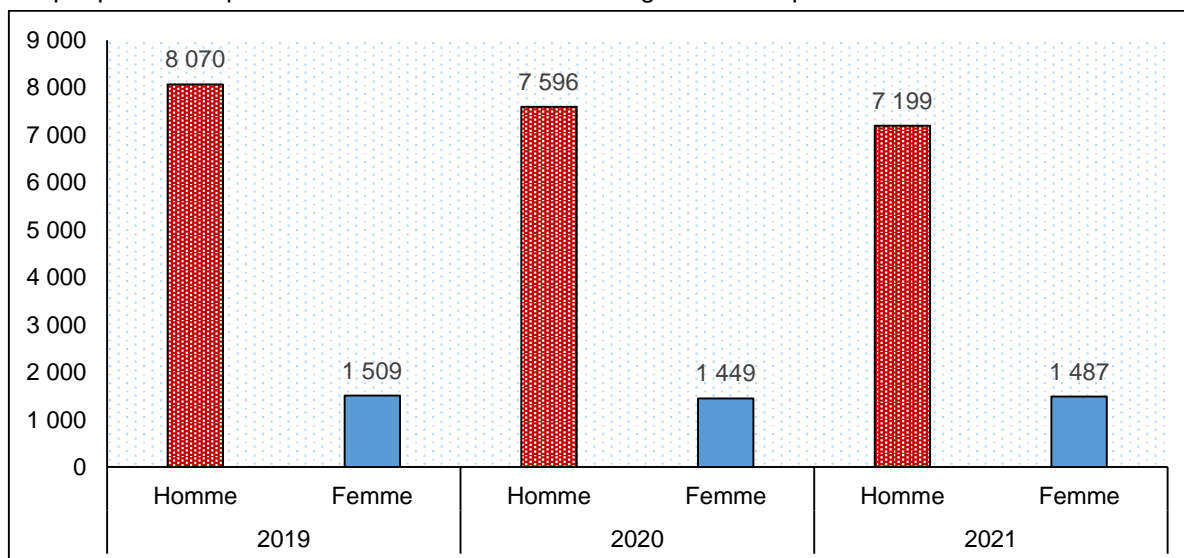


Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

De 2019 à 2021, il a été délivré 27 310 attestations de chômage dont 4 445 à des femmes, soit 16,3% du nombre total des attestations délivrées.

Le nombre d'attestations le plus élevé a été enregistré en 2019 avec 9 579 attestations dont 15,8% délivrées à des femmes et 84,2% à des hommes.

Graphique 14 : Répartition des attestations de chômage délivrées par sexe



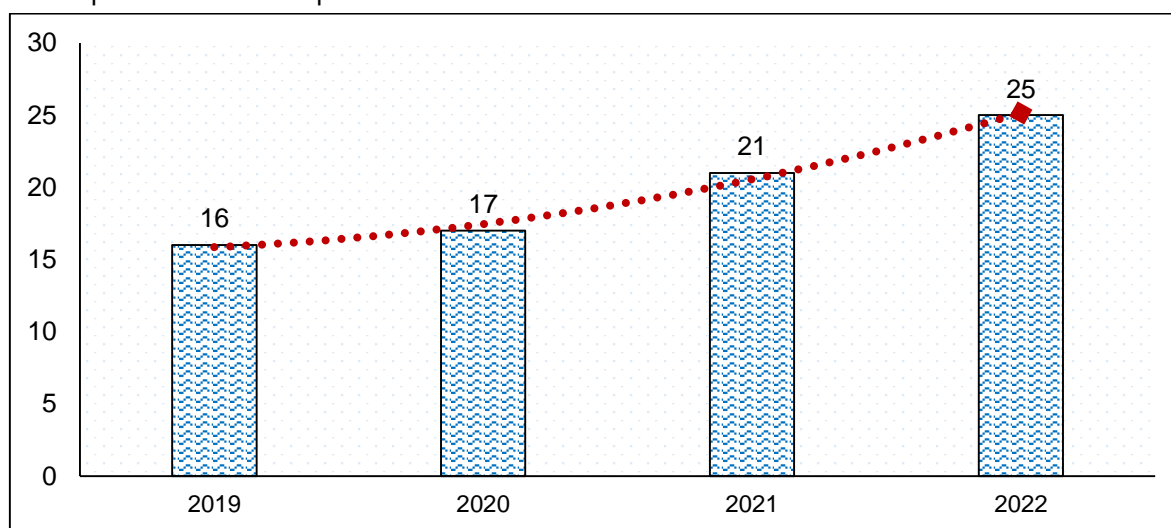
Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

### 3.4. Intermédiation

L'intermédiation est une des activités principales des agences et bureaux publics ou privés de placement que sont l'ANPE et les bureaux privés de placement (BPP). Ces intermédiaires enregistrent les demandes et offres d'emploi pour procéder au placement des demandeurs auprès des employeurs.

En 2022, il ressort que 25 agréments ont été délivrés à des bureaux privés de placement et d'entreprises de travail temporaire. On note une croissance du nombre d'agréments délivrés sur la période 2019-2022. En effet, on est passé de 16 agréments délivrés en 2019 à 25 en 2022, soit un taux d'accroissement de plus de 50%.

Graphique 15 : Evolution du nombre d'agréments délivrés aux bureaux privés de placement et d'entreprise de travail temporaire



Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

#### 3.4.1. Demandes d'emplois

Au cours de l'année 2022, plus de 14 000 demandes d'emplois ont été enregistrées par l'ANPE dont 44% proviennent des femmes.

Au cours de la période 2019-2021, plus de 37 000 demandes d'emplois ont été enregistrées en 2019, plus de 39 000 en 2020 et 15 890 en 2021. Selon le sexe, le nombre de demandeurs d'emplois de sexe masculin dépasse celui des femmes.

Tableau 46 : Demandes d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation et le sexe

Structure d'intermédiation	2019			2020			2021			2022		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>ANPE</b>	8 437	6 383	14 820	4 898	3 825	8 723	6 907	6 242	13 149	7 846	6 178	14 024
<b>BPP</b>	14964	7236	22 200	15207	15802	31 009	2154	587	2 741	nd	nd	nd

Source : ANPE/BPP

Les demandes d'emploi diffèrent d'une région à une autre et d'une année à une autre. En effet, en 2022, la région du Centre enregistre à elle seule, plus 3/5<sup>ème</sup> des demandes d'emploi ; elle est suivie par la région des Hauts-Bassins (13%). Par contre, la région du Sahel enregistre la plus faible demande d'emploi avec moins de 1%. En Outre, sept (07) régions ont enregistré

moins de 10% des demandes d'emploi en 2022. Cette tendance est confirmée dans les années précédentes avec néanmoins un accroissement significatif dans certaines régions telles que le Centre-Nord et le Plateau-Central.

Tableau 47 : Demandes d'emplois enregistrées selon la région

Région	2019	2020	2021	2022
Boucle du Mouhoun	338	131	201	213
Cascades	233	149	220	165
Centre	8 143	5 026	7 791	8 516
Centre Est	476	155	601	632
Centre Nord	288	303	233	640
Centre Ouest	983	538	667	755
Centre Sud	210	106	202	173
Est	306	260	264	273
Hauts Bassins	2 559	1 385	2 046	1 869
Nord	361	206	267	215
Plateau Central	491	151	269	582
Sahel	146	100	97	50
Sud-Ouest	286	213	291	205
<b>Total</b>	<b>14 820</b>	<b>8 723</b>	<b>13 149</b>	<b>14 288</b>

Source : ANPE/BPP

La répartition des demandes d'emploi par groupe d'âge montre que la plus forte demande est exprimée par les jeunes de 25 à 29 ans (36%) et ceci est valable pour les années précédentes. Ce groupe est suivi par les jeunes de 20 à 24 ans (26%).

Le plus grand nombre de demandeurs d'emploi a été enregistré au niveau des titulaires de diplôme d'enseignement général. En outre, les titulaires du BAC et du BEPC représentent près de la moitié des demandeurs d'emploi en 2022 ; ce groupe est suivi des titulaires de diplômes de fin de cycle (18.21%).

Tableau 48 : Demandes d'emplois enregistrées selon le groupe d'âge et le niveau d'instruction

	Année	2019	2020	2021	2022
<b>Groupe d'âge</b>	Moins de 20 ans	272	143	155	168
	20-24	3 968	2 009	3 764	3 713
	25-29	5 952	3 486	5 483	5 095
	30-34	3 017	2 071	2 592	3 462
	35-39	1 121	741	869	1 127
	40-44	344	183	190	314
	45-49	96	56	67	101
	50 et plus	50	34	29	44
<b>Niveau d'instruction</b>	Illettrés	134	26	38	31
	Sans Diplôme	754	444	413	738
	CEP	1 714	1 103	1 031	1 275
	CAP	404	172	366	424
	BEPC	3 311	1 744	2 856	2 944
	BEP	1 180	734	754	912
	BAC	4 385	2 491	4 667	4 049
	DUT/BTS	671	337	526	597
	DEUG	79	36	81	66
	Licence et plus	1 698	1 355	1 970	2 554
	CQP/BQP/BPT/DAT	490	281	447	434

Source : ANPE/BPP

### 3.4.2. Offres d'emplois

#### 3.4.2.1. Offres d'emplois publiées par l'ANPE et les BPP

En 2021, pour faire face aux nombreuses demandes d'emploi dans toutes les régions du Burkina Faso, les bureaux et agences de placement ont enregistré 1 085 offres d'emploi dont 18,7% pour l'ANPE et 81,3% pour les bureaux privés de placement.

Selon la région, en 2022, le Centre, le Centre-Nord et le Centre-Est ont enregistré respectivement 26,7%, 18,5% et 11,6% des offres d'emplois.

Près de 90% des offres d'emploi de 2022, sont des contrats à durée indéterminée.

Tableau 49 : Offres d'emplois enregistrées selon la structure d'intermédiation la région et le type de contrat

	2019	2020	2021	2022
<b>Structure d'intermédiation</b>				
<b>ANPE</b>	670	481	203	146
<b>BPP</b>	2 345	1 573	882	nd
<b>Région</b>				
<b>Boucle du Mouhoun</b>	12	0	8	7
<b>Cascades</b>	8	71	3	6
<b>Centre</b>	366	233	26	39
<b>Centre Est</b>	25	14	0	17
<b>Centre Nord</b>	8	7	16	27
<b>Centre Ouest</b>	56	10	9	2
<b>Centre Sud</b>	7	5	9	10
<b>Est</b>	11	6	9	2
<b>Hauts Bassins</b>	63	98	49	14
<b>Nord</b>	68	18	13	2
<b>Plateau Central</b>	10	5	31	7
<b>Sahel</b>	16	4	7	5
<b>Sud-Ouest</b>	20	10	23	8
<b>Burkina Faso</b>	670	481	203	146
<b>Type de contrat</b>				
<b>CDI</b>	425	357	4	130
<b>CDD</b>	1920	1216	878	16

Source : ANPE/BPP

#### 3.4.2.2. Offres d'emplois publiées sur le site de l'ONEF

Selon le lieu d'affectation, les régions du Centre et des Haut-Bassins, enregistrent les plus fortes proportions, soit respectivement 63,1% et 10,2% des postes d'emplois à pourvoir sur la période 2018-2022. Quel qu'en soit l'année, ces deux régions ont gardé la même tendance. La région du Centre a enregistré plus de la moitié des postes d'emplois chaque année, excepté 2020 où elle a enregistré 46,6% des postes d'emplois. Les autres régions enregistrent moins de 30% des postes d'emplois chaque année de 2018 à 2022.

Le nombre de postes d'emplois qui ont pour lieu d'affectation l'étranger a évolué en dents de scie avec une tendance baissière sur la période.

Tableau 50 : Répartition du nombre de postes d'emplois par lieu d'affectation

Région	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Centre-Sud	34	183	287	26	26	557
Cascades	155	141	277	57	48	679
Plateau Central	115	150	307	65	115	751
Sud-Ouest	82	408	438	76	115	1 119
Centre-Ouest	64	774	395	124	78	1 435
Centre-Est	122	466	597	139	137	1 461
Boucle du Mouhoun	127	657	662	122	182	1 749
Est	201	1 190	662	342	378	2 773
Nord	183	1 081	729	425	594	3 012
Sahel	208	1 755	577	401	661	3 602
Centre-Nord	98	1 073	630	652	898	3 351
Hauts-Bassins	924	2 354	2 114	1 445	1 132	7 969
Centre	4 849	24 772	6 583	6 204	6 824	49 232
Étranger	76	85	49	60	16	286
<b>Total</b>	<b>7 161</b>	<b>35 004</b>	<b>14 257</b>	<b>10 079</b>	<b>11 188</b>	<b>77 975</b>

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2018 à 2022

Sur la période, les diplômes les plus sollicités pour les postes d'emplois à pourvoir sont le BEPC, le BAC et le CEP avec respectivement 38,8%, 13,6% et 10,3%. Si le BEPC est en tête, cela s'explique par le fait que c'est ce diplôme qui était exigé pour les 25 915 agents recenseurs en 2019 au profit de l'INSD dans le cadre du RGPH.

Les postes d'emplois qui exigeaient des diplômes universitaires (BAC + 3, BAC + 2, BAC + 5, BAC + 4 et le Doctorat) étaient de 16,4%.

Suivant l'année, en 2018 le BAC était le plus sollicité (31,6%), le BEPC en 2019 (75,8%), le CEP en 2020 (16,1%), le BAC en 2021 et 2022 avec des taux respectifs de 27,1% et 29,9%.

Tableau 51: Evolution du nombre de postes d'emplois par diplôme exigé

Diplôme	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Sans diplôme	346	23	12	18	15	414
Attestation	3	19	9	4	0	35
CEP	830	2 255	2 302	2 210	423	8 020
CQP	8	70	8	15	14	115
BEP	152	110	123	113	88	586
BEPC	614	26 595	534	527	2 012	30 282
CAP	107	135	128	175	226	771
BAC	2 289	1 459	1 825	2 745	2 310	10 628
BAC + 2	699	714	732	1 117	789	4 051
BAC + 3	935	581	787	820	1 055	4 178
BAC + 4	378	402	421	475	360	2 036
BAC + 5	328	442	513	430	465	2 178
Doctorat	65	67	58	87	43	320
Permis de conduire	150	109	206	103	54	622
Non précisé	336	2 127	6 657	1 304	3 350	13 774
<b>Total</b>	<b>7 237</b>	<b>35 089</b>	<b>14 306</b>	<b>10 139</b>	<b>11 204</b>	<b>77 975</b>

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2018 à 2022



Sur la période, les trois domaines d'activités les plus pourvoyeurs d'emplois sont les **Services** (40,6%), les **Programmes généraux** (34,4%) et les **Sciences sociales, commerce et droit** (15,7%). Ils rassemblent en tout 90,7% des postes d'emplois de la période. Le premier domaine « Services », excepté 2019 a été le plus pourvoyeurs d'emplois chaque année par rapport aux autres domaines. Pour ce qui concerne le second « les programmes généraux », c'est uniquement en 2019 que ce domaine a surplombé les autres.

Les domaines des **Sciences**, de **l'Agriculture**, de **l'Éducation** et des **Lettres et arts** ont enregistré 3,0% des postes.

Tableau 52 : Evolution du nombre de postes d'emplois par secteur d'activités

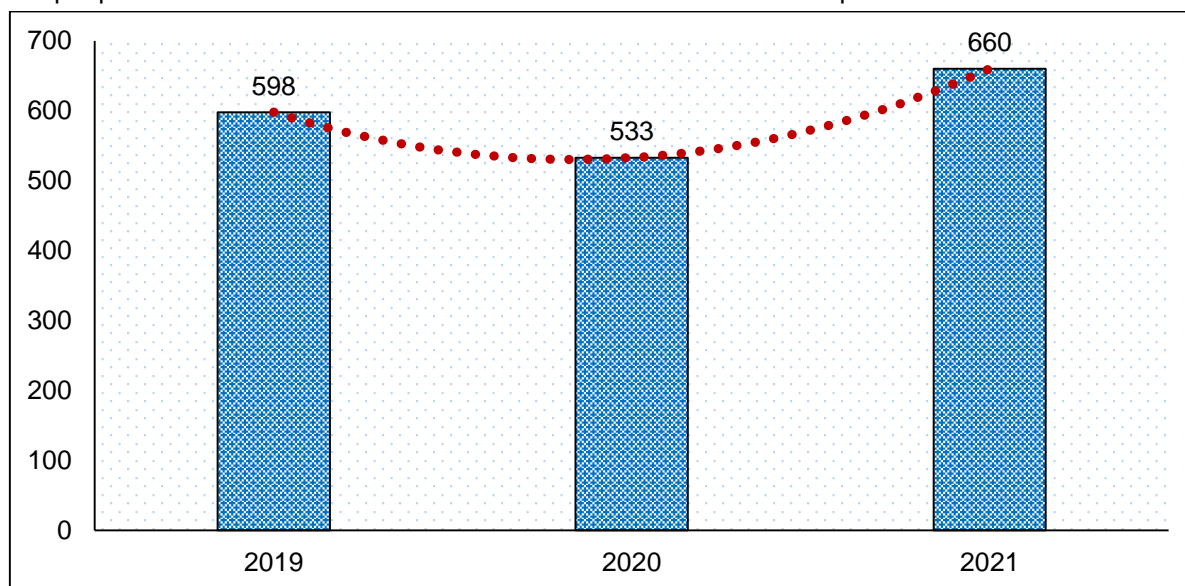
Domaine d'activités	2018	2019	2020	2021	2022	Total
<b>Agriculture</b>	240	148	156	97	92	<b>733</b>
<b>Éducation</b>	79	106	42	153	264	<b>644</b>
<b>Ingénierie, industries de transformation et production</b>	661	610	444	490	535	<b>2 740</b>
<b>Lettres et arts</b>	13	20	20	27	-	<b>80</b>
<b>Programmes généraux</b>	374	26 009	348	114	-	<b>26 845</b>
<b>Santé et protection sociale</b>	457	365	486	516	369	<b>2 193</b>
<b>Sciences</b>	134	141	202	179	196	<b>852</b>
<b>Sciences sociales, commerce et droit</b>	2 221	2 274	2 338	2 992	2 422	<b>12 247</b>
<b>Services aux particuliers</b>	3 058	5 416	10 270	5 571	7 326	<b>31 641</b>
<b>Total</b>	<b>7 237</b>	<b>35 089</b>	<b>14 306</b>	<b>10 139</b>	<b>11 204</b>	<b>77 975</b>

Source : ONEF, A partir de la base de données des offres d'emplois de 2018 à 2022

#### 3.4.2.3. Situation des emplois offerts avec attestation de travail enregistrés auprès des DRFPS

Sur la période 2019-2022, au total 1 791 attestations de travail ont été délivrées. Le plus grand nombre d'attestation a été délivré en 2021, soit 36,9%.

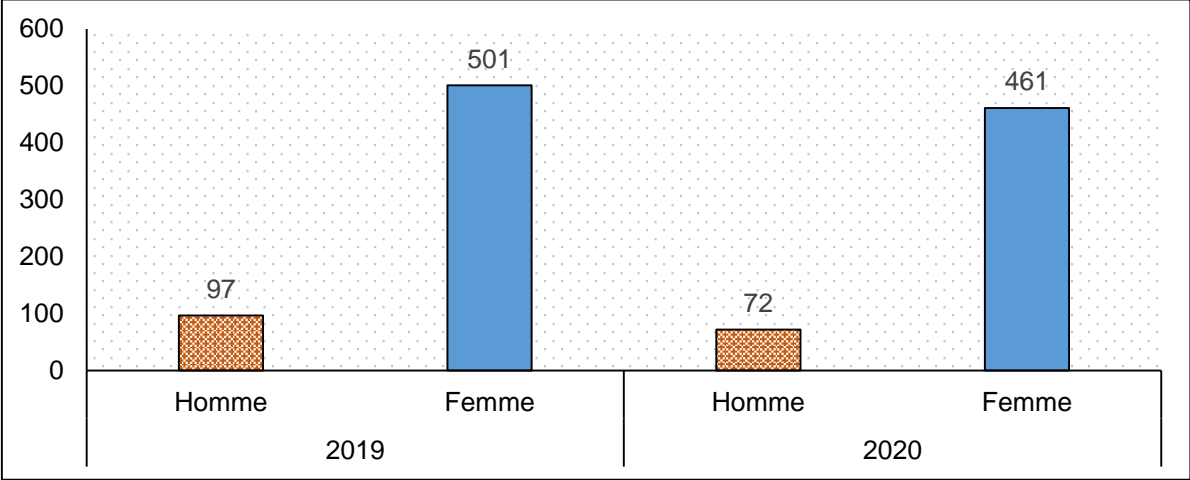
Graphique 16 : Evolution du nombre d'attestations de travail délivrées par les DRTPS



Source : MFPTPS/DRTPS

Suivant le sexe, les femmes enregistrent le plus grand nombre d'attestation de travail délivrée sur toute la période 2019-2021 soit respectivement 501 en 2019 ; 461 en 2020 et 534 en 2021.

Graphique 17 : Répartition des bénéficiaires d'attestations de travail délivrées par les DRTPS



Source : MFPTPS/DRTPS

## IV. SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS

Trois sous-thèmes sont analysés dans cette partie ; il s'agit des assujettis immatriculés à la CNSS, les cotisations sociales, et autres prestations.

### 4.1. Immatriculation des assujettis

De 2019 à 2022, le nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS a connu une hausse continue passant de 454 162 en 2019 à 545 145 en 2022, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 6,2%. Cette évolution positive concerne les deux sexes.

Tableau 53 : Evolution des travailleurs immatriculés à la CNSS **par sexe**

Rubrique	Sexe	2019	2020	2021	2022
Travailleurs immatriculés	Féminin	106 894	115 165	125 577	135 312
	Masculin	347 268	367 364	390 653	409 833
	<b>Ensemble</b>	<b>454 162</b>	<b>482 529</b>	<b>516 230</b>	<b>545 145</b>

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Le tableau ci-dessous fait ressortir la répartition de l'ensemble des travailleurs immatriculés à la CNSS par âge et par sexe pour l'année 2022. Au cours de la même année, la CNSS a enregistré 545 145 travailleurs immatriculés dont 24,8% de femmes. Les plus grands nombres de travailleurs immatriculés sont enregistrés dans les tranches d'âge 35 à 39 ans, 30 à 34 ans et 40 à 44 ans avec respectivement 15,9%, 14,9% et 14,6%.

Tableau 54 : Répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS au 31 décembre 2022 par groupe d'âge et par sexe

Tranche d'âge	Homme	Femme	Ensemble	
			%	Effectif
15 à 19 ans	497	258	0,1	755
20 à 24 ans	9 436	3 995	2,5	13 431
25 à 29 ans	34 199	15 389	9,1	49 588
30 à 34 ans	56 534	24 584	14,9	81 118
35 à 39 ans	60 894	26 053	15,9	86 947
40 à 44 ans	57 099	22 685	14,6	79 784
45 à 49 ans	48 828	16 318	12,0	65 146
50 à 54 ans	37 234	10 460	8,7	47 694
55 à 59 ans	29 049	7 034	6,6	36 083
60 à 64 ans	21 755	4 336	4,8	26 091
65 ans et plus	54 308	4 200	10,7	58 508
<b>Ensemble</b>	<b>409 833</b>	<b>135 312</b>	<b>100,0</b>	<b>545 145</b>

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

De 2019 à 2022, le nombre de déclarants à la CNSS a connu une hausse continue passant 155 224 en 2019 à 210 319 en 2022, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 10,5%. Cette évolution positive concerne l'ensemble des régimes.

Les déclarants du régime général sont les plus nombreux avec 84,17% de l'effectif total des déclarants en 2022.

Tableau 55 : Evolution des déclarants par régime à la CNSS

Régime	2019	2020	2021	2022
<b>Général</b>	129 465	145 041	161 269	177 046
<b>Gens de maison</b>	8 770	10 313	10 475	10 618
<b>Assurés volontaires</b>	16 989	20 044	21 275	22 655
<b>Total employeurs déclarés</b>	<b>155 224</b>	<b>175 398</b>	<b>193 019</b>	<b>210 319</b>

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Les entreprises du domaine « Services fournis à la collectivité, Services Sociaux et services personnels » constituent la majorité des déclarations faites au cours de l'année 2021 (37,7%), suivies de celles des secteurs de « Commerce de Gros et de Détails, Restaurants et Hôtels » (18,4%), du « Bâtiment et Travaux Publics » (12,1%) et de Industries manufacturières (9,7%).

Tableau 56 : Evolution du nombre de travailleurs immatriculés par domaine d'activités

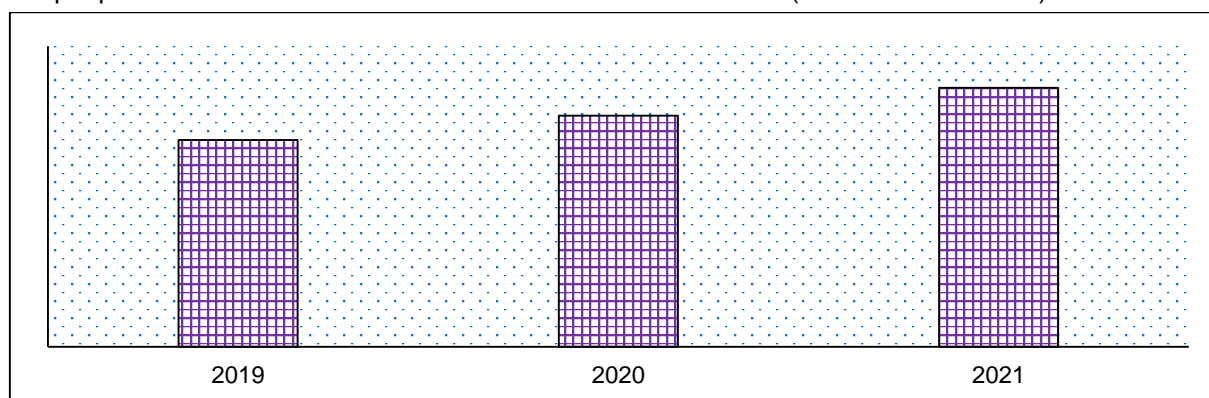
Domaine d'activité	2019	2020	2021
<b>Agriculture, chasse, sylviculture et pêche</b>	7 346	7 817	8 351
<b>Industries extractives</b>	17 614	18 743	20 024
<b>Industries manufacturières</b>	43 707	46 509	49 689
<b>Electricité-gaz et eau</b>	9 569	10 183	10 879
<b>Bâtiment et Travaux Publics</b>	54 620	58 122	62 096
<b>Commerce de gros et de détails, restaurants et hôtels</b>	83 527	88 882	94 959
<b>Transport, entrepôts et communications</b>	32 992	35 107	37 507
<b>Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux particuliers</b>	15 661	16 665	17 804
<b>Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels</b>	170 924	181 883	194 318
<b>Activités mal désignées</b>	1 169	1 244	1 329
<b>SAI<sup>8</sup></b>	17 033	18 039	19 274
<b>Ensemble</b>	<b>454 162</b>	<b>483 194</b>	<b>516 230</b>

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

## 4.2. Cotisations sociales

Les cotisations sociales ont connu une hausse de 12% en 2021 passant de 107,726 milliards de Franc CFA en 2020 à 120,648 milliards en 2021.

Graphique 18 : Evolution des cotisations encaissées et recouvrés (en millions de FCFA)



Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

<sup>8</sup> SAI est constitué essentiellement d'assurés volontaires

### 4.3. Prestations

#### 4.3.1. Pensions vieillesse

En 2022, le nombre de bénéficiaires de la pension de vieillesse s'élève à 57 790 soit une augmentation de 3,9% par rapport à 2021. Par type de pension, les bénéficiaires de la pension de retraite vieillesse sont les plus nombreux avec un taux de 43,2% de l'ensemble des bénéficiaires, suivi de ceux de la pension de veuves (35,9%).

Tableau 57 : Évolution des bénéficiaires de pension selon le type

Années/Type de pension	2019	2020	2021	2022
<b>Pensions de retraite vieillesse</b>	23 982	25 161	26 415	27 873
<b>Pension de veuves</b>	18 730	19 309	19 964	20 734
<b>Pension de veufs</b>	197	225	249	274
<b>Pension d'orphelins</b>	9 364	8 982	8 789	8 667
<b>Pension d'invalidité</b>	112	114	111	115
<b>Pension anticipée</b>	70	69	66	68
<b>Pension d'ascendants</b>	42	48	53	59
<b>Total</b>	<b>52 497</b>	<b>53 908</b>	<b>55 647</b>	<b>57 790</b>

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

#### 4.3.2. Prestations familiales

En 2022, la répartition des prestations familiales par nature fait ressortir 91 085 allocataires, 42 532 conjoints d'allocataires et 257 676 enfants d'allocataires, soit respectivement une hausse de 2,8%, 1,8% et 1,4% par rapport à 2021.

Tableau 58 : Évolution de l'effectif des bénéficiaires d'allocations familiales selon leur nature

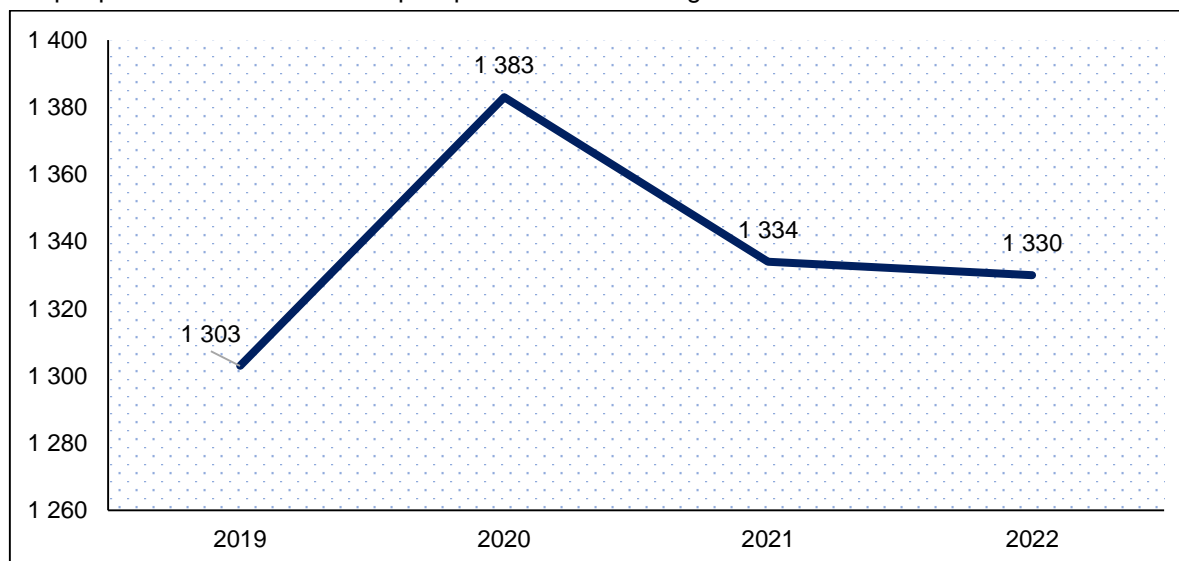
Nature	2018		2019		2020		2021		2022	
	Effectif	Effectif	Glissement	Effectif	Glissement	Effectif	Glissement	Effectif	Glissement	
<b>Allocataires</b>	67 186	76 236	13,47	84 401	10,71	88 587	4,96	91 085	2,82	
<b>Conjoints d'allocataires</b>	38 181	39 042	2,26	41 008	5,04	41 798	1,93	42 532	1,76	
<b>Enfants d'allocataires</b>	227 685	241 309	5,98	245 540	1,75	254 013	3,45	257 676	1,44	

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

#### 4.3.3. Risques professionnels

En 2020, le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles déclarés à la CNSS a connu une hausse de 6,1% par rapport à 2019. De 2021 à 2022, ce nombre est quasi stationnaire. Il est de 1 330 en 2022 et de 1 334 en 2021.

Graphique 19 : Evolution des risques professionnels enregistrés



Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Le nombre de rentiers en 2022 s'élève à 2 159 contre 2 184 en 2021, soit une baisse de 1,1%. Selon la nature, les rentes viagères sont les plus nombreuses soit 58,8%. Elles sont suivies des rentes d'orphelins (18,5%).

Tableau 59 : Évolution des rentes à la CNSS selon leur nature

Nature de la rente	2019	2020	2021	2022
<b>Rentes Viagères</b>	1 339	1303	1 278	1 270
<b>Rentes de Veuves</b>	314	308	296	294
<b>Rentes de Veufs</b>	1	1	2	3
<b>Rentes d'Orphelins</b>	514	492	421	399
<b>Rentes d'Ascendants</b>	186	185	187	193
<b>Ensemble</b>	<b>2 354</b>	<b>2 289</b>	<b>2 184</b>	<b>2 159</b>

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

## V. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL

Les aspects des relations professionnelles et du dialogue social analysés dans cette section abordent le contrôle de l'application de la législation du travail, la santé et la sécurité au travail puis les règlements de conflits.

### 5.1. Contrôle de l'application de la législation du travail

Les services d'inspection du travail ont contrôlé au total 5 295 entreprises sur la période 2019-2021. Le nombre d'entreprises contrôlées en 2021 est de 1 837 contre 1 590 en 2020, soit une augmentation de 15,5%.

Selon le type de résolution, le nombre de mises en demeure est passé de 64 846 en 2020 à 78 984 en 2021, soit une augmentation de 21,8%. Le nombre procès-verbaux d'amendes est passé de 152 en 2020 à 118 en 2021 soit une baisse de 22,4%.

Tableau 60 : Evolution de contrôle d'établissement, d'observations formulés, de mise en demeure et de PV

Type de résolution	2019	2020	2021	Total
<b>Nombre d'établissement contrôlé</b>	1 868	1 590	1 837	<b>5295</b>
<b>Nombre d'observations</b>	24 151	27 989	21 613	<b>73 753</b>
<b>Nombre de mises en demeure</b>	85 712	64 846	78 984	<b>229 542</b>
<b>Nombre de PVI<sup>9</sup> établis</b>	4	14	34	<b>52</b>
<b>Nombre de PV amendes</b>	0	152	118	<b>270</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

De 2019 à 2021, les services d'inspection du travail ont visé et enregistré 8 514 contrats de travail. Le nombre de Contrats de travail visés est passé de 2 735 en 2020 à 3 343 en 2021 soit une augmentation de 22,2%.

On dénombrait parmi ces contrats de travail 2 613 contrats de travail des non nationaux soit 30,7% du nombre total de contrats enregistrés sur la période indiquée et 5 901 contrats de travail de travailleurs nationaux soit 69,3%.

Le nombre de contrats de travail des non nationaux est passé de 807 en 2020 à 1135 en 2021 soit une augmentation de 40,6% et celui des contrats de travail des nationaux passée de 1928 en 2020 à 2208 en 2021 soit une augmentation de 14,5%.

Tableau 61 : Evolution du nombre de contrats de travail visés par les services d'inspection du travail

Contrats de travail visés	2019	2020	2021	Total
<b>Nombre de contrats de travail des non nationaux</b>	671	807	1135	<b>2613</b>
<b>Nombre de contrats de travail des nationaux<sup>10</sup></b>	1765	1928	2208	<b>5901</b>
<b>Total</b>	<b>2436</b>	<b>2735</b>	<b>3343</b>	<b>8514</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

### 5.2. Santé et sécurité au travail

Le nombre total de sinistres enregistrés sur la période 2019-2021 est de 4 020. En 2021, ce nombre s'élève à 1 334 contre 1 383 en 2020, soit une baisse de 3,5%.

<sup>9</sup> Procès-verbal d'infraction

<sup>10</sup> Le visa des contrats de travail des nationaux n'est pas obligatoire

Tableau 62 : Evolution des lésions professionnelles enregistrées à la CNSS selon le type de sinistre et le sexe

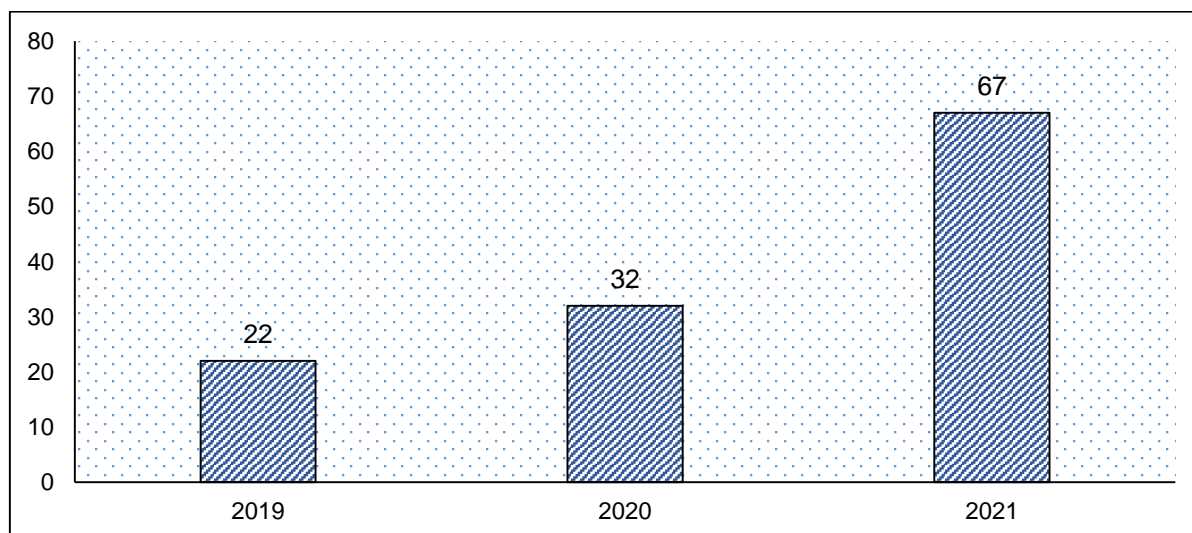
Type de sinistre	Sexe	2019	2020	2021
Accidents de travail	Homme	nd	nd	1005
	Femme	nd	nd	305
	Total	1 298	1 369	1 310
Maladies professionnelles	Homme	nd	nd	17
	Femme	nd	nd	7
	Total	5	14	24
Ensemble	Homme	nd	nd	1022
	Femme	nd	nd	312
	Total	1 303	1 383	1 334

Source : annuaire statistique, 2020-2023, CNSS

Les services d'inspection ont contribué à la mise en place de 121 comités de sécurité et santé au travail entre 2019 et 2021. En 2021, au total 67 comité de sécurité et santé au travail ont été enregistrés, soit 55,4% sur l'ensemble.

Le nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place par les DRTPS est passé de 32 en 2020 à 67 en 2021 soit une hausse de 109,4%.

Graphique 20 : Evolution du nombre de Comités de Sécurité et Santé au Travail mis en place par les DRTPS



Sources : DRTPS-CNSS

### 5.3. Règlement des conflits

#### 5.3.1. Conflits individuels

Les services d'inspection du travail ont enregistré 12 286 conflits individuels entre 2019 et 2021. Le nombre de conflits individuels est passé de 4178 en 2020 à 5103 en 2021, soit une augmentation de 22,1%.

Les plus grands nombres de conflits individuels ont été enregistrés dans les branches des « Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » (39,4%), des



« Industries extractives » (15,8%), du « Commerce de gros et de détail, des restaurants et hôtels » (15,4%) et du « Bâtiment et travaux publics » (10%).

Le plus grand nombre de conflits individuels a été enregistré en 2021.

Tableau 63 : Evolution du nombre de conflits individuels selon la branche d'activité

Branches d'activité	2019	2020	2021
<b>Agriculture, chasse, sylviculture et pêche</b>	18	12	21
<b>Industries extractives</b>	336	583	1017
<b>Industries manufacturières</b>	188	174	467
<b>Electricité, gaz et eau.</b>	19	10	19
<b>Bâtiment et travaux publics</b>	288	533	411
<b>Commerce de gros et de détail ; restaurants et hôtels</b>	632	682	574
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	223	174	250
<b>Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises</b>	142	518	127
<b>Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels</b>	1044	1236	2106
<b>Activités mal désignées</b>	115	256	111
<b>Ensemble</b>	<b>3 005</b>	<b>4178</b>	<b>5103</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

Parmi les 5 103 conflits individuels enregistrés en 2021 :

- 2 887 se sont soldés par des conciliations soit 56,8% du nombre total de conflits individuels enregistrés ;
- 2 022 ont abouti à des PV de non conciliation soit 39,6% ;
- 184 ont abouti à des PV de non conciliation par défaut soit 3,6%.

Tableau 64 : Répartition du nombre de conflits individuels selon l'issue du règlement en 2021

Issue du règlement	Ensemble	
	Pourcentage	Effectif
<b>Conciliation</b>	56,8	2 897
<b>Non conciliation</b>	39,6	2 022
<b>Non conciliation par défaut</b>	3,6	184
<b>En instance</b>	0,0	0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>5 103</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

La région du Centre a enregistré le plus grand nombre de conflits individuels en 2021 avec 2 034 conflits soit 40,6% du nombre total de conflits. Elle est suivie par la région des hauts bassins avec 984 conflits soit 19,3% des conflits enregistrés en 2021. Le Sahel et le Centre-sud sont les régions qui ont enregistré moins de conflits individuels avec chacune 19 conflits soit moins de 1% du nombre total de conflits individuels enregistrés.

Tableau 65 : Répartition des conflits individuels par région en 2021

Région	Ensemble	
	Pourcentage	Effectif
Boucle du Mouhoun	5,7	292
Cascades	13,9	710
Centre	39,9	2 034
Centre-Est	1,6	82
Centre-Nord	1,0	49
Centre-Ouest	5,4	278
Centre-Sud	0,4	19
Est	0,8	39
Hauts-Bassins	19,3	984
Nord	9,2	469
Plateau Central	1,2	63
Sahel	0,4	19
Sud-Ouest	1,3	65
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>5 103</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

Entre 2019 et 2021, le plus grand nombre de conflits enregistrés portait sur les salaires et s'élève à 6 273. Le deuxième plus grand nombre de conflits enregistrés concernait les Congés payés dont le nombre est de 5 393.

Le nombre de conflit portant sur les salaires est passé de 2 356 en 2020 à 2 154 en 2021, soit une baisse de 8,6%. Le nombre de conflits portant sur les congés payés est passé de 1 873 en 2020 à 2 131 en 2021, soit une évolution de 13,8%.

Aucun conflit n'a porté sur le bulletin de paie, la maladie, le certificat médical, les heures supplémentaires, le reclassement, le transport, les cotisations CNSS, la démission, le licenciement, les autres indemnités et les autres primes.

Tableau 66 : Evolution du nombre litige par point de litige

Points du Litige	2019	2020	2021
Salaires	1 763	2 356	2 154
Prime d'ancienneté	491	493	1 071
Bulletin de paie	0	0	0
Maladie	0	0	0
Préavis	1 042	1 114	1 141
Certificat médical	0	0	0
Certificat de travail	1 194	1 661	1 757
Indemnité de licenciement	993	1 336	1 174
Heures supplémentaires	0	0	0
Reclassement	0	0	0
Transport	0	0	0
Cotisation CNSS	0	0	0
Déclaration CNSS	815	1 383	1 432
Démission	0	0	0
Congés payés	1 389	1 873	2 131
Licenciement	0	0	0
Domages et intérêts	967	1 213	1 245
Autres indemnités	0	0	0
Autres primes	0	0	0
Autres	695	1 725	2 400
<b>Ensemble</b>	<b>9 349</b>	<b>13 154</b>	<b>14 505</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

### 5.3.2. Conflits collectifs

Au total, 24 conflits collectifs du travail ont été enregistrés entre 2019 et 2021 par les DRTPS et la DGT. Les plus grands nombres de conflits collectifs du travail ont été enregistrés dans les branches des « Industries manufacturières » (07) et des « Transports, entrepôts et communications » (05).

La branche « Industries manufacturières » enregistre en moyenne 2 conflits par an sur la période.

Aucun conflit n'a été enregistré dans les branches « Agriculture, chasse, sylviculture et pêche », « Electricité, gaz et eau », « Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » et « Activités mal désignées ».

Tableau 67 : Evolution du nombre de conflits collectifs par branches d'activité

Branches d'activité	2019	2020	2021	Total
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	0	0	0	0
Industries extractives	2	3	0	5
Industries manufacturières	3	2	2	7
Électricité, gaz et eau.	0	0	0	0
Bâtiment et travaux publics	0	1	1	2
Commerce de gros et de détail ; restaurants et hôtels	1	0	1	2
Transports, entrepôts et communications	0	2	3	5
Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	1	0	2	3
Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels	0	0	0	0
Activités mal désignées	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>24</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

L'ensemble des DRTPS ont enregistré 18 conflits collectifs de travail sur les 24 au cours de la période 2019-2021. (Les 06 autres ont été enregistrés à la DGT).

La DRTPS des Hauts-Bassins a enregistré le plus grand nombre de conflits collectifs du travail avec 8 conflits soit 44,4% du nombre total de conflits collectifs enregistrés sur la période par les directions régionales. Le plus grand nombre de conflits collectifs enregistrés en une année est de 7 conflits en 2020.

Tableau 68 : Evolution du nombre de conflits collectifs par région

Région	2019	2020	2021	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	1	0	1
Centre	2	1	2	5
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	1	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	2	4	2	8
Nord	0	0	0	0
Plateau Central	0	1	2	3
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>18</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

En 2021, huit (08) actes ont été dressés à l'issue des séances de tentative de conciliation sur les neuf (09) conflits collectifs enregistrés et se répartissent comme suit :

- trois (03) PV de non conciliation ;
- cinq (05) PV de conciliation, soit un taux de règlement à l'amiable de 62,5%.

Les DRTPS du Centre et du Plateau central ont dressé chacune deux (02) PV de conciliation et la DRTPS Hauts-Bassins deux PV (02) de non conciliation.

La DGT, quant à elle, a dressé un (01) PV de conciliation et un (01) PV de non conciliation.

Tableau 69 : Répartition des conflits collectifs par région et type de règlement en 2021

Région	Conciliation	Non conciliation	En instance	Autres suites	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	2	0	0	0	2
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	2	0	0	02
Nord	0	0	0	0	0
Plateau Central	2	0	0	0	2
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
DGT	1	1	0	0	2
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

Au 31 décembre 2021, sur l'ensemble des conflits collectifs de travail traités par les DRTPS et la DGT, on dénombre quatre (4) ayant un motif économique, trois (03) de motif juridique.

Tableau 70 : Répartition des conflits collectifs, en 2021 par motif et selon le type de règlement<sup>11</sup>

Motif	Conciliation	Non conciliation	En instance	Autres suites
Refus d'augmentation salariale	1	1	0	0
Revendication de primes ou d'indemnités	3	1	0	0
Réclamation de matériel de protection et de milieu sain de travail	0	0	0	0
Avancement du personnel	0	0	0	0
Autres (difficultés économiques, paiement des salaires)	0	0	0	0
Licenciement de délégué du personnel	2	0	0	0
Non application de textes réglementaires	2	0	0	0
Non reconnaissance de délégué du personnel	0	0	0	0
Refus de l'employeur de la participation des syndicats aux négociations	0	0	0	0
Refus de l'employeur de rencontrer les représentants	0	0	0	0
Autres	4	0	0	1
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

Les DRTPS et la DGT ont enregistré 9 grèves dont 5 en 2020 et 4 en 2021, soit une baisse de 20%. Aucun lock-out n'a été enregistré par les DRTPS et la DGT.

Tableau 71 : Evolution du nombre de grève et lock-out

Rubrique	2019	2020	2021	Total
Grève	0	5	4	9
Lock-Out	0	0	0	0

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

Les Directions régionales du travail et de la protection sociale et la Direction générale du travail ont contribué à la signature et/ou enregistré 30 accords d'établissement, 31 statuts du personnel et 02 conventions collectives sur la période 2019-2021.

Il y a eu plus d'accords d'établissement en 2020 avec un chiffre de 15 soit 50% du nombre total enregistré sur la période de référence.

Le pic de statuts de personnel a été atteint en 2020 et 2021 avec 12 statuts chaque année soit 38.70% du nombre total de statuts enregistrés.

Deux conventions collectives ont été enregistrées entre 2019 et 2021 dont une en 2019 et une deuxième en 2020.

Tableau 72 : Accords de convention collective

Rubrique	2019	2020	2021	Total
Accords d'établissement	08	15	07	30
Statut du personnel	07	12	12	31
Convention collectives signées	01	01	0	2

Source : rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail, 2019-2021, MFPTPS

<sup>11</sup> Ici un même conflit collectif peut avoir plusieurs points de réclamation et plusieurs issues de règlement. Donc par nature de conflit, un total marginal horizontal peut être différent du total de conflit collectif de même nature

## VI. MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Après avoir analysé les déplacements de populations dans un contexte marqué par l'insécurité du fait du terrorisme, il sera question des migrations dans une seconde phase.

### 6.1. Personnes déplacées interne

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du nombre de personnes déplacées internes de la période de 2019 à 2022.

Il en ressort que le nombre de PDI a augmenté allant de 1 579 976 en 2021 à 1 938 792 en 2022, soit une hausse de 22,7%. En 2022, les régions du Sahel et du Centre-Nord ont enregistré les plus grands nombres de déplacés internes avec des taux respectifs de 25,7% et 25,1% au cours.

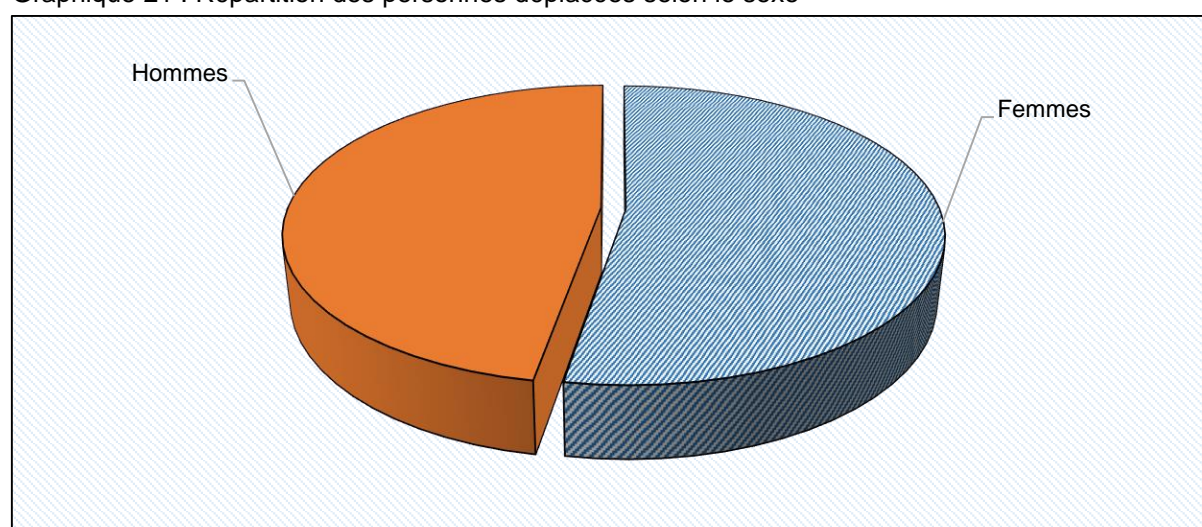
Tableau 73 : Répartition des personnes déplacées selon la région d'accueil

Région	2019	2020	2021	2022
<b>Boucle du Mouhoun</b>	20 540	44 902	50 054	107 953
<b>Cas cades</b>	0	8 098	17 793	21 896
<b>Centre</b>	0	1 051	1 051	59 822
<b>Centre-Est</b>	0	28 446	34 805	59 153
<b>Centre-Nord</b>	10 449	433 597	566 132	486 637
<b>Centre-Ouest</b>	0	11 126	20 960	55 556
<b>Centre-Sud</b>	0	4 008	4 429	9 984
<b>Est</b>	11 892	71 394	147 990	209 053
<b>Hauts-Bassins</b>	0	20 571	24 825	66 312
<b>Nord</b>	28 373	76 953	166 367	251 976
<b>Plateau Central</b>	0	15 199	12 588	44 020
<b>Sahel</b>	0	352 402	512 916	497 450
<b>Sud-Ouest</b>	0	7246	20 066	68 980
<b>Burkina Faso</b>	<b>71 254</b>	<b>1 074 993</b>	<b>1 579 976</b>	<b>1 938 792</b>

Source : Rapports d'activités du SP-CONASUR, 2022

Selon les données désagrégées du SP/CONASUR, en 2022, la majorité des personnes déplacées internes sont de sexe féminin, soit 52,7%.

Graphique 21 : Répartition des personnes déplacées selon le sexe



Source : Construit à partir des données du SP-CONASUR

La répartition des personnes déplacées internes selon l'âge fait ressortir trois groupes majeurs que sont les 0-4 ans, 5-17 ans et 18 ans et plus.

En 2022, la majorité de la population des PDI (1 132 851) a moins de 18 ans, soit 58,4% de l'ensemble des PDI.

Sur la période, la majorité des PDI ont moins de 18 ans, ce qui pose des défis en termes d'éducation, de formation, de santé, etc.

Tableau 74 : Répartition des personnes déplacées selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	2019	2020	2021	2022
<b>0-4 ans</b>	10 692	238 533	286 646	215 490
<b>5-17 ans</b>	30 489	416 231	687 590	917 361
<b>18 ans et +</b>	30 073	420 229	605 740	805 941
<b>Burkina Faso</b>	71 254	1 074 993	1 579 976	1 938 792

Source : Rapports d'activités du SP-CONASUR, 2022

## 6.2. Statut migratoire

Dans la population résidente, 19,2 % des individus sont des migrants en 2019. Cette migration concerne à la fois les femmes (19,4%) et les hommes (19%). Cependant, les femmes sont proportionnellement plus touchées par la migration interne que les hommes. Le constat est contraire pour la migration internationale qui implique relativement plus les hommes.

Tableau 75 : Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Non migrants</b>	7 085 933	81	7 591 096	80,6	14 677 029	80,8
<b>Migrants internationaux</b>	611 659	7	447 678	4,7	1 059 337	5,8
<b>Migrants internes</b>	1 054 813	12	1 380 572	14,7	2 435 385	13,4
<b>Total migrants</b>	1 666 472	19	1 828 250	19,4	3 494 722	19,2
<b>Ensemble</b>	8 752 405	100	9 419 346	100	18 171 751	100

Source : INSD, RGPH 2019

### 6.2.1. Migration interne

Les migrations internes s'effectuent à l'intérieur du territoire national. En 2019, plus de 2 338 000 personnes résident hors de leurs communes de naissance, soit 13,8% de la population recensée. En termes d'effectif et quel que soit le type de migration interne, les femmes sont plus impliquées que les hommes. Cependant, la prévalence de la migration inter-régionale est plus élevée chez les hommes que chez les femmes pour tous les types de migrations internes. C'est l'inverse qui prévaut dans la migration intra-province et celle inter-province.



Tableau 76 : Répartition des différents types de migrants internes selon le sexe

Type de migrants	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Migrants internes durée-de-vie</b>						
Migrants intra-provinces	263 485	26,1	416 812	31,2	<b>680 297</b>	<b>29,1</b>
Migrants inter-provinces	81 155	8	132 086	9,9	<b>204 873</b>	<b>8,8</b>
Migrants inter-régions	666 436	65,9	787 381	58,9	<b>1 453 817</b>	<b>62,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 011 076</b>	<b>100</b>	<b>1 336 279</b>	<b>100</b>	<b>2 338 987</b>	<b>100</b>
<b>Migrants internes récents</b>						
Migrants intra-provinces	92 650	49	107 152	49,2	<b>199 802</b>	<b>49,1</b>
Migrants inter-provinces	14 550	7,7	17 499	8	<b>32 049</b>	<b>7,9</b>
Migrants inter-régions	82 038	43,4	93 031	42,7	<b>175 069</b>	<b>43</b>
<b>Ensemble</b>	<b>189 238</b>	<b>100</b>	<b>217 682</b>	<b>100</b>	<b>406 920</b>	<b>100</b>
<b>Migrants intercentraux</b>						
Migrants intra-provinces	125 534	31,1	167 042	33,5	<b>292 576</b>	<b>32,4</b>
Migrants inter-provinces	35 144	8,7	45 714	9,2	<b>80 858</b>	<b>9</b>
Migrants inter-régions	242 869	60,2	285 789	57,3	<b>528 658</b>	<b>58,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>403 547</b>	<b>100</b>	<b>498 545</b>	<b>100</b>	<b>902 092</b>	<b>100</b>

Source : INSD, RGPH 2019

### 6.2.2. Migrations internationales

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Elle concerne donc à la fois les immigrations et les émigrations. En 2019, neuf immigrés internationaux durée-de-vie sont des burkinabè. En valeur absolue, l'immigration internationale durée de vie touche plus les femmes (182 007) que les hommes (167 860) burkinabè.

Tableau 77 : Répartition des immigrés internationaux durée-de-vie par nationalité selon le sexe

Nationalité	Effectif			Pourcentage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Burkinabè	167 860	182 007	349 867	89,1	90,2	89,7
Non Burkinabè	20 602	19 782	40 384	10,9	9,8	10,3
<b>Ensemble</b>	<b>188 462</b>	<b>201 789</b>	<b>390 251</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : INSD, RGPH 2019

L'émigration récente regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger au cours des douze derniers mois. En 2019 plusieurs motifs ont poussé 79 191 personnes à émigrer vers l'étranger. Parmi celles-ci, figurent 10 843 femmes. Les raisons liées à l'amélioration du bien-être ont une bonne place parmi les motifs principaux qui amènent les burkinabè à sortir de leur pays. En effet, 66,4% des émigrés récents vont pour la recherche de l'emploi (47,6%) et pour l'orpaillage (18,8%). Pour ces deux raisons majeures, les femmes sont nettement minoritaires que les hommes. Les autres principaux motifs d'émigration internationale récente sont respectivement les raisons familiales (16,2%), la Recherche de terre fertile/pâturage (4,9%) et les raisons d'étude (3,4%).



Tableau 78 : Répartition des émigrés internationaux récents par motif de changement de résidence selon le sexe

Motif de changement de résidence	Sexe		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Effectif	%
Crise socio-politique	326	59	385	0,5
Expulsé (situation irrégulière)	37	7	44	0,1
Situation d'inondation ou de sinistre	13	0	13	0,0
Recherche de terre fertile/pâturage	3 506	392	3 898	4,9
Raisons purement professionnelles	1 432	182	1 614	2,0
Orpillage	14 680	201	14 881	18,8
Raisons familiales	7 384	5 470	12 854	16,2
Raisons de santé	165	111	276	0,3
Raisons d'études	1 958	769	2 727	3,4
Recherche d'emploi	34 998	2 702	37 700	47,6
Conflits éleveurs/agriculteurs	66	5	71	0,1
Conflits communautaires (autres que	27	2	29	0,0
Retraite	13	6	19	0,0
Insécurité	273	55	328	0,4
Conditions	172	17	189	0,2
Projet de développement économique	1 173	106	1 279	1,6
Exploitation industrielle d'or	171	2	173	0,2
Autres	1 954	757	2 711	3,4
<b>Ensemble</b>	<b>68 348</b>	<b>10 843</b>	<b>79 191</b>	<b>100,0</b>

Source : INSD, RGPH 2019

### 6.2.3. Migration des jeunes

Le phénomène de la migration touche toutes les couches de la population burkinabè, en particulier la frange jeune de cette population. Dans l'ensemble, 1 579 657 jeunes de 15 à 35 ans ont migré en 2019, dont 56,1% de filles. Mais la migration internationale concerne plus les jeunes garçons (52,9%) que les filles. La prévalence de la migration chez les jeunes augmente avec l'âge passant de 20,7% dans le groupe d'âge 15-19 ans à 29,7% dans le dernier groupe (30-35ans). En relation avec le milieu de résidence, la migration des jeunes présente une importance quasiment identique en milieu rural qu'en milieu urbain (50 %). Néanmoins, la migration interne des jeunes est plus intense en milieu urbain (53,4%) qu'en milieu rural, alors que la migration internationale intéresse plus les jeunes en milieu rural (58,8%).

Tableau 79 : Migration des jeunes selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques	Migrants internes		Migrants		Migrants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Sexe</b>						
Masculin	514235	41,3	221 749	52,9	693 047	43,9
Féminin	732366	58,7	197 420	47,1	886 610	56,1
<b>Groupes d'âges</b>						
15-19	265 919	21,3	70 411	16,8	327 061	20,7
20-24	313 983	25,2	93 587	22,3	389 602	24,7
25-29	307 820	24,7	110 328	26,3	393 565	24,9
30-35	358 879	28,8	144 843	34,6	469 429	29,7
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	665 577	53,4	172 702	41,2	795 469	50,4
Rural	581 024	46,6	246 467	58,8	784 188	49,6
<b>Ensemble</b>	<b>1 246 601</b>	<b>100</b>	<b>419 169</b>	<b>100</b>	<b>1 579 657</b>	<b>100</b>

Source : INSD, RGPH 2019

## Conclusion

Le présent rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail au Burkina Faso constitue la première d'une série de rapports que l'ONEF envisage de réaliser et de le mettre à la disposition des pouvoirs publics, des planificateurs, des organisations des employeurs et des travailleurs, etc. Ce rapport est le fruit de travail de collecte et d'analyse de données et d'informations émanant d'acteurs intervenant dans les services en lien avec le marché du travail. Ainsi, les points essentiels de l'analyse ont porté sur :

- la situation économique, financière et démographique du Burkina Faso ;
- la couverture du système éducatif dans sa globalité ;
- les indicateurs relatifs au marché du travail ;
- les prestations de sécurité sociale des travailleurs ;
- les relations professionnelles et le dialogue social, et
- les mouvements de population.

Le marché du travail présente des dysfonctionnements caractérisés par un déséquilibre entre la demande et l'offre du travail. En effet, au niveau des services privés et publics de l'emploi, la demande d'emploi est toujours supérieure à l'offre. A l'ANPE, le taux de couverture moyen de l'offre sur l'emploi est de 3,0% de 2019 à 2022. Selon les résultats du RGPH 2019, il ressort que 70,1% des chômeurs n'ont aucun diplôme, 14,3% disposent du CEP, 1,4% ont le DEUG/DUT/BTS et 2,4% ont la licence ou plus. Nonobstant la mise en œuvre des politiques actives de l'emploi tant par l'Administration publique que par les ONG au Burkina Faso, il s'avère nécessaire de renforcer davantage les mesures de soutien direct et indirect à la création d'emploi, notamment pour les groupes cibles les plus touchés par le chômage et les emplois vulnérables.

Aussi, quelques recommandations ont été formulées à l'issue des travaux d'analyse. Ce sont :

- améliorer l'efficacité du système éducatif, notamment l'accès et la rétention des élèves jusqu'à la fin du cycle post-primaire ;
- améliorer, diversifier et rendre attrayante l'offre de l'EFTP ;
- réaliser des études d'insertion au niveau des cycles et des secteurs de l'EFTP ;
- réaliser des études sectorielles sur la demande en main-d'œuvre (profils et qualifications demandés) auprès des entreprises ;
- accompagner les initiatives des jeunes qualifiés à leur insertion professionnelles (auto emploi).

## Bibliographie

- [1] **Agence nationale pour l'emploi**, « Rapports d'activités, 2022 ».
- [2] **Bureaux privés de placement**, « Rapports d'activités, 2022 ».
- [3] **Banque Central des Etats de l'Afrique de l'Ouest** ([www.worldbank.org](http://www.worldbank.org))
- [4] **Caisse nationale de sécurité sociale** « Rapport d'activités, 2022 ».
- [5] **Caisse nationale de sécurité sociale** « annuaire statistique, 2022 ».
- [6] **Direction générale de l'économie et de la planification** : Rapport de suivi de dividende démographique en 2018 dimension 1 : déficit du cycle de vie, novembre 2021
- [7] **Direction générale de l'économie et de la planification** : Instrument automatisé de prévision, « Rapport de cadrage macroéconomique », 2023
- [8] **Direction générale du trésor et de la comptabilité publique** ; cadrage macroéconomique, 2022
- [9] **Institut national de la statistique et de la démographie (2019)**, « Rapport de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018 ».
- [10] **Institut national de la statistique et de la démographie** ; « Rapport du Recensement général de la population et de l'habitation, 2019 »
- [11] **Institut national de la statistique et de la démographie**, « rapport des projections démographiques 2020-2035 »
- [12] **Mali, Observatoire national de l'emploi et de la formation**, Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail, 2014 à 2016
- [13] **Maroc, Observatoire du marché du travail** : Rapport sur le marché du travail, 2020 et 2021
- [14] **Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales**, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, « annuaires statistiques de 2019 à 2022 ».
- [15] **Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, « annuaires statistiques, 2021 ».
- [16] **Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, Etude sur la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur, 2020
- [17] **Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales**, Direction générale des examens et concours, « annuaires statistiques ».
- [18] **Ministère de la jeunesse, de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi**, Direction générale des études et des statistiques sectorielles « annuaires statistiques, 2022 »
- [19] **Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (2021)**, « Rapport général annuel sur les activités des services d'inspection du travail ».
- [20] **Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale** Direction régionale du travail et de la protection sociale, « Rapport d'activités, 2021 ».

**[21] Observatoire national de l'emploi et de la formation** « Etude sur les sortants des centres de formation professionnelle du Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi », 2022.

**[22] Secrétariat permanent du conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation** « Rapports d'activités, 2022 ».

**[23] Secrétariat permanent de la Commission nationale de la certification** « Rapports d'activités, 2022 ».

# **ANNEXE**

## Equipe de rédaction

### Superviseurs

SIGUENAM Rahmani                      Directeur Général/ ONEF  
KAMBOU Siébou William              Directeur des études et de la recherche/ONEF

### Rédacteurs

Nom et prénom (s)		Structure
NAGABILA	Isaac	ONEF
YAMEOGO	Jérôme	ONEF
BOUGMA	N. Jules	ONEF
TOUGMA	W. Jérémie	ONEF
GNOUMOU	T. Dieudonné	ONEF
TRAORE/KONE	Fatimah Ibrahim	ONEF
TRAORE	Massi Bertin	ONEF
TAPSOBA	Marak	DGEP/MEFP
SAWADOGO	Kadsongo	INSD/MEFP
TRAORE	Abdoulaye	DGPE/MSJE
BILLA	Hamadou	DGESS/MENAPLN
DAO	Karim	DGESS/MSJE
SOURABIE	Carole	SP/CONASUR
NIKEMA	T. K. David	CNSS
KONSIMBO	Kassoum	ANPE/MSJE
BANHORO	Bakari Alexis	DGT

## Annexe 1: Quelques indicateurs sur l'emploi

INDICATEURS	VALEUR (%)
<b>Ratio emploi/population</b>	42,9
<b>Taux d'activité</b>	46,2
<b>Taux de chômage</b>	
Total	7,1
Homme	5,6
Femme	8,8
Urbain	10,0
Rural	5,7
<b>Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans</b>	
Total	11,8
Homme	10,9
Femme	12,8
<b>Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans</b>	
Total	9,5
Homme	8,0
Femme	11,1
Taux de chômage des 65 ans et plus	2,4
<b>Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle</b>	
Total	34,1
Homme	27,7
Femme	40,7
Urbain	32,7
Rural	34,7
<b>Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans</b>	
Total	46,7
Homme	42,6
Femme	50,2
<b>Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans</b>	
Total	40,6
Homme	34,9
Femme	46,0
Taux de chômage des 65 ans et plus	22,0
<b>Proportion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi</b>	
Total	45,6
Homme	40,1
Femme	50,2
<b>Proportion des jeunes de 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi</b>	
Total	45,7
Homme	37,5
Femme	52,6
<b>Proportion de la main-d'œuvre occupée selon la situation dans l'occupation</b>	
Total	100,0
Travailleurs indépendants	52,8
Salariés	12,0
<b>Aides familiaux</b>	31,3
<b>Autres</b>	3,9
<b>Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée</b>	84,1

## Annexe 2: Évolution de la part des branches dans les secteurs de l'économie

Secteur	2019	2020	2021	2022
<b>Secteur primaire</b>	<b>1,7</b>	<b>6,5</b>	<b>-9,0</b>	<b>8,7</b>
<i>Agriculture</i>	1,9	8,9	-12,3	10,3
<i>Agriculture hors égrenage de coton</i>	2,0	9,0	-13,1	10,5
<i>Égrenage de coton</i>	-2,5	6,3	4,7	5,7
<i>Élevage</i>	1,0	2,0	2,8	1,7
<i>Sylviculture et chasse</i>	1,7	-4,6	5,2	2,5
<b>Secteur secondaire</b>	<b>2,3</b>	<b>6,4</b>	<b>8,3</b>	<b>-6,1</b>
<i>Activités extractives</i>	-0,5	19,0	7,3	-13,6
<i>Extraction de minerais d'or</i>	-1,2	21,0	7,1	-12,1
<i>Autres activités extractives</i>	5,9	-1,8	11,1	-32,6
<i>Activités manufacturières</i>	3,7	-3,4	10,1	6,2
<i>Agroalimentaire</i>	3,9	-1,1	8,8	10,2
<i>Fabrication de textiles et articles d'habillements</i>	2,0	-10,4	10,8	0,8
<i>Fabrication de produits minéraux</i>	4,5	-5,5	13,9	0,7
<i>Autres industries manufacturières</i>	4,2	-7,3	13,1	-1,9
<i>Électricité - Eau - Assainissement</i>	16,2	3,3	9,7	12,3
<i>Construction</i>	4,2	-5,7	7,9	-13,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>8,4</b>	<b>-3,1</b>	<b>13,5</b>	<b>6,6</b>
<i>Commerce et réparation</i>	6,4	2,2	21,2	7,7
<i>Transport et entreposage</i>	0,4	2,6	27,1	2,6
<i>Hébergement et restauration</i>	0,4	-29,8	17,6	1,6
<i>Information et communication</i>	4,0	1,6	10,2	1,3
<i>Services Financiers et assurances</i>	20,1	-6,3	6,1	13,4
<i>Activités immobilières</i>	0,6	-5,6	6,2	1,5
<i>Activités professionnelles, scientifiques, techniques, Services de soutien et de bureau</i>	6,0	-8,4	9,3	11,5
<i>Services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels</i>	13,4	-1,2	12,6	6,7

Source : DGEP/IAP, cadrage macroéconomique, mars 2023

## Annexe 3 : Répartition des attestations de chômage par DRTPS et par sexe

Directions régionales	2019			2020			2021		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T
<b>Boucle du Mouhoun</b>	12	741	753	11	576	587	11	610	621
<b>Cascades</b>	4	1 086	1 090	2	1 067	1 069	2	1 082	1 084
<b>Centre</b>	175	1 413	1 588	193	1 384	1 577	184	1 063	1 247
<b>Centre-Est</b>	30	356	386	7	80	87	5	72	77
<b>Centre-Nord</b>	12	39	51	1	45	46	1	45	46
<b>Centre-Ouest</b>	20	381	401	11	341	352	18	353	371
<b>Centre-Sud</b>	12	39	51	-	5	5	2	-	2
<b>Est</b>	11	940	951	-	1 085	1 085	20	885	905
<b>Hauts-Bassins</b>	1 219	2 708	3 927	1 216	2 681	3 897	1 235	2 726	3 961
<b>Nord</b>	11	71	82	5	37	42	6	23	29
<b>Plateau Central</b>	3	3	6	-	1	1	1	7	8
<b>Sahel</b>	-	22	22	1	27	28	-	18	18
<b>Sud-Ouest</b>	-	271	271	2	267	269	2	315	317
<b>Total général</b>	<b>1 509</b>	<b>8 070</b>	<b>9 579</b>	<b>1 449</b>	<b>7 596</b>	<b>9 045</b>	<b>1 487</b>	<b>7 199</b>	<b>8 686</b>

Source : MFPTPS/ DGT



Annexe 4 : Répartition des attestations de travail par DRTPS et par sexe

Directions régionales	2019			2020			2021		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>Boucle du Mouhoun</b>	2	3	5	1	8	9	0	6	6
<b>Cascades</b>	4	6	10	0	3	3	0	7	7
<b>Centre</b>	57	362	419	49	347	396	95	405	500
<b>Centre-Est</b>	0	8	8	0	5	5	0	7	7
<b>Centre-Nord</b>	1	5	6	2	5	7	1	6	7
<b>Centre-Ouest</b>	3	15	18	3	9	12	1	9	10
<b>Centre-Sud</b>	1	5	6	0	0	0	3	0	3
<b>Est</b>	0	5	5	0	0	0	1	19	20
<b>Hauts-Bassins</b>	27	79	106	12	67	79	23	49	72
<b>Nord</b>	2	4	6	1	9	10	1	22	23
<b>Plateau Central</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sahel</b>	0	3	3	0	6	6	0	3	3
<b>Sud-Ouest</b>	0	6	6	4	2	6	1	1	2
<b>Total général</b>	<b>97</b>	<b>501</b>	<b>598</b>	<b>72</b>	<b>461</b>	<b>533</b>	<b>126</b>	<b>534</b>	<b>660</b>

Source : MFPTPS/ DGT

Annexe 5 : Répartition des inscrits par titre, l'année et le sexe

Titre de qualification	2019			2020			2021		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
<b>CQP</b>	2 872	2 403	5 275	2 440	2 253	4 693	3 010	3 099	6 109
<b>BQP</b>	580	328	908	710	269	979	842	325	1 167
<b>BPT</b>	331	17	348	372	37	409	492	65	557
<b>BPTS</b>	43	2	45	67	3	70	53	4	57
<b>Ensemble</b>	<b>3 826</b>	<b>2 750</b>	<b>6 576</b>	<b>3 589</b>	<b>2 562</b>	<b>6 151</b>	<b>4 397</b>	<b>3 493</b>	<b>7 890</b>

Source : SP-CNC

Annexe 6 : Répartition des admis par titre, l'année et le sexe

Titre de qualification	2019			2020			2021		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
<b>CQP</b>	2 253	1 794	4 047	2 016	1 651	3 667	2 650	2 511	5 161
<b>BQP</b>	440	176	616	606	189	795	679	260	939
<b>BPT</b>	307	17	324	329	34	363	442	65	507
<b>BPTS</b>	42	2	44	50	3	53	28	4	32
<b>Ensemble</b>	<b>3 042</b>	<b>1 989</b>	<b>5 031</b>	<b>3 001</b>	<b>1 877</b>	<b>4 878</b>	<b>3 799</b>	<b>2 840</b>	<b>6 639</b>

Source : SP-CNC

Annexe 7 : Répartition des inscrits présents et des admis au CQP selon la région et l'année

Région	Inscrits présents CQP						Admis CQP					
	2019		2020		2021		2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>Boucle du Mouhoun</b>	309	108	307	107	349	113	289	72	296	84	337	87
<b>Cascades</b>	208	98	137	87	160	109	170	56	84	55	134	90
<b>Centre</b>	593	626	510	637	663	812	450	511	429	488	571	629
<b>Centre-Est</b>	159	136	80	137	125	194	113	94	69	109	91	162
<b>Centre-Nord</b>	122	102	134	123	168	195	89	84	111	93	144	187
<b>Centre-Ouest</b>	200	293	157	195	272	340	136	174	106	110	238	226
<b>Centre-Sud</b>	36	55	28	55	27	78	26	51	24	41	23	78
<b>Est</b>	122	220	167	229	174	313	91	153	134	177	148	287
<b>Hauts-Bassins</b>	397	346	384	309	378	396	299	269	293	201	315	284
<b>Nord</b>	164	161	140	172	162	272	117	141	119	131	150	240
<b>Plateau Central</b>	341	75	262	56	319	86	310	55	259	52	316	82
<b>Sahel</b>	155	107	74	79	77	79	111	84	56	71	74	75
<b>Sud-Ouest</b>	66	76	60	67	136	112	52	50	36	39	109	84
<b>Ensemble</b>	<b>2 872</b>	<b>2 403</b>	<b>2 440</b>	<b>2 253</b>	<b>3 010</b>	<b>3 099</b>	<b>2 253</b>	<b>1 794</b>	<b>2 016</b>	<b>1 651</b>	<b>2 650</b>	<b>2 511</b>

Source : SP-CNC

Annexe 8 : Répartition des inscrits présents et des admis au BQP selon la région et l'année

Région	Inscrits présents BQP						Admis BQP					
	2019		2020		2021		2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>Boucle du Mouhoun</b>	27	2	23	8	22	7	24	-	21	1	18	3
<b>Cascades</b>	17	7	15	5	11	4	8	2	10	2	5	1
<b>Centre</b>	188	143	278	151	427	175	134	97	248	119	339	140
<b>Centre-Est</b>	15	5	4	1	9	1	12	3	2	1	5	1
<b>Centre-Nord</b>	17	6	6	4	11	4	14	2	6	-	10	3
<b>Centre-Ouest</b>	32	66	39	29	45	37	13	22	25	13	33	29
<b>Centre-Sud</b>	1	5	2	2	2	3	-	1	2	1	2	2
<b>Est</b>	35	20	53	5	46	9	27	8	47	2	31	8
<b>Hauts-Bassins</b>	41	41	37	23	27	14	22	22	28	14	22	9
<b>Nord</b>	18	5	12	3	27	6	15	-	8	1	19	4
<b>Plateau Central</b>	184	23	228	33	212	57	166	18	201	32	192	55
<b>Sahel</b>	4	2	9	3	-	2	4	-	5	3	-	1
<b>Sud-Ouest</b>	1	3	4	2	3	6	1	1	3	-	3	4
<b>Ensemble</b>	<b>580</b>	<b>328</b>	<b>710</b>	<b>269</b>	<b>842</b>	<b>325</b>	<b>440</b>	<b>176</b>	<b>606</b>	<b>189</b>	<b>679</b>	<b>260</b>

Source : SP-CNC

Annexe 9 : Répartition des inscrits présents et des admis au BPT selon la région et l'année

Région	Inscrits BPT						Admis BPT					
	2019		2020		2021		2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>Boucle du Mouhoun</b>	8	-	1	-	1	-	8	-	1	-	1	-
<b>Cascades</b>	7	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-
<b>Centre</b>	68	2	51	2	105	14	57	2	39	1	86	14
<b>Centre-Est</b>	3	-	3	-	-	-	2	-	2	-	-	-
<b>Centre-Nord</b>	-	-	1	-	3	-	-	-	1	-	3	-
<b>Centre-Ouest</b>	6	-	7	3	13	4	6	-	7	3	13	4
<b>Centre-Sud</b>	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	1	-
<b>Est</b>	3	-	5	1	9	2	2	-	4	-	8	2
<b>Hauts-Bassins</b>	84	5	111	8	157	6	80	5	94	7	139	6
<b>Nord</b>	1	-	5	-	2	2	1	-	4	-	2	2
<b>Plateau Central</b>	151	10	185	23	201	37	145	10	174	23	189	37
<b>Sahel</b>	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sud-Ouest</b>	0	0	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>331</b>	<b>17</b>	<b>372</b>	<b>37</b>	<b>492</b>	<b>65</b>	<b>307</b>	<b>17</b>	<b>329</b>	<b>34</b>	<b>442</b>	<b>65</b>

Source : SP-CNC

Annexe 10 : Répartition des inscrits et des admis au BPTS selon la filière et l'année

Filière	Inscrits présents						Admis					
	2019		2020		2021		2019		2020		2021	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>Maintenance Industrielle</b>	<b>43</b>	<b>2</b>	67	3	53	4	42	2	50	3	28	4

Source : SP-CNC

Annexe 11 : Répartition des étudiants par domaine d'études de la CITE12 2011 et selon le sexe

Domaines	Années			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
<b>Agriculture</b>	908	1 350	2 456	3 198
<b>Service</b>	3 512	2 675	2 665	3 031
<b>Ingénierie, industries de transformation et production</b>	7 189	8 819	11 390	11 813
<b>Education</b>	8 679	7 380	7 794	8 368
<b>Santé et protection sociale</b>	9 030	9 431	11 017	11 837
<b>Sciences</b>	20 942	23 914	30 945	34 047
<b>Lettres et arts</b>	29 980	40 670	54 772	57 712
<b>Sciences sociales, commerce et droit</b>	52 329	57 066	69 179	73 930

Sources : annuaires statistiques de l'enseignement supérieur

<sup>12</sup> Classification Internationale Type de l'Education 2011 (CITE 2011)

Annexe 12 : Evolution du nombre d'apprenants de l'Enseignement et la formation technique et professionnelle par section, cycle et selon le sexe

SECTION	CYCLE	2018/2019			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	Court	1 191	4 740	5 931	1 303	5 470	6 773	1 539	6 237	7 776	2 151	7 979	10 130
	Moyen	1 173	7 288	8 461	1 289	8 405	9 694	2 358	11 142	13 500	3 143	13 391	16 534
	Long technologique	383	2 759	3 142	438	3 163	3 601	688	3 787	4 475	871	4 018	4 889
	Long professionnel	379	1 129	1 508	198	1 278	1 476	451	1 914	2 365	551	2 286	2 837
<b>Total Industriel</b>		<b>3 126</b>	<b>15 916</b>	<b>19 042</b>	<b>3 228</b>	<b>18 316</b>	<b>21 544</b>	<b>5 036</b>	<b>23 080</b>	<b>28 116</b>	<b>6 716</b>	<b>27 674</b>	<b>34 390</b>
Tertiaire	Court	390	422	812	397	382	779	492	379	871	360	285	645
	Moyen	2 587	958	3 545	2 946	1 251	4 197	3 086	1 060	4 146	3 269	811	4 080
	Long technologique	5 636	2 541	8 177	5 739	2 262	8 001	6 214	2 224	8 438	5 675	1 765	7 440
	Long professionnel				310	146	456	330	159	489	434	228	662
<b>Total Tertiaire</b>		<b>8 613</b>	<b>3 921</b>	<b>12 534</b>	<b>9 392</b>	<b>4 041</b>	<b>13 433</b>	<b>10 122</b>	<b>3 822</b>	<b>13 944</b>	<b>9 738</b>	<b>3 089</b>	<b>12 827</b>
Agro-Sylvo-pastoral	Court	235	227	462	204	213	417	163	171	334	145	153	298
	Moyen	150	179	329	431	381	812	141	242	383	369	333	702
	Long professionnel	48	60	108	118	99	217	45	103	148	148	199	347
<b>Total Agro-Sylvo-pastoral</b>		<b>433</b>	<b>466</b>	<b>899</b>	<b>753</b>	<b>693</b>	<b>1 446</b>	<b>349</b>	<b>516</b>	<b>865</b>	<b>662</b>	<b>685</b>	<b>1 347</b>
<b>Total général</b>		<b>12 172</b>	<b>20 303</b>	<b>32 475</b>	<b>13 373</b>	<b>23 050</b>	<b>36 423</b>	<b>15 507</b>	<b>27 418</b>	<b>42 925</b>	<b>17 116</b>	<b>31 448</b>	<b>48 564</b>

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Annexe 13 : Evolution du nombre d'apprenants en dernière année de cycle d'enseignement et de formation technique et professionnelle par section, cycle selon le sexe

SECTION	CYCLE	2018/2019			2019/2020			2020/2021			2022		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Industriel	Court	291	1 130	1 421	201	996	1 197	226	1 070	1 296	325	1 138	1 463
	Moyen	443	2 833	3 276	606	4 097	4 703	1 023	5 096	6 119	1 545	6 452	7 997
	Long technologique	264	1 862	2 126	295	2 022	2 317	449	2 403	2 852	502	3 058	3 560
	Long professionnel	192	470	662	94	600	694	171	740	911	228	938	1 166
<b>Total Industriel</b>		<b>1 190</b>	<b>6 295</b>	<b>7 485</b>	<b>1 196</b>	<b>7 715</b>	<b>8 911</b>	<b>1 869</b>	<b>9 309</b>	<b>11 178</b>	<b>2 600</b>	<b>11 586</b>	<b>14 186</b>
Tertiaire	Court	199	94	293	165	103	268	215	95	310	142	115	257
	Moyen	1 087	432	1 519	1 493	627	2 120	1 353	528	1 881	1 697	406	2 103
	Long technologique	2 888	1 405	4 293	2 816	1 132	3 948	3 505	1 285	4 790	2 928	962	3 890
	Long professionnel				201	89	290	146	88	234	234	77	311
<b>Total Tertiaire</b>		<b>4 174</b>	<b>1 931</b>	<b>6 105</b>	<b>4 675</b>	<b>1 951</b>	<b>6 626</b>	<b>5 219</b>	<b>1 996</b>	<b>7 215</b>	<b>5 001</b>	<b>1 560</b>	<b>6 561</b>
Agro-Sylvo-pastoral	Court	44	43	87	54	60	114	34	30	64	23	26	49
	Moyen	35	48	83	214	212	426	48	97	145	167	175	342
	Long professionnel	24	25	49	55	49	104	11	27	38	65	91	156
<b>Total Agro-Sylvo-pastoral</b>		<b>103</b>	<b>116</b>	<b>219</b>	<b>323</b>	<b>321</b>	<b>644</b>	<b>93</b>	<b>154</b>	<b>247</b>	<b>255</b>	<b>292</b>	<b>547</b>
<b>Total général</b>		<b>5 467</b>	<b>8 342</b>	<b>13 809</b>	<b>6 194</b>	<b>9 987</b>	<b>16 181</b>	<b>7 181</b>	<b>11 459</b>	<b>18 640</b>	<b>7 856</b>	<b>13 438</b>	<b>21 294</b>

Sources : annuaires statistiques de la DGESS/MENAPLN

Annexe 14 : Liste des filières et spécialités existantes en EFTP

N°	Sections/Secteurs	Filières	Spécialités
1	Industrielle	Génie électrique	Maintenance industrielle
2			Electronique
3			Electrotechnique
4			Electromécanique
5		Energies nouvelles et renouvelables	Energies renouvelables et biocarburant
6		Génie mécanique	Fabrication mécanique
7			Mécanique générale
8		Génie civil	GC/Construction
9			Structures métalliques
10			Menuiserie bois
11			GC/Dessin
12			Bâtiment
13		Maintenance	Mécanique auto
14			Mécanique deux roues (cycles et motocycles)
15			MVA
16			Maintenance industrielle
17			Froid et climatisation
18	Tertiaire	Hôtellerie et restauration	Cuisine
19			Restauration
20			Hébergement
21		Soins aux personnes	Coiffure et esthétique
22		Commerce et services	Techniques de vente et de commercialisation
23		Matériaux souples	Coupe-couture
24			Broderie
25			Tapiserie
26		Comptabilité-gestion	Comptabilité
27			Administration commerciale et comptable
28		Commerce et vente	Technique e vente commerciale
29		Secrétariat	Secrétariat bureautique
30			Communication administrative et secrétariat
31			Technique de l'information documentaire
32		Informatique et télécommunication	Informatique de gestion
33		Agro-Sylvo-Pastoral	Agronomie
34	Agriculture		